

# LE MONDE diplomatique

LES  
PROSPÉRITÉS  
DU VICE

PAR DANY-ROBERT DUFOUR  
Page 3.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 765 - 64<sup>e</sup> année. Décembre 2017

BOMBARDEMENTS, FAMINE ET CHOLÉRA

## Enlèvement saoudien au Yémen

*Du Qatar au Liban, l'Arabie saoudite enchaîne les fiascos lorsqu'elle se mêle de politique régionale au Proche-Orient, où elle est accusée d'avoir armé idéologiquement, voire militairement, certains djihadistes. Le discrédit est à son comble avec la guerre sans issue, et sans merci pour les civils, que le royaume conduit au Yémen.*

PAR LAURENT BONNEFOY \*

DEPUIS septembre 2014, le Yémen s'enlise dans un terrible conflit. Cette guerre, autant civile que régionale, est fréquemment décrite en Occident comme « cachée » ou « oubliée », tant elle reste à l'écart des préoccupations des grandes puissances et des médias de masse. La crise humanitaire se traduit par la plus importante épidémie de choléra jamais enregistrée (près d'un million de cas suspectés depuis mars 2017, selon la Croix-Rouge) et par une famine qui menace 70 % des 30 millions d'habitants. Pourtant, elle ne secoue guère les consciences. Le lourd bilan humain, désormais bien supérieur aux 10 000 victimes directes recensées en janvier dernier par l'Organisation des Nations unies (ONU), dont la moitié seraient des civils, n'induit pas de pressions significatives sur

les belligérants pour que cessent les combats d'une guerre alimentée par les acteurs régionaux (1). La coalition emmenée par l'Arabie saoudite, qui s'appuie sur des milices locales souvent d'obédience salafite, des militants du mouvement sudiste et des soutiens du président reconnu par la plupart des capitales étrangères Abd Rabbo Mansour Hadi, s'oppose à la rébellion houthisse alliée aux partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh. Depuis le début des hostilités (lire la chronique page 7), les parties se montrent peu respectueuses des conventions internationales, de la vie des civils, des infrastructures et du patrimoine historique, empêchant par ailleurs journalistes et acteurs humanitaires de travailler.

(Lire la suite pages 6 et 7.)

\* Politiste, chercheur au Centre de recherches internationales (CERI) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de Sciences Po, auteur de l'ouvrage *Le Yémen : de l'Arabie heureuse à la guerre*, Fayard, Paris, 2017.

(1) Cf. Helen Lackner, *Yemen in Crisis. Autocracy, Neo-Liberalism and the Disintegration of a State*, Saqi, Londres, 2017. Lire aussi « Au Yémen, une année de guerre pour rien », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

FORCES ET LIMITES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## La coopérative au secours de l'emploi ?



LAURENT MILLET. – De la série « La Méthode », 2001

« JE SUIS un ancien médecin du SAMU, vous pouvez sauver les blessés, vous ne pouvez pas sauver les morts (1) », diagnostiquait M. Renaud Muselier, l'ancien vice-président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM). Un an plus tôt, en septembre 2010, la multinationale Unilever, propriétaire des thés Éléphant, avait annoncé la délocalisation en Pologne de

\* Pseudonyme d'un syndicaliste et fonctionnaire territorial de Marseille Provence Métropole.

l'usine Fralib de Gémenos, une zone franche à l'est de Marseille. L'établissement, parfaitement rentable, traite alors trois mille tonnes de thé et d'infusions par an, soit une production d'un milliard et demi de sachets. Les pouvoirs publics ne comptent guère se démenner pour aider les 182 emplois menacés. « La fermeture n'était pas économiquement justifiée. On avait fait les calculs : ces années-là, on travaillait en moyenne huit mois sur douze uniquement pour servir l'actionnaire », observe M. Gérard Cazorla, l'ancien délégué de la Confédération générale du travail (CGT) et secrétaire du comité d'entreprise.

À quelques centaines de kilomètres de là, l'usine Pilpa de Carcassonne gagne aussi de l'argent quand R & R Ice Cream décide, en juillet 2012, de fermer le site ; 124 salariés risquent de se

*Pour éviter la fermeture de leur entreprise, des salariés choisissent de la reprendre sous un statut coopératif et de s'impliquer dans la direction. Un parcours non dépourvu d'embûches, comme le montre le récit de deux luttes emblématiques, à Carcassonne et à Gémenos.*

PAR  
CHARLES MATHIEU \*

retrouver sur le carreau. Un coup dur pour cette ville de 47 000 habitants dont le taux de chômage dépasse 12 %. Le groupe anglo-saxon avait racheté cette fabrique de glaces à la coopérative de produits laitiers 3A quelques mois auparavant. « Ils voulaient juste récupérer la marque et le portefeuille commercial », résume M. Christophe Barbier, à l'époque secrétaire de la section CGT de l'entreprise. Déjà propriétaire de trois sociétés françaises de crèmes glacées, R & R Ice Cream s'est spécialisé dans la chasse aux licences de marque et aux brevets. Or derrière Pilpa il y a Oasis, Disney, Système U...

À Carcassonne comme à Gémenos, certains salariés ne se résignent pas à la disparition de leur activité et souhaitent créer une société coopérative de production (SCOP). Soutenus par la CGT, ils doivent affronter plusieurs obstacles : négocier des indemnités de licenciement, réunir des capitaux, racheter les locaux, trouver une entente avec l'ancien propriétaire... Dans ce contexte, le soutien des pouvoirs publics peut s'avérer précieux.

(Lire la suite pages 16 et 17.)

(1) *La Provence*, Marseille, 24 septembre 2011.

## Guerres de religion

PAR SERGE HALIMI

LA FRANCE vient de vivre un moment de folie médiatique et politique. Tous les ingrédients sont en place pour qu'elle en connaisse d'autres du même type : démesure des commentaires suscités par une caricature de presse ; rôle idéal de Twitter quand il s'agit de réagir avant de réfléchir et d'allumer un incendie ; carburant parfait de thèmes liés à la religion pour que le feu se propage ; démagogie d'un homme politique discrédité, ancien premier ministre de surcroît, qui escompte qu'une forêt calcinée favorisera sa résurrection. Avec, pour couronner le tout, une règle désormais éprouvée : tous les sujets, même celui du harcèlement sexuel dont sont victimes des femmes américaines, débouchent plus ou moins vite sur la question des musulmans en République.

Ce grand dérangement ne date pas d'hier. Le 4 octobre 1989, un mois avant la chute du mur de Berlin, l'islam s'installait comme thème récurrent d'affrontement public avec l'« affaire des foulards de Creil ». Incessantes et dopées par la multiplication des chaînes de télévision privées avides de racolage, les polémiques de ce genre pouvaient au demeurant être associées à l'expansion globale, elle bien réelle, d'un islam politique conservateur alors puissamment aidé par les États-Unis et l'Arabie saoudite, au point que, pendant toute la période du combat contre les Soviétiques en Afghanistan (1979-1989), la presse occidentale et ses intellectuels médiatiques firent fête au djihad. Et évoquèrent la relégation religieuse des Afghanes comme un exotisme culturel presque attachant (1).

Le pugilat qui oppose Edwy Plenel et Riss, deux directeurs de publication dont les positions s'accordent sur bien des sujets et qui, par exemple, ont favorisé l'élection de l'actuel

président de la République, occulte ce contexte général sans y substituer quoi que ce soit d'éclairant. Profitant de l'impulsivité égocentrique du premier, à ce point froissé par une caricature (injuste) qu'il en déduisit une « guerre aux musulmans » et compara son épreuve à celle de résistants célèbres traqués par les nazis, le second l'a accusé d'avoir perpétré un « appel au meurtre » qui « acquitte déjà ceux qui nous tueront demain » (2). Admissible de la part d'un journaliste dont nombre de camarades furent assassinés sous ses yeux deux ans plus tôt, cette dernière outrance – l'expression « guerre aux musulmans » de Plenel avait à l'évidence valeur de métaphore – a été justifiée et reprise aussitôt par nombre d'éditorialistes de premier plan qui, eux, n'avaient nulle tragédie personnelle pour excuse. Il s'est même trouvé un président d'association antiraciste pour confier au *Figaro*, en guise de reproche au directeur de Mediapart : « Quand il n'y a plus un enfant juif dans les écoles publiques de Seine-Saint-Denis, c'est la conséquence de l'islamo-gauchisme (3) »...

En France, les guerres de religion ne sont pas toujours restées métaphoriques. Une presse déjà largement discréditée n'aurait-elle pas mieux à faire qu'à préparer la prochaine ?

(1) Lire Denis Souchon, « Quand les djihadistes étaient nos amis », *Le Monde diplomatique*, février 2016.

(2) Riss, « Jamais », *Charlie Hebdo*, Paris, 15 novembre 2017.

(3) Mario Stasi, président de la Licra, « Edwy Plenel a tort sur toute la ligne », *Le Figaro*, Paris, 16 novembre 2017.

La forêt est un peuple qui s'insurge,  
une autodéfense qui s'organise...



Éditions  
ZONES

264 pages, 14 euros  
ePub disponible



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$C, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.



## La vérité en sous-traitance

Pour rétablir le crédit du journalisme, il fallait un électrochoc. Lancer un mouvement pour soustraire la presse aux griffes des oligarques ? Découpler les budgets consacrés à l'international et aux enquêtes sociales ? Thomas Legrand, éditeur de France Inter, a son idée. Le 25 septembre dernier, il lance sur les ondes un appel. « Affluence aux manifestations : il faut que la presse se donne les moyens de publier les vrais chiffres. » « Oui, nous avons pris la déplorable habitude de donner le chiffre des organisateurs et celui de la police. (...) Pourtant il ne s'agit pas d'opinion, mais d'un fait ! » Thomas Legrand exhorte alors ses confrères à « décider, collectivement (télé, radios, Agence France-Presse et le plus de journaux possible), de mutualiser [leurs] moyens pour fournir un troisième chiffre. Pas une vérité de plus, mais la réalité ».

Le propos rappelle celui des Décodeurs, cette équipe du Monde qui s'évertue depuis février dernier avec son Décodeur à évaluer la fiabilité des sources d'information afin de lutter contre les « fausses nouvelles ». Dans une société où s'affrontent des visions du monde antagoniques, les dirigeants éditoriaux prétendent produire une vérité neutre, factuelle, indiscutable, située au-dessus des rapports sociaux. Or l'excellence de l'information se mesure non seulement à la rigueur des faits, mais aussi au pluralisme des points de vue qui président à la sélection de ces faits. Le journalisme dominant n'a retenu que le premier aspect. En a-t-il seulement les moyens ?

Répondant à l'appel de Thomas Legrand, une vingtaine de journaux, radios et télévisions nationales expérimentent depuis le mois d'octobre une méthode originale de dénombrement des manifestants. Mais, plutôt que de détacher chacun un journaliste pour s'acquitter collectivement de cette tâche, ils recourent aux services d'un prestataire : Occurrence, un « cabinet d'études et conseil en communication » qui, entre autres activités, utilise des outils électroniques pour mesurer l'affluence dans les salons professionnels. Son fondateur a signé en 2012 un ouvrage remarqué, *Comment votre swing peut améliorer votre management. Dix-huit leçons de business par le golf*. Sur le site d'Occurrence, une vidéo résume la philosophie de l'entreprise : « Tous les PDG vous le diront : "Ce qui ne se mesure pas n'existe pas." (...) Si vous considérez la réputation de votre entreprise comme un actif majeur et une stratégie de communication bien pensée comme le meilleur moyen de l'entretenir, Occurrence est à vos côtés. »

Placé à l'aplomb des cortèges, le dispositif fonctionne mal quand il y a trop de lumière, compte les parapluies quand il pleut, s'aveugle quand il rencontre un arbre et oublie un manifestant sur six. Mais les résultats établis lors des derniers cortèges contre la loi travail sont prometteurs : « Un chiffre proche de celui de la préfecture et très éloigné de celui des organisateurs, commente Thomas Legrand (France Inter, 17 novembre). Bientôt, la presse pourra donner collectivement non pas un troisième chiffre, mais le chiffre le plus crédible, parce qu'issu d'une méthode transparente. » À ceci près que l'algorithme de comptage, propriété commerciale de l'entreprise Eurecam, qui le développe, n'est pas public. Impossible donc de vérifier l'outil. Qu'importe : sous-traiter une fonction du journalisme traditionnel à un cabinet-conseil en communication, « ce sera un gros progrès journalistique. Et donc, c'est déjà ça, un petit progrès démocratique ». Le sens du progrès a décidément bien changé.

PIERRE RIMBERT.

## Mariage pour tous

À la suite de l'article « Le mariage pour tous débarque en Asie » (novembre 2017), M. Dominique Drilleau (Gradignan) nous envoie cette précision :

À côté de Taïwan, citons le cas du Vietnam. Après la suppression de toute pénalité pour les relations homosexuelles entre adultes consentants, depuis 2015 il n'y a plus d'interdiction des mariages homosexuels. C'est-à-dire que ceux-ci peuvent se célébrer publiquement et avec des cérémonies traditionnelles. Toutefois, ils n'ont pas d'effet juridique et ne sont donc pas exactement des mariages.

## Dada au féminin

Pour Mme Marie-Hélène Dumas, il est regrettable qu'aucune femme ne soit citée dans l'article « Alors l'art se souleva » (octobre) :

Aucun nom de femme n'apparaît dans l'article sur les avant-gardes artistiques au temps de la révolution russe. Elles ont pourtant été particulièrement nombreuses et actives dans ces mouvements, comme chaque fois qu'il s'agit de bousculer l'ordre établi. En Russie, Olga Rozanova, Lioubov Popova, Varvara Stepanova, Alexandra Exter et d'autres ont été non seulement peintres mais théoriciennes, tout en cherchant à appliquer l'art aux objets de la vie de tous et de tous les jours. En Allemagne, il est difficile de parler de l'élaboration du photomontage sans penser à Hannah Höch, bien que, vivant réellement les options philosophiques du mouvement dada, elle n'en ait jamais revendiqué l'invention. Et à ce propos, comment

ne pas évoquer Sophie Taeuber, ses *Têtes dada*, ses danses, ses performances ? Des livres ont été écrits, des expositions organisées, par exemple « L'autre moitié de l'avant-garde », qui remonte quand même à 1980. Le silence de l'histoire ne devrait plus être si pesant.

## Viol

M. André Sauzeau (Dunkerque) regrette que l'article de Sophie Boutoul « Quand le viol n'est plus un crime » (novembre) n'aborde pas la question de la souveraineté populaire :

La cour d'assises comporte une majorité de jurés tirés au sort et, même si on peut supposer que les magistrats professionnels y exercent une influence disproportionnée (comme habituellement les professionnels face à des amateurs), cela est ressenti par beaucoup de citoyens comme un fait démocratique : la sensibilité des juges populaires, en ce qui concerne l'établissement de la preuve, la gravité du crime en ses différents genres et la sévérité des sanctions, doit refléter la sensibilité médiane de la collectivité civique, ce qui risque de ne pas être le cas avec des magistrats professionnels, membres d'une élite technique et sociale. (...) Et, quand l'article mentionne une proposition de « tribunal spécial », on ne nous dit pas s'il sera composé de jurés tirés au sort ou de magistrats professionnels.

L'avocat Jean-Jacques Gandini partage l'analyse de l'auteure, mais explique l'intérêt de certaines requalifications :

L'auteure le laisse entendre en creux lorsqu'elle évoque la correctionnalisation « en opportunité », mais sans l'évoquer.

Il s'agit du risque d'acquiescement – selon les circonstances, l'établissement des faits et l'audition tant de la victime que du mis en examen – en cas de renvoi devant une cour d'assises composée d'un jury populaire, avec un risque de « tétanisation » de la victime. Dans certains cas – et j'en ai eu par deux fois l'expérience professionnelle –, le ou la juge d'instruction préfère renvoyer devant le tribunal correctionnel avec des juges professionnels afin d'« assurer » la condamnation...

## Actualité de Brecht

Après la lecture de l'article « Retrouver le rire de Bertolt Brecht » (juin), M. Philippe Rouillard conteste le déclin de l'intérêt pour le dramaturge allemand :

Écrire que « le rayonnement de Brecht disparaît au cours des années 1970 » ne résiste pas à l'examen. C'est bien au contraire au cours de ces années que l'on a pu prendre pleinement connaissance de l'œuvre de ce dramaturge, grâce notamment aux traductions de L'Arche. Et un très grand nombre de pièces ont été jouées, et pas seulement à Paris. Faut-il rappeler les mises en scène de la compagnie Vincent-Jourdeuil à Paris (Palace, Bastille, Odéon, Comédie-Française) et en Avignon ? Combien de théâtres ont alors monté ses pièces en province ? À Angers, à Poitiers... pour ne citer que les villes où j'ai pu voir des productions d'Arturo Ui, d'Homme pour homme, de Mahagonny, etc. Il n'y avait pas de petite compagnie qui ne présentât Brecht à ce moment, au cours des années 1970. Et même au cours des années 1980. Je crois que cet intérêt pour l'œuvre de Brecht n'a jamais véritablement faibli. En 1999, on a même pu découvrir à l'Odéon l'une de ses pièces rarement jouées, *Sainte Jeanne des abattoirs*. Sans parler de la Comédie-Française (*Mère Courage*, en 1998 je crois), et d'autres salles moins renommées. Le rayonnement d'une œuvre, comme son influence, ne se mesure pas au nombre de pièces représentées. Au diable cette obsession des statistiques !



## MÉMOIRE TABOUÉ

L'hebdomadaire marocain Tel quel (16 novembre 2017) dénonce les attaques à son encontre après la publication d'un article critiquant la vision politique de Mehdi Ben Barka, disparu le 29 octobre 1965 après son enlèvement à Paris.

Tel quel a consacré, depuis sa création, plusieurs dossiers et articles à Mehdi Ben Barka. Pour raconter son histoire, la grande et la petite, enquêter sur les conditions de sa disparition et exiger la vérité sur cette affaire. Une ligne que nous défendons jusqu'à aujourd'hui. Mais, une fois tout cela dit, peut-on discuter des idées que portait le fondateur de l'Union nationale des forces populaires ? Challenger son projet politique à la lumière du devenir des pays qui ont adopté son idéal socialiste, altermondialiste ? Visiblement, non. Mehdi Ben Barka est devenu une ligne rouge. Un tabou. Dès lors qu'on ose l'exercice de la critique rationnelle du personnage historique qu'il est, c'est le branle-bas de combat dans les milieux gauchistes, dont certains ont fait de cette figure nationaliste un fonds de commerce. C'est ce qui est arrivé à notre chroniqueur, Omar Saghi, qui s'est risqué à cet exercice dans nos colonnes, partant du postulat que Mehdi Ben Barka est un sujet

d'histoire comme un autre. Pétitions, insultes, inquisitions... Une réaction totalitaire dans un camp qui se dit pourtant attaché aux débats d'idées, aux valeurs de liberté d'opinion et d'expression.

## GRAND ÉCART NIPPON

Dans un éditorial, la revue East Asia Forum souligne le fossé entre les hommes et les femmes au Japon ainsi que les difficultés à faire évoluer les mentalités (20 novembre).

Le rapport sur les inégalités de genre du Forum économique mondial de 2017 classe le Japon à la première place mondiale sur le plan de la santé des femmes, mais au 114<sup>e</sup> rang (sur 144) en ce qui concerne leur participation à la vie économique.

## BAS DE LAINE

Selon un sondage du Centre panrusse d'étude de l'opinion publique VTsIOM, les particuliers auraient tendance à épargner de plus en plus (http://lenta.ru, 7 novembre).

En octobre, les Russes n'étaient que 32 % à déclarer ne pas épargner, alors qu'ils étaient 39 % en 2016, 43 % en 2015... et 66 % dix ans auparavant, en 2006. Le rouble reste la monnaie principale pour stocker l'épargne

– 65 % des sondés ont déclaré garder leur argent en monnaie nationale. Les économies en dollars représentent 5 % des montants épargnés, celles en euros 4 % (parmi les résidents de Moscou et de Saint-Petersbourg, ces parts sont respectivement de 13 % et 11 %). Enquête menée auprès de 1 800 répondants âgés de 18 ans et plus.

## TRAVAIL

La revue trimestrielle du Fonds monétaire international (FMI) dresse un constat social accablant et propose l'éternelle panacée (Finances et développement, vol. 54, n° 3, septembre).

Partout dans le monde, la part du travail dans le revenu, à savoir la part du revenu national qui revient aux travailleurs sous la forme de salaires et de prestations, baisse tandis que celle du capital augmente. Comme le capital est concentré parmi les ménages les plus riches, cette hausse de la part du capital tend à accentuer les inégalités de revenu. (...)

Les pays avancés qui souffrent des progrès technologiques doivent investir dans l'éducation, la mise à niveau des qualifications et la mise en adéquation de la main-d'œuvre déplacée et des nouveaux emplois. Des mesures qui encouragent le développement de qualifications plus pointues aideraient aussi à préparer

les travailleurs à d'éventuelles perturbations tant dans les pays avancés que dans les pays émergents.

## MULTICULTURALISME

Les mariages mixtes demeurent rares en Corée du Sud. Longtemps, les étrangères épousant des nationaux venaient de Chine. (The Hankyoreh, 19 novembre).

Pour la première fois cette année, les femmes vietnamiennes sont plus nombreuses que les chinoises en tant que conjointes dans des mariages multiculturels avec des hommes sud-coréens. L'âge moyen de l'accouchement dans les familles multiculturelles a également augmenté (plus de 30 ans), avec davantage de naissances pour les mères au début de la trentaine qu'à la fin de la vingtaine. Selon les statistiques officielles publiées le 16 novembre, il y a eu 21 709 mariages multiculturels l'année dernière, 753 de moins qu'en 2015 (3,4 %). Les Vietnamiennes représentaient le plus grand pourcentage de femmes (27,9 %), suivies des Chinoises (26,9 %) et des Philippines (4,3 %). (...) Parmi les époux étrangers, les Chinois demeurent à la première place (9,9 %), suivis des Américains (6,4 %) et des Vietnamiens (2,6 %).

**Vous souhaitez régler à l'un de nos articles :**  
**Courrier des lecteurs,**  
**1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris**  
ou **courrier@monde-diplomatique.fr**

*Édité par la SA Le Monde diplomatique*  
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique  
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris  
Tél. : 01-53-94-96-01, Télécopieur : 01-53-94-96-26  
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr  
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

**Directoire :** Serge HALIMI, président, directeur de la publication  
Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
Directrice des relations et des éditions internationales : Anne-Cécile ROBERT  
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI  
Rédacteur en chef : Philippe DESCAMPS  
Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULLARD, Renaud LAMBERT  
Cheffe d'édition : Mona CHOLLET  
Rédaction : Akram BELKAÏD, Evelyne PIELLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT  
Site Internet : Guillaume BAROU, Thibault HENNETON  
Conception artistique : Maria IERARDI, Boris SEMÉNIKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)  
Rédacteur documentaire : Olivier PIRONET  
Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM  
Correction : Xavier MONTHEARD, Sarah ZHIRI

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD  
Directeur commercial, chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON  
Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI  
Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)  
Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr  
Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY, Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET  
Publicité : Brigitte ANTOINE (01-57-28-39-29)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Sophie GERBAUD, Carole MERCERON, Saveria COLOSIMO-MORIN  
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147  
Service relations abonnés  
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr  
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32  
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration  
© ADAGP, Paris, 2017, pour les œuvres de ses adhérents  
Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €  
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

# Informez-vous, abonnez-vous

... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

2 ans - 24 numéros pour 109 €

1 an - 12 numéros pour 59 €

Coordonnées : RMDMN1700PBA012

M.  M<sup>me</sup>

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville .....

Courriel .....

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui  Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui  Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9  
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Règlement :  Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

Carte bancaire  
Numéro de carte bancaire [ ]

Expire fin [ ] [ ] [ ] [ ]

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte [ ] [ ] [ ]

Date et signature obligatoires



Le mensuel en version imprimée directement dans votre boîte aux lettres

+ Accès offert à la version numérique et aux 24 derniers numéros

+ NOUVEAU : Les articles en version audio lus par des professionnels (podcast)

Plus simple et plus rapide : retrouvez cette offre sur [www.monde-diplomatique.fr/abo](http://www.monde-diplomatique.fr/abo)

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/03/2018 ; pour l'étranger, merci de nous consulter. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre  Le Monde diplomatique SA – RCS Paris 8400 064 291

DES FRIPONS DEVENUS HONNÊTES GENS

# Les prospérités du vice

Depuis le sociologue allemand Max Weber et son livre « *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », on se représente le capitalisme comme ascétique, rigoriste, autoritaire, puritain et patriarcal. Et, depuis près d'un siècle, on se trompe. Comme le montre la lecture et la redécouverte de Bernard Mandeville, médecin et philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle, et de sa « *Fable des abeilles* ».

PAR DANY-ROBERT DUFOUR \*

INTITULÉE *La Ruche murmurante* ou *les Fripons devenus honnêtes gens* dans sa première version de 1705, *La Fable des abeilles* raconte l'histoire d'une ruche florissante où prospèrent non seulement tous les métiers, mais aussi et surtout tous les vices, la cause de sa prospérité tenant précisément à ce que tous ses habitants sont peu ou prou voleurs. Hantés par la culpabilité, ils décident de devenir honnêtes. Dès lors, les (très nombreuses) activités qui vivent du malheur d'autrui disparaissent, et la ruche déperit. Le message est clair : pour faire le bonheur de vos concitoyens, soyez malhonnête et débarrassez-vous de tout scrupule... Bernard Mandeville développe pendant vingt-quatre ans, dans des dizaines de textes et des centaines de pages, les implications de ce qu'il appelle « *une espèce de conte mis en de mauvaises rimes* ». Il en résulte un texte en plusieurs volumes intitulé *La Fable des abeilles* ou *Vices privés, vertus publiques*, bientôt traduit en français, grâce notamment à l'intérêt que lui porte Voltaire (1). Les principes que Mandeville a volontairement et explicitement posés comme « *vicioux* » dans cette *Fable* de 1705 contribueront à réformer le monde avec la première révolution industrielle selon un esprit entièrement nouveau : celui du capitalisme.

Le sociologue Max Weber (1864-1920) en explique pour sa part le développement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'influence de l'*ethos* protestant, découlant des doctrines de Martin Luther et de Jean Calvin.

## « L'homme du diable »

OR un nom brille par son absence dans les minutieuses enquêtes menées par Weber sur les sectes protestantes du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (le calvinisme, le piétisme, le méthodisme et le baptême), celui d'un auteur majeur de cette époque, qui se réclamait pourtant du calvinisme et avait travaillé sur la formation de la richesse : Mandeville. Comme s'il avait voulu croire jusqu'au bout à la sainteté des créateurs du capitalisme, ce n'est qu'en 1920, juste avant sa mort, que Weber l'évoquera furtivement, au moment même où il lui apparaît que le capitalisme en vient à installer, de façon cynique, ce qu'il appelle une « *cage d'acier* » pour régir, en vue du seul profit, tous les aspects de la vie...

Pour Mandeville, traduit en allemand dès 1761 et retraduit à l'époque de Weber, le vice, et non la vertu, se trouve à l'origine de ce qu'on appellera capitalisme. Mieux, le vice, moteur initial, parce qu'il recherche d'emblée la richesse et la puissance, produit malgré lui de la vertu. Ce dont témoigne la maxime centrale de la *Fable* : « *Les vices privés font la vertu publique* », non seulement parce qu'ils brisent les entraves morales véhiculées par les histoires édifiantes colportées de génération en génération (Mandeville, médecin, était plus précisément « *médecin de l'âme* », c'est-à-dire « *psy* » comme on dirait aujourd'hui), mais aussi parce qu'en libérant les appétits ils apportent une opulence supposée ruisseler du haut en bas de la société. Ce qui promet le passage d'un état de pénurie à celui d'abondance. Aussi Mandeville n'hésite-t-il pas à dire que la guerre, le vol, la prostitution et la luxure, l'alcool et les drogues, la recherche féroce du gain, la pollution (pour employer un mot contemporain),

Avec Luther, l'activité professionnelle serait devenue une tâche imposée par Dieu aux hommes. Conséquence de la réhabilitation de la vie laïque et du travail, l'exercice des métiers (manuels, commerciaux, techniques...) s'élève à une dignité spirituelle jusqu'alors reconnue à la seule vocation des prêtres et des moines.

Avec Calvin, cette incitation au travail se trouve encore renforcée par la notion de prédestination, empruntée à saint Augustin et largement diffusée dans le monde protestant. Selon celle-ci, Dieu aurait choisi de toute éternité ceux qui seront damnés et ceux qui seront sauvés, sans qu'aucune intercession humaine y puisse rien changer. Cette prédestination serait restée pure source d'angoisse si elle n'avait été rendue quelque peu déchiffrable au cours de la vie terrestre par des signes, comme la réussite économique. Ce qui entraîne une règle de vie : amasser des richesses (indice possible de l'élection divine) sans en jouir (ce qui caractérisera le puritanisme). Cette obligation de réussite implique de se livrer à tout ce qui peut développer la production de marchandises, source de richesse, et, par voie de conséquence, de mettre en œuvre sa rationalisation instrumentale (invention de la comptabilité en partie double, recherches scientifiques en vue d'une utilisation optimale des techniques et des savoirs... autant de gages de constants gains de productivité). Une rationalisation qui, selon Weber, s'est diffusée de proche en proche au reste de la société.

le luxe, etc., contribuent en fait au bien commun. Tous ces vices s'expriment, comme il le répète dans une formule rituelle, « *à l'avantage de la société civile* ».

Voyons par exemple ce que dans sa *Fable* il disait du vol. La conduite, rappelle-t-il, est répréhensible, mais aussitôt il ajoute : « *Le travail d'un million de personnes serait bientôt fini, s'il n'y en avait pas un autre million uniquement employé à consumer leurs travaux (...). Si l'on vole 500 ou 1 000 guinées à un vieil avare qui, riche de près de 100 000 livres sterling, n'en dépense que 50 par an, (...) il est certain qu'aussitôt cet argent volé vient à circuler dans le commerce et que la nation gagne à ce vol. Elle en retire le même avantage que si une même somme venait d'un pieux archevêque l'ayant léguée au public.* »

Une fois cette logique acquise, on peut aisément poursuivre le raisonnement. Y aurait-il par exemple des avocats, donc des professeurs de droit, des universités de droit, des architectes pour en construire les bâtiments, s'il n'y avait pas de voleurs ? Toutes ces activités, qui contribuent éminemment au développement de la civilisation, on les doit nécessairement... au voleur. On comprend alors pourquoi le nom de Mandeville fut, à son époque, altéré en *Man Devil* (« l'homme du diable ») et pourquoi ses œuvres furent condamnées en Angleterre, mises à l'index par l'Église et brûlées par le bourreau sur la place publique en France.

C'est précisément cette logique que suivent aujourd'hui les grands groupes de l'ère néolibérale : abus de position dominante, dumping et ventes forcées, délits d'initiés et spéculation, absorption et dépeçage de concurrents, faux bilans, manipulations comptables, fraude et évitement fiscaux, détournements de crédits

\* Philosophe. Auteur notamment de *L'Individu qui vient... après le libéralisme*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 2015, et de l'ouvrage *Le Délire occidental*, Pocket, coll. « Agora », Paris, à paraître en février 2018.

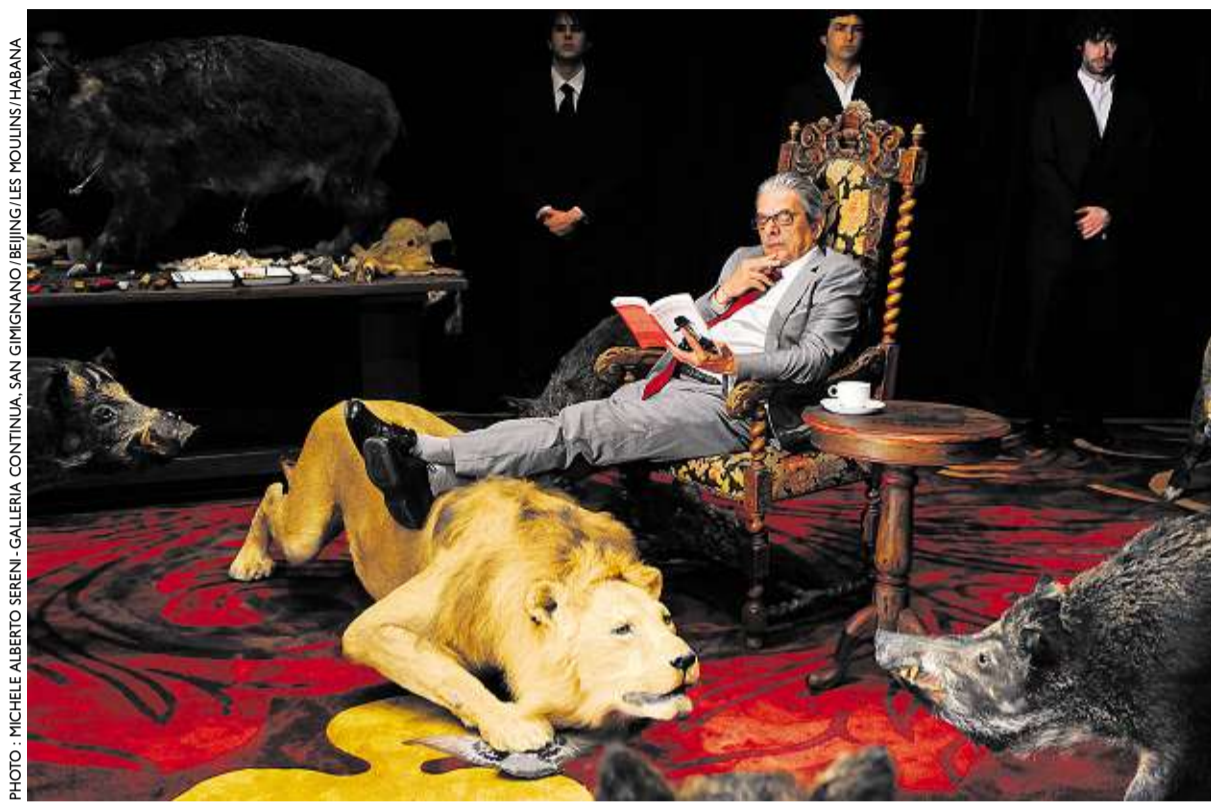


PHOTO : MICHELE ALBERTO SERENI - GALLERIA CONTINUA, SAN GIMIGNANO/BEIJING/LES MOULINS/HABANA  
SUN YUAN & PENG YU. – « The World is a Fine Place for You to Fight For » (Le monde est un bel endroit qui mérite qu'on se batte pour lui), 2011

publics et marchés truqués, corruption et commissions occultes, enrichissement sans cause, surveillance et espionnage, chantage et délation, violation des réglementations du travail, falsification des données compromettant la santé publique, etc. Autant de pratiques de « contournement » de la loi qui illustrent parfaitement la pensée mandevillienne : puisque les « vices » produisent de la « vertu », autrement dit de la fortune ruisselante, alors allons-y sans vergogne !

Quand Mandeville affirme le bien-fondé de ce qui paraît un paradoxe, il opère rien de moins qu'un tournant dans la métaphysique occidentale. Il abandonne le projet augustien d'aligner la cité des hommes sur le modèle de la cité céleste – une visée qui ne vaut que pour quelques saints égarés en ce monde – pour en proposer un autre qui, lui, vaut pour l'immense majorité des humains, plus vicioux que saints. En effet, Dieu, dans son immense bonté, a tout prévu : puisqu'un nouvel ordre supérieur aux précédents sortira de leurs vices, de leur concupiscence même, les hommes n'ont plus à se sentir coupables de leurs turpitudes ; bien au contraire, ils doivent les vivre sans honte.

Adam Smith (1723-1790), à qui l'on attribue généralement l'invention de ce nouveau système, répètera le principe du projet mandevillien en le « débarrassant » de sa dimension sulfureuse et provocatrice, et en le présentant sous l'aspect neutre et sérieux de la science. Ainsi, dans *La Richesse des nations*, il se garde d'utiliser le mot « vice » dans un sens positif et le remplace par un terme plus neutre, l'amour de soi (*self-love*). Smith saura aussi rassurer ceux qu'inquiète leur salut en postulant l'existence d'une Providence divine qui harmonise les égoïsmes privés : la fameuse « *main invisible* » du marché. Et l'on perd chez ce père du libéralisme ce que Mandeville formulait si crûment lorsqu'il exprimait la nouvelle morale sous une forme radicale en disant en substance : « *Soyez aussi avide, égoïste, dépensier pour votre propre plaisir que vous pourrez l'être, car ainsi vous ferez le mieux que vous puissiez faire pour la prospérité de votre nation et le bonheur de vos concitoyens.* »

Cette sophistique de la conversion des vices en vertus a non seulement permis la construction d'une nouvelle religion – celle du libéralisme anglais, où l'objectif divin se réalise en suivant scrupuleusement ses propres intérêts –, mais elle a aussi ouvert un nouveau champ philosophique, celui de l'utilitarisme, avec Jeremy Bentham puis John Stuart Mill. Un cap était franchi en affirmant qu'il n'y avait plus à se soucier de savoir si l'action était vertueuse à l'origine, du moment qu'elle le fût *in fine*. Une autre morale apparaît dès lors qu'on prend pour seul critère normatif les conséquences de l'action : l'utilitarisme va se caractériser par un oubli volontaire des causes et une valorisation des conséquences supposées,

ce qu'on appelle depuis la fin des années 1950 le conséquentialisme.

Peu importe alors au nom de quoi on entreprend une action ; ce qui compte, c'est qu'elle soit présumée engendrer à l'arrivée plus de bonheur pour plus d'agents – le bonheur étant défini selon l'utilitarisme comme la maximisation des vices privés (ou, de manière plus affable, des plaisirs) et la minimisation des peines. Oui, mais pour qui ? Car ce calcul pragmatique s'est en réalité traduit par le développement d'une logique sacrifi-

cielle. Mandeville ne cesse de le dire : il faut que des pauvres soient sacrifiés en peinant et travaillant pour satisfaire aux plaisirs des riches. Il a d'ailleurs écrit un essai sur les maisons closes (*Vénus la populaire* ou *Apologie des maisons de joie*) selon la même « morale » : il faut que des femmes pauvres soient sacrifiées pour satisfaire aux plaisirs des hommes qui ont les moyens de se les offrir, mais aussi pour libérer les bourgeois des trop brutales ardeurs masculines. Ce type de raisonnement nous conduit au cœur de l'anthropologie libérale.

## Sous-couche perverse du capitalisme

COMMENCÉE avec Weber dès 1920, l'occultation de Mandeville s'est transmise aux générations suivantes. Ainsi, en France, les grands penseurs critiques des années 1960, nourris aux analyses wébériennes (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* est traduit en 1964), ignorent littéralement Mandeville (on ne trouve au mieux qu'une ou deux brèves mentions chez Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Michel Foucault ou Jacques Lacan). Ils n'ont pas vu que la sous-couche perverse était en passe de transpercer le paravent de la couche puritaine.

Quant à notre actuelle reine des abeilles, ne s'appellerait-elle pas, entre autres prétendants, Donald Trump, qui exhibe des ornements capillaires aussi jaunes que le corps de ces petites bêtes, et veut régner sur la ruche mondiale en hissant le mensonge, la triche, le reniement, l'insatiable fringale de profit, le

saccage environnemental et l'insinuation salace au rang de principes directeurs de ses actes (2) ?

En redonnant à la conception mandevillienne toute sa place et en se libérant du conte wébérien, on découvre que le célèbre « *nouvel esprit du capitalisme* », joueur et hédoniste, est peut-être beaucoup plus ancien qu'on ne le croit : il a été énoncé comme le programme original du capitalisme aux prémices mêmes de la première révolution industrielle...

(1) Le texte d'origine compte 433 octosyllabes. En 1714 paraît une première édition de *La Fable des abeilles* avec des remarques qui commentent ce texte. En 1723 sort une deuxième édition avec de nouveaux ajouts. Une traduction entièrement révisée de cinq textes fondateurs écrits par Mandeville et initialement traduits en français dès 1740 a paru en 2017 chez Pocket dans la collection « Agora ».

(2) Cf. « Donald Trump est la Reine des abeilles », Contrepoint, 2 septembre 2017, www.contrepoint.fr

## Écoutez le « Diplo »

Une sélection d'articles du mois lus par des comédiens en ligne et en téléchargement (podcast)

Quand le viol n'est plus un crime  
PAR SOPHIE BOUTBOUL

En France, de 60 à 80 % des affaires de viol poursuivies ne sont pas examinées par les cours d'assises, où sont jugés les crimes, mais par les tribunaux correctionnels, comme des délits. Une pratique nécessaire pour lutter contre l'encombrement des assises, selon le ministère de la (...)

15:17 # Lu par ARNAUD ROMAIN

www.monde-diplomatique.fr/audio

# Comment l'État chinois

*Au Forum de Davos en janvier comme lors de sa rencontre avec M. Donald Trump en novembre, le président chinois Xi Jinping a peaufiné son discours sur les vertus du libre-échange, quand son homologue a semblé défendre « l'Amérique d'abord » et le protectionnisme. Pékin s'est emparé de la mondialisation pour retrouver sa place dans le monde sans s'y dissoudre grâce à l'État développeur.*

PAR PHILIP S. GOLUB \*

APRÈS une longue période d'éclipse au XIX<sup>e</sup> siècle – due à la conjonction de pressions coloniales externes (européenne puis japonaise) et de dislocations internes (famines, catastrophes naturelles, révoltes) –, puis une période de quasi-autarcie sous Mao Zedong entre 1949 et 1976, la Chine occupe à nouveau une place centrale dans l'économie mondiale. Elle regagne en fait, si l'on adopte une perspective historique longue, la position proportionnée à son poids démographique qui fut la sienne au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la grande divergence « Est-Ouest » et « Nord-Sud ». Sa réémergence a de profondes implications politiques et stratégiques, comme en témoignent ses revendications de souveraineté en mer de Chine méridionale, ses capacités militaires croissantes, la constitution d'une route maritime et de corridors terrestres mondiaux, ou encore son rôle dans la création de nouvelles institutions de développement et de gouvernance économique autonomes, comme l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) ou la New Development Bank (NDB) (1). La Chine, en somme, se trouve au cœur du phénomène de rééquilibrage de la planète qui change l'ordre du monde.

Cette transformation pose la question de l'autonomie relative de l'État dans le cadre de la mondialisation. De par son ampleur et ses effets, elle bouscule un des

postulats majeurs des dernières décennies, selon lequel la transnationalisation des flux économiques, conjuguée à la compression du temps et de l'espace induite par la révolution communicationnelle, aurait submergé l'État, le déposant de sa souveraineté effective et le privant de ses capacités d'intervention. Cette thèse a connu plusieurs déclinaisons. Dans sa version libérale, on serait passé de l'État national moderne et du système interétatique fondé par les traités de Westphalie, en 1648, à une configuration postinternationale ou postmoderne caractérisée par le déplacement du pouvoir vers des acteurs privés et des institutions de « gouvernance globale » (2). Dans ses versions néomarxistes, la reconstitution d'un espace d'accumulation capitaliste planétaire après 1991 aurait subordonné l'État, partiellement ou entièrement selon les lectures, aux logiques du capital autonomisé incarné par une constellation d'acteurs privés transnationaux. Pour certains auteurs, ces derniers formeraient désormais une classe dirigeante transnationale partageant, par-delà les appartenances culturelles ou identitaires nationales, des visions du monde convergentes et des intérêts communs (3). Il en serait résulté soit une reconfiguration de l'État, devenu simple agent du processus d'internationalisation du capital, soit la construction de nouvelles structures de dépendance inhibant son autonomie.

## Du totalitarisme à l'autoritarisme rationnel

OR l'expérience chinoise a pris une autre direction. La mondialisation de la fin du XX<sup>e</sup> siècle a incontestablement provoqué des pressions systémiques affectant toutes les sociétés et tous les États. Certains d'entre eux ont été submergés et ont vu leurs trajectoires développementales conditionnées par la constitution d'un marché mondial configuré par les logiques de l'expansion capitaliste. De nombreux pays du « Sud global » conservent une position subalterne dans la nouvelle division internationale

du travail. Sources de matières premières (Afrique subsaharienne, en particulier) ou fournisseurs de main-d'œuvre (Philippines, Mexique, Bangladesh...), ils se trouvent cantonnés à des activités à faible valeur ajoutée comme l'industrie textile (Cambodge, Bangladesh, Inde...) ou l'assemblage de produits électriques ou électroniques dont les composants à plus forte valeur ajoutée sont fabriqués dans d'autres nœuds des chaînes de production transnationales.

Cependant, les effets de l'incorporation dans l'économie capitaliste nouvellement mondialisée n'ont pas été uniformes :

la transnationalisation de la production et des flux a engendré une géographie du développement différenciée dans laquelle certains États connaissent des gains absolus et relatifs importants, alors que d'autres demeurent enfermés dans le sous- ou le non-développement. Cette différenciation doit beaucoup au fait que le déploiement du capital dans l'espace mondial s'opère par le truchement de communautés politiques et de systèmes institutionnels distincts, historiquement constitués. L'internationalisation a accentué les dépendances et les vulnérabilités des pays aux faibles capacités étatiques, mais elle a aussi contribué à la relative autonomie internationale et à la puissance accrue de quelques États développeurs qui ont pu et su exploiter le marché mondial et canaliser les flux transnationaux à des fins de développement endogène (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Singapour et, dans une moindre mesure mais avec succès, Malaisie).

C'est le cas en particulier de la Chine. Sa trajectoire ascendante depuis les années 1980 est d'autant plus significative que le pays faisait face à la fin des années 1970 à une crise politique, économique et sociale généralisée. Il semblait alors improbable qu'il devienne en l'espace de quelques décennies une des plus grandes économies mondiales, et plus encore qu'il se trouve en position de modifier et d'adapter l'environnement international à son programme plutôt que de simplement s'adapter à lui. Il semblait plus vraisemblable, au contraire, que la Chine se dirige vers un effondrement systémique analogue à celui qui emporta l'URSS à la fin des années 1980 à la suite d'une longue période de déclin économique et d'une crise de légitimité qui ébranlèrent le parti et l'État. Cependant, contrairement au Parti communiste de l'Union soviétique, qui tenta tardivement de faire évoluer l'économie et la société, le parti-État chinois sut éviter l'écroulement de l'économie et de l'État en gérant efficacement la transition du totalitarisme vers un « autoritarisme rationnel » (4), et d'une économie de commande autarcique à une économie de marché dirigée, graduellement intégrée aux marchés régionaux puis globaux.

La direction post-Mao poursuivait un programme de modernisation nationaliste. Les origines de sa quête d'une nation forte, de la richesse et de la puissance remontent au mouvement d'« auto-renforcement » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lancé par une partie des élites qui, à l'image des réformes de Meiji au Japon après 1868, voulaient moderniser la Chine par en haut pour contenir les impérialismes étrangers (5). Cherchant une troisième voie entre le capitalisme occidental et le système de planification impérialiste de la période maoïste, le pouvoir tourna son regard à l'est plutôt qu'à

l'ouest vers des modèles dirigistes susceptibles de produire une dynamique de croissance et de sortir de l'économie de commande tout en préservant le pouvoir et l'autorité de l'État et du parti. La transition vers le capitalisme dirigé fut influencée par l'expérience des États développeurs capitalistes de la région qui prospérèrent pendant la guerre froide et connurent une mobilité économique ascendante extraordinaire. Deng Xiaoping visita le Japon et Singapour en 1978, et les planificateurs chinois adoptèrent et adaptèrent sélectivement les approches

et les expériences japonaises « largement perçues comme plus proches et compatibles avec le contexte chinois (6) » que la trajectoire occidentale. La réussite du système nippon de pilotage administratif et de planification indicative, reproduit et nationalisé par les nouveaux pays industrialisés d'Asie de l'Est dans les années 1960 et 1970 (Corée du Sud, Taïwan, Singapour), rendait la configuration institutionnelle japonaise attractive pour des décideurs politiques formés dans une longue tradition étatiste (communiste comme précommuniste).

## L'attrait pour le modèle japonais

CETTE perception fut renforcée à l'époque par des économistes et planificateurs japonais. Au cours d'échanges intensifs avec leurs homologues chinois dans les années 1980, ces derniers insistèrent sur la distinction entre l'État libéral régulateur néoclassique, de type anglais ou américain, et l'État développeur nippon, considéré non pas comme « un pays capitaliste régulier, mais plutôt [comme] un type distinct d'économie politique dans laquelle le pilotage des marchés par le gouvernement jouait un rôle indispensable (7) ».

Cette distinction se retrouve au cœur des travaux innovants de Chalmers Johnson du début des années 1980 (8). Pour lui, et pour d'autres chercheurs à la même époque tels que Peter Evans ou Alice Amsden, la rationalité bureaucratique de l'État développeur capitaliste asiatique se distinguait nettement aussi bien de la théorie et des pratiques néoclassiques, fondées sur des agents individuels maximisant leur utilité, que de celles, rigides et inadaptées, des systèmes de commande communistes. L'État développeur asiatique était décrit comme un planificateur rationnel dont l'influente main visible ne supprimait pas les marchés mais fixait les grands objectifs, créant ou favorisant des secteurs stratégiques par la mise en place des cadres institutionnels et des instruments d'intervention adaptés aux diverses séquences d'industrialisation. L'économiste français Robert Boyer souligne que le dirigisme français d'après 1945 comportait des caractéristiques similaires. Il note que « la contribution la plus décisive au dynamisme industriel tient au rôle déterminant de l'État dans la reconstruction des infrastructures, la stimulation de la production de masse par la nationalisation, dans le contrôle du crédit à travers le secteur nationalisé comme la Banque de France, enfin la constitution d'une couverture sociale d'une ampleur sans précédent puisqu'elle touche les retraites, la santé, l'éducation, le logement (9) ».

Pour le pouvoir chinois, libéraliser et créer des marchés sans perte de contrôle politique et ouvrir l'économie au monde sans perte d'autonomie, afin d'éviter la constitution de rapports de dépendance typiques des relations asymétriques Nord-Sud, étaient des questions centrales. Dans la première phase de la transition, allant de l'annonce des réformes (1978) à la crise et la répression de Tiananmen

(1989), la politique d'ouverture fut marquée par le gradualisme avec, notamment, la création en 1979 de zones économiques spéciales (ZES) expérimentales dans les provinces maritimes traditionnellement les plus internationalisées du pays. Au cours des années 1980, les ZES attirèrent l'investissement international privé asiatique, d'abord diasporique chinois puis japonais, avec une accélération à partir de 1984-1985. L'investissement direct provenant de Hongkong, Macao, Taïwan et Singapour se concentra dans des industries à forte intensité de travail et contenus technologiques faibles (textile, jouets, etc.), mais amorça une dynamique de croissance locale qui alla en s'intensifiant. Les investissements nippons dans le secteur manufacturier, pour moitié dans des coentreprises produisant autant ou plus pour le marché chinois que pour les marchés régionaux, jouèrent un rôle important à partir de 1985, passant de 4,5 % des investissements totaux japonais en Asie de l'Est à 44,7 % une décennie plus tard. « L'afflux d'investissement du Japon et des "tigres asiatiques" dans le secteur manufacturier orienté vers les exportations, note Ho-fung Hung, a conduit à l'intégration de la Chine du Sud dans l'ordre économique régional » dirigé par le Japon (10).

(1) Lire « China rewrites the global rules », *Le Monde diplomatique*, édition anglaise, février 2016.

(2) Cf. par exemple Thomas Risse (sous la dir. de), *Governance Without a State? Policies and Politics in Areas of Limited Statehood*, Columbia University Press, New York, 2011.

(3) Cf. Saskia Sassen, « A savage sorting of winners and losers : Contemporary versions of primitive accumulation », *Globalizations*, vol. 7, n° 1, Abingdon, 2010; Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, Paris, 2000; Jerry Harris et William Robinson, « Towards a global ruling class? Globalization and the transnational capitalist class », *Science and Society*, vol. 64, n° 1, New York, 2000.

(4) Selon l'expression de Peter Nolan dans *Transforming China : Globalization, Transition and Development*, Anthem Press, Londres, 2004.

(5) Philip Kuhn, *Les Origines de l'État chinois moderne*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1999.

(6) Sebastian Heilmann et Lea Shih, « The rise of industrial policy in China, 1978-2012 », Harvard-Yenching Institute Working Paper Series, 2013.

(7) *Ibid.*

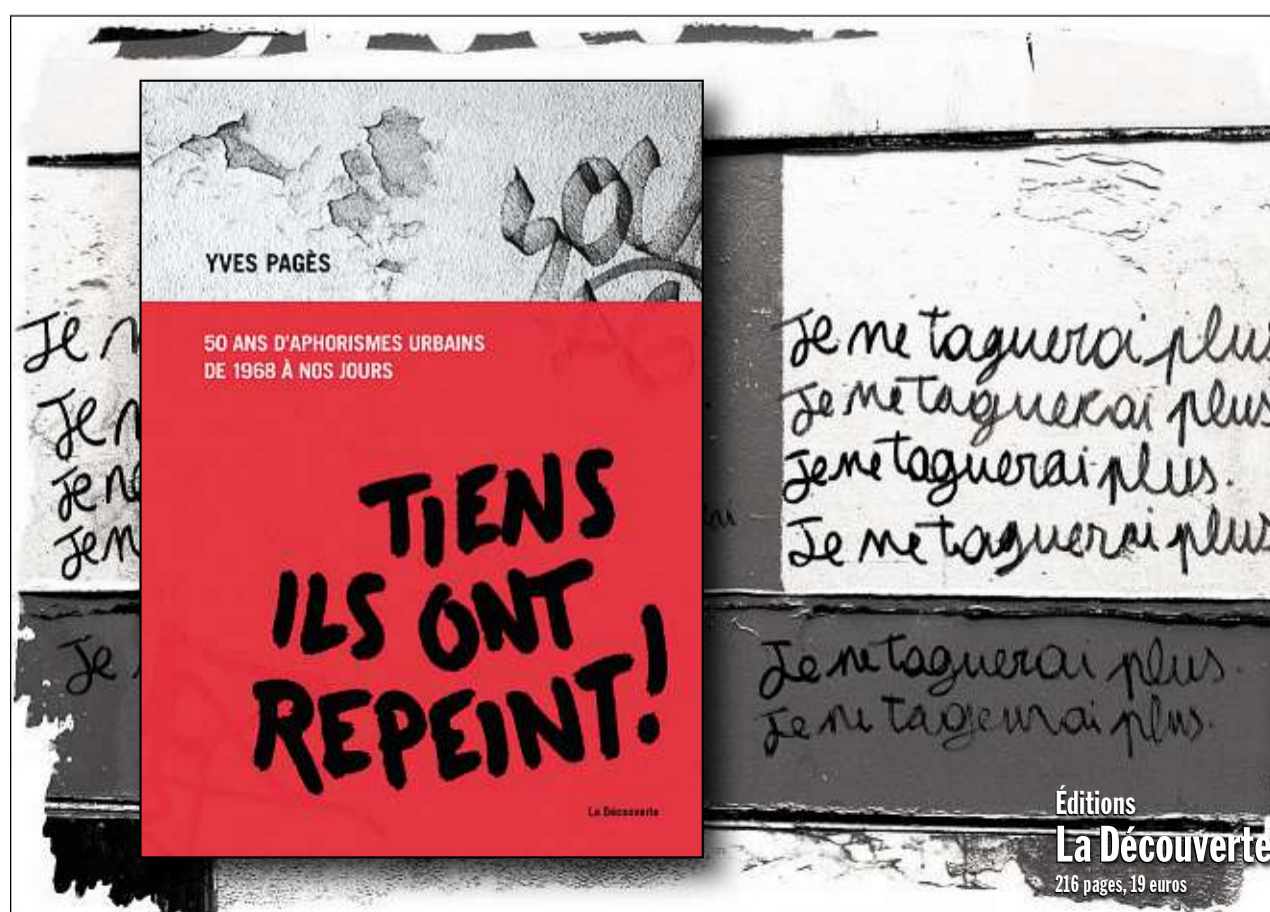
(8) Chalmers Johnson, *MITI and the Japanese Miracle : The Growth of Industrial Policy*, Stanford University Press, 1982.

(9) Robert Boyer, « Heurs et malheurs de l'industrie française : 1945-1995. Essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste », Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap), Paris, 1998.

(10) Ho-fung Hung (sous la dir. de), *China and the Transformation of Global Capitalism*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2009.

## Nos précédents articles

- « Mais que veut Xi Jinping ? », Jean-Louis Rocca (octobre 2017).
- « Ce que cachent les soubresauts financiers », Michel Aglietta (octobre 2015).
- « Bientôt des yuans dans toutes les poches ? », Yifan Ding (juillet 2015).
- « La Chine est-elle impérialiste ? », Michael T. Klare (septembre 2012).
- « Au centre de la mondialisation », Philippe Rekacewicz, dans « Chine, état critique », *Manière de voir*, n° 123 (juin-juillet 2012).
- « Mue chinoise dans les couloirs de l'OMC », Hua Cai, dans « Où se cachent les pouvoirs », *Manière de voir*, n° 122 (mars-avril 2012).
- « Finance, puissances... le monde bascule », Martine Bulard (novembre 2008).
- « La Chine affirme ses ambitions navales », Olivier Zajec (septembre 2008).
- « Renouveler le leadership américain », Hubert Védrine (août 2008).
- « La Chine bouscule l'ordre mondial », Martine Bulard (août 2005).
- « Les Asiatiques réinventent l'Asie », Wang Hui (février 2005).
- « Émergence d'une diplomatie active », Dingli Shen (octobre 2004).
- « Les ressorts cachés du dynamisme chinois », Roland Lew (octobre 2004).
- « Le mythe trompeur du postnational », Noëlle Burgi et Philip S. Golub (avril 2000).



Éditions  
La Découverte  
216 pages, 19 euros

D'UNE STRATÉGIE DE PUISSANCE

# a su exploiter la mondialisation

Une évolution notable intervient au cours des années 1990. Après une pause de trois ans dictée par les luttes politiques au sommet consécutives à Tiananmen, la fraction dominante du pouvoir autour de Deng accéléra et approfondit la restructuration libérale interne et l'internationalisation, mondiale plutôt que régionale, de l'économie. Ce choix fut influencé par le basculement contemporain des relations internationales – la chute de l'Union soviétique, la guerre du Golfe de 1990 et le chancèlement puis la stagnation longue de l'économie japonaise –, qui entérinaient le rôle prépondérant des États-Unis. Devant cette situation radicalement nouvelle, le choix fut, selon Deng lui-même, « de fermement adhérer à la construction économique et de continuer sur cette ligne, à moins qu'il n'y ait une agression étrangère à grande échelle. Nous ne devrions jamais détourner notre attention de cette tâche centrale (11) ». Le corollaire géopolitique de l'intégration dans l'économie capitaliste mondiale fut le besoin d'une évolution pacifique des rapports avec les États-Unis. En 1992, la Chine signa ainsi un protocole d'accord avec eux, accédant à leurs demandes concernant les tarifs douaniers, les brevets et les droits de propriété intellectuelle. Dans la vision américaine, l'incorporation de la République populaire dans l'économie mondiale ouvrait un nouveau et vaste champ d'investissement, tout en offrant aussi l'occasion de façonner sa trajectoire économique et politique.

La nouvelle configuration internationale posait à la Chine un dilemme com-

mun à tous les États du Sud : comment gravir l'échelle du développement en intégrant un marché mondial organisé par les entreprises transnationales, et dont les disciplines et régimes institutionnels sont dictés par les États historiquement dominants ? Une des motivations essentielles de l'ouverture avait justement été l'acquisition et l'appropriation technologiques. En 1980, Deng avait déclaré : « La technologie, la science et même la gestion avancée de la production, qui est aussi une sorte de science, seront utiles dans n'importe quelle société ou n'importe quel pays. Nous avons l'intention d'acquérir des compétences technologiques, scientifiques et de gestion pour servir notre production socialiste (12). »

Or, pour adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine fut soumise à des conditions plus contraignantes que celles imposées aux autres pays entrants. Tandis que le Japon, la Corée du Sud ou Taïwan avaient été laissés libres de choisir des politiques dirigées protégeant leurs marchés nationaux, et avaient même été soutenus en cela par les États-Unis dans le contexte de la guerre froide, le marché chinois fut ouvert – sous conditions – aux investisseurs étrangers, soit dans des coentreprises, soit dans des entreprises entièrement détenues par des compagnies étrangères. De 2,2 milliards de dollars par an en moyenne entre 1984 et 1989, les investissements directs des entreprises étrangères passent à 30,8 milliards en moyenne annuelle entre 1992 et 2000, puis à 170 milliards entre 2000 et 2013.

## Un projet plus que centenaire

DANS les années 1990, les résultats en termes d'appropriation technologique et de répartition de la valeur ne furent pas probants. À cause du fractionnement de la production – conception, approvisionnement en matières premières, production de composants, assemblage final, commercialisation et vente au détail – et de la captation de l'essentiel de la valeur par les entreprises qui détiennent les droits de propriété intellectuelle, les gains qualitatifs nationaux s'avéraient relativement faibles. De nombreuses voix sceptiques notèrent alors que l'État n'avait pas réussi son programme de modernisation. Dans sa critique vigoureuse et systématique des choix du leadership post-Mao, Jianyong Yue soutient en particulier que « l'interaction entre le "socialisme" de marché chinois et le capitalisme mondial a engendré un puissant processus auto-renforçateur, plaçant et enfermant la Chine dans une voie de développement

caractérisée par une industrialisation sans progrès technologique (13) ».

Ce débat reste d'actualité dans certains domaines, mais on constate depuis quinze ans une tendance correctrice, avec la mise en place par le président Hu Jintao et son premier ministre Wen Jiabao (2003-2013) d'une politique industrielle nationale ambitieuse, avec des programmes pluriannuels multisectoriels centralisés et un « énorme effort d'orientation et de coordination complètes de la modernisation industrielle et technologique de la Chine (14) ». Grâce à la création d'un important réseau d'institutions de recherche et de développement, le rapport entre les dépenses de recherche et développement et le produit intérieur brut (PIB) est passé de 0,5 % en 1995 à 1,98 % en 2012, un ratio correspondant aux moyennes des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



LI BAOXUN. – Sans titre, 2013

La Chine occupe désormais le quatrième rang, derrière les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, pour le nombre de brevets déposés. Si « la Chine n'a pas encore approché la parité avec les grands pays producteurs de science dans la recherche scientifique de base », note la Fondation nationale des sciences des États-Unis, on ne peut que constater « la rapidité sans précédent de l'émergence de ce pays comme acteur majeur » scientifique et technologique (15). En 2012, dans un article intitulé « L'État gagne du terrain », l'hebdomadaire britannique *The Economist* déplorait que le « retrait de l'État » observé dans les années 1990 se soit ralenti et même inversé dans des secteurs-clés tels que l'énergie, les télécommunications, la construction navale ou encore le rail à grande vitesse du fait de « la recentralisation et la redynamisation des politiques industrielles et technologiques » (16).

De fait, la Chine gravit l'échelle de la valeur : la part de la valeur ajoutée produite sur place augmente régulièrement. En 2014, Gary Gereffi, un des meilleurs spécialistes des chaînes de valeur globales et de la transnationalisation de la production, notait que « la montée en puissance de centres alternatifs de puissance économique et politique » ainsi que « la fin du consensus de Washington » (libéralisation, privatisation, déréglementation)

représentaient un changement systémique. La « consolidation géographique et la concentration nouvelle de la valeur » modifient les équilibres entre les entreprises transnationales et certains grands États émergents : « Les pôles de croissance les plus dynamiques de l'économie mondiale sont constitués par un nombre grandissant de puissances montantes qui combinent des marchés nationaux relativement importants, une main-d'œuvre qualifiée, des producteurs capables et une poussée vers l'innovation autochtone. » Ces pays ont non seulement progressé dans la chaîne de valeur, mais sont également passés d'une industrialisation fondée sur la demande externe à des approches centrées sur les marchés intérieurs et régionaux (17). Pour diversifier les sources de financement de son commerce et s'autonomiser graduellement par rapport au dollar, la Chine s'est employée depuis quelques années à internationaliser sa monnaie, le renminbi (ou yuan) (18).

Grâce à un État développeur fort, héritier d'une longue tradition de construction bureaucratique, la Chine réalise son projet plus que centenaire de modernisation. Contrairement à des pays plus vulnérables dans lesquels la puissance publique s'est cantonnée au rôle d'« agent d'ajustement de l'économie nationale aux exigences de l'économie mondiale (19) », l'État chinois a su, avec des hauts et des bas, et

moyennant des coûts sociaux et environnementaux élevés, intégrer celle-ci tout en garantissant son autonomie. Difficilement reproductible, cette expérience n'en offre pas moins un champ de réflexion important sur les rapports entre l'État et la mondialisation.

PHILIP S. GOLUB.

(11) Cité par Suisheng Zhao, « Deng Xiaoping's southern tour: Elite politics in post-Tiananmen China », *Asian Survey*, vol. 33, n° 8, Berkeley, août 1993.

(12) Cité par Yasheng Huang, « The role of foreign-invested enterprises in the Chinese economy: An institutional foundation approach », dans Shuxun Chen et Charles Wolf Jr. (sous la dir. de), *China, the United States, and the Global Economy*, Rand Corporation, Santa Monica, 2001.

(13) Jianyong Yue, « Dilemma of national development in globalization: The politics behind China's accession to the WTO », thèse de doctorat, London School of Economics, 2011.

(14) Heilmann et Shih, *op. cit.*

(15) National Science Foundation, « Asia's rising science and technology strength: Comparative indicators for Asia, the European Union, and the United States », Arlington, mai 2007.

(16) « The state advances », *The Economist*, Londres, 6 octobre 2012.

(17) Gary Gereffi, « Global value chains in a post-Washington consensus world », *Review of International Political Economy*, vol. 21, n° 1, Abingdon, 2014.

(18) Cf. « China rewrites the global rules », *op. cit.*

(19) Gregory Chin, « Between "outside-in" and "inside-out": The internationalization of the Chinese state », dans David Zweig et Chen Zhimin (sous la dir. de), *China's Reforms and International Political Economy*, Routledge, New York, 2007.

## La roue de la fortune

GRÂCE à une dynamique de croissance soutenue, comparable en intensité à celle du Japon entre 1950 et 1975 (plus de 9 % par an), la Chine est devenue la première économie en parité de pouvoir d'achat (PPA), la deuxième au taux de change courant. Sa part du produit intérieur brut (PIB) mondial en PPA est en effet passée de moins de 2 % en 1980, au début de la transition postmaoïste, à plus de 17 % en 2014, devant l'Union européenne (16,9 %) et les États-Unis (15,9 %) (1). Le PIB par habitant (en PPA), mesure plus fine du développement, a été multiplié par 57 pendant la même période, passant de 250 dollars en 1980 à 14 450 dollars en 2015.

L'internationalisation concomitante de l'économie chinoise a eu de multiples effets globaux. La République populaire représentait moins de 0,5 % du commerce mondial au début des années 1970 ; elle est aujourd'hui la première nation commerçante (13,15 % des exportations, 9,78 % des importations en 2015) et se trouve au cœur des réseaux transnationalisés de production et d'échanges qui structurent l'économie mondiale. Depuis le début des années 2000, elle a remplacé le Japon à l'épicentre de la régionalisation en Asie orientale et joué un rôle déterminant dans la constitution d'un nouveau réseau d'échanges et d'investissements « Sud-Sud ». Elle représente ainsi une part importante, souvent dominante, du commerce international de nombreux pays dits « émergents » hors Asie de l'Est, notamment le Brésil (dont 18 % des échanges s'effectuaient avec elle en 2016, contre moins de 1 % au début des années 1990), le Chili (18 %), l'Argentine (9 %), l'Afrique du Sud (13 %) ou l'Inde (11 %). Dans le même temps, du fait de ses surplus, elle est devenue, derrière le Japon, le deuxième créancier du monde et le deuxième créancier des États-Unis (2).

Ces données agrégées ne disent rien de la qualité du développement – innovation scientifique, montée en gamme des filières, diffusion sociale du progrès technique – ni des conséquences problématiques d'une mutation qui a engendré de profondes fractures spatiales et sociales et d'importantes nuisances écologiques. La restructuration capitaliste a accouché d'une société duale. Le coefficient de Gini, mesure fine de la dispersion des revenus et donc du degré d'inégalité des sociétés, est passé de 0,16 au début de la transition postmaoïste à 0,4 en moyenne depuis la fin des années 1990 (0,27 en Suède, 0,32 en France, 0,34 au Royaume-Uni et 0,4 aux États-Unis) ; le développement inégal des territoires s'est fortement accentué, les écarts béants de niveaux de vie entre villes et campagnes conduisant à des flux migratoires sans précédent vers les côtes et les centres urbains ; et l'industrialisation et l'urbanisation produisent à leur tour des dommages importants pour l'environnement (le taux de la population urbaine est passé de 16 % en 1960 à 56 % aujourd'hui, et devrait atteindre 70 % au milieu du siècle). S'ils ne sont pas corrigés, ces problèmes de justice distributive, d'asymétrie spatiale et de soutenabilité écologique pourraient compromettre les phases ultérieures de l'ascension.

P. S. G.

(1) Cela ne signifie pas que la Chine ait plus de poids que les États-Unis dans l'économie mondiale. Au taux de change courant, l'économie chinoise a produit une richesse de 11 200 milliards de dollars en 2016, contre 18 569 milliards de dollars pour l'économie américaine. Son revenu national brut par habitant est beaucoup plus faible compte tenu de la taille de la population (8 260 dollars, contre 56 180 dollars aux États-Unis en 2016, selon la Banque mondiale).

(2) La Chine était devenue le premier créancier étranger des États-Unis en 2008, devant le Japon. En 2015, le Japon est à nouveau arrivé de peu en premier. Pour les séries historiques, cf. [www.treasury.gov](http://www.treasury.gov)

LE MONDE diplomatique

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DES ARCHIVES DU JOURNAL DE 1954 À NOS JOURS

Plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

[www.monde-diplomatique.fr/archives](http://www.monde-diplomatique.fr/archives)

## BOMBARDEMENTS, FAMINE ET CHOLÉRA

## Enlèvement saoudien au Yémen

(Suite de la première page.)

L'Arabie saoudite prétend rétablir le pouvoir du président Hadi et lutter contre l'influence de l'Iran, accusé de soutenir les houthistes. En dépit de ses limites patentes et des crimes commis, cet engagement militaire bénéficie de manière continue de l'appui technique (satellites de reconnaissance, photographies aériennes, aide de conseillers militaires, ravitaillements en vol...) des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. La complicité de ces gouvernements, sans doute avant tout motivée par de juteux contrats d'armement (2), les a longtemps conduits à s'opposer à la constitution d'une commission d'enquête indépendante dans le cadre de l'ONU. Ce fut le cas en octobre 2015, quand un projet de résolution sur l'envoi d'enquêteurs indépendants au Yémen proposé par les Pays-Bas fut blo-

qué au niveau du Conseil des droits de l'homme des Nations unies après d'importantes pressions saoudiennes. En septembre 2017, un compromis a été trouvé, à l'initiative de la France; mais la capacité de travail de la commission formée, comprenant des experts internationaux, apparaît limitée par les difficultés d'accéder aux fronts. Plus globalement, le cadre juridique de l'intervention est contestable notamment du fait du vide constitutionnel qui prévalait en mars 2015, puisque M. Hadi avait formellement achevé son mandat présidentiel quand il fit appel à l'aide saoudienne. Celle-ci n'a été qu'indirectement validée par la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée trois semaines après le début de l'offensive de la coalition. Ainsi l'opération «Tempête décisive» continue-t-elle de reposer sur une interprétation spéculative du droit international.

Hussein dans le contexte de la guerre du Golfe) et une pauvreté endémique causée par la faiblesse de ses ressources naturelles, sans compter la corruption de ses dirigeants. Au tournant du nouveau siècle, la «guerre contre le terrorisme» transforme très vite le Yémen en un front important de la lutte contre Al-Qaïda, mais cela n'entraîne pas d'actions concrètes en faveur du pays et de son développement. Les drones américains censés éliminer la menace djihadiste s'avèrent à la fois contre-productifs, en contribuant à légitimer les djihadistes aux yeux d'une population victime de «dommages collatéraux», et symptomatiques d'un intérêt bien limité pour le pays – car ces armes caractérisent une «non-politique» et constituent un interventionnisme par défaut. Le Yémen n'a de fait jamais été une priorité, quand bien même les décideurs américains affirmaient publiquement que la branche locale d'Al-Qaïda était la plus dangereuse du monde. Au moment du «printemps yéménite» de 2011, qui mit fin à plus de trois décennies de règne du président Saleh, l'enthousiasme légitime lié à la mobilisation pacifique de la jeunesse révolutionnaire et aux perspectives de démocratisation n'a pas davantage généré un engagement suffisant ou même authentique de la «communauté internationale». Le pays a en définitive été abandonné avant de s'effondrer dans la guerre, Américains et Européens acceptant de sous-traiter leur politique yéménite aux monarchies du Golfe.

L'intervention militaire saoudienne en mars 2015 a pu être motivée par la volonté de légitimer les nouveaux dirigeants du royaume, en particulier le prince Mohammed Ben Salman («MBS»), né en 1985, alors qu'il venait juste d'être nommé ministre de la défense par son père Salman, monté sur le trône en janvier. Mais son enlèvement pourrait se révéler coûteux, bien au-delà de la péninsule arabique. Sur le plan financier déjà, la guerre est réputée mobiliser 15 milliards de dollars par an (certaines estimations, quatre fois plus élevées, semblent exagérées [4]), alors que

le budget du royaume est lourdement déficitaire et que le baril de pétrole peine à dépasser la barre des 50 dollars. L'incapacité à vaincre la rébellion houthiste et les impasses liées notamment à l'avenir politique de M. Hadi, qui n'a qu'une base populaire limitée, soulignent les errements de la stratégie menée. L'instabilité à la frontière, marquée par les incursions

quotidiennes des houthistes en territoire saoudien, a imposé l'évacuation de nombreux villages. À plusieurs reprises, les rebelles yéménites et leurs alliés ont même pu lancer des missiles de moyenne portée vers les villes saoudiennes, y compris Riyad en novembre 2017, ces projectiles étant interceptés ou s'écrasant dans des zones non habitées.

## Expansion djihadiste

CETTE GUERRE est ainsi devenue un piège pour la monarchie. Dès lors, les autorités saoudiennes hésitent entre une propagande laissant croire que les opérations se déroulent bien et une communication catastrophiste transformant le royaume en... victime. Un diplomate saoudien à l'ONU affirmait ainsi publiquement en août 2016 que cinq cents civils saoudiens avaient été tués par les houthistes (5). Dans ce cadre, il est peu probable que «MBS», qui pourrait très rapidement accéder au trône, puisse prétendre, guerre au Yémen à l'appui, avoir fait montre de sa clairvoyance, de son leadership et de son efficacité. Son image, tant auprès de ses sujets qu'à l'échelle internationale, pourrait même en être durablement affectée.

L'effondrement des institutions étatiques yéménites dans le contexte de la guerre bénéficie par ailleurs aux groupes islamistes armés. La marginalisation du parti Al-Islah, branche locale des Frères musulmans, qui avait joué un rôle central, politique et pacifique, au cours du «printemps yéménite», représentait un objectif partagé par l'ensemble des belligérants. L'Arabie saoudite et, plus encore, les Émirats arabes unis, également fortement engagés, ont renforcé des groupes salafistes concurrents d'Al-Islah par des financements et la livraison d'équipements civils et militaires. Tel est le cas à Ta'ez, troisième ville du pays, assiégée par les houthistes, ainsi que dans les provinces méridionales. La frontière entre ces milices et Al-Qaïda

apparaît parfois poreuse, et le risque de voir ces groupes échapper à leurs soutiens demeure important.

Une lecture confessionnelle du conflit, opposant les sunnites à des houthistes renvoyés à leur appartenance au zaydisme (une branche de l'islam chiite différant du chiisme duodécimain majoritaire en Iran), renforce l'assise des djihadistes. En avril 2015, le chaos a permis à Al-Qaïda de prendre le contrôle de Moukalla, cinquième ville du pays, et d'y exercer le pouvoir pendant une année en s'alliant avec des tribus. La période a également coïncidé avec l'émergence de l'Organisation de l'État islamique (OEI). L'expansion djihadiste n'a pu être réellement contrariée par l'augmentation du nombre d'attaques de drones américains ou les raids des forces spéciales depuis l'arrivée de M. Donald Trump au pouvoir. Si l'afflux de combattants étrangers au Yémen est limité, on peut craindre que, le conflit se pérennisant, le pays émerge comme une base de repli pour

(2) Cf. Tony Fortin et Warda Mohamed, «Comment la France participe à la guerre contre le Yémen», Orient XXI, 12 septembre 2017, <http://orientxxi.info>

(3) Ghassan Salamé, «Les dilemmes d'un pays (trop) bien situé», dans Rémy Leveau, Franck Mermier et Udo Steinbach (sous la dir. de), *Le Yémen contemporain*, Karthala, Paris, 1999.

(4) Sébastien Sons et Toby Matthiesen, «The Yemen war in Saudi media», Muftah, 20 juillet 2016, <http://muftah.org>

(5) Dépêche en arabe, Sanaa, 3 août 2016, [Almas-daronline.com](http://almas-daronline.com)

## Relégation progressive

UN TEL laisser-faire des grandes puissances exprime un mépris profond pour les Yéménites en même temps qu'un refus de comprendre les ressorts d'une confrontation dont les conséquences dépassent le pays. Le désintérêt de l'opinion publique internationale pour ce conflit, qui semble impliquer qu'il ne serait qu'une guerre de basse intensité supplémentaire dans un «réduit» du monde, apparaît comme paradoxal tant le Yémen demeure au cœur d'enjeux fondamentaux que chacun aurait tort de continuer à ignorer.

Historiquement, l'Arabie Heureuse (*Arabia Felix*), comme l'appelaient les Romains, n'a pas toujours constitué une marge délaissée. Ce pays parfois décrit comme «trop bien situé» (3), à la croisée des routes commerciales et stratégiques, n'a cessé de susciter des convoitises. Il fit fantasmer tant en Orient qu'en Occident, tantôt décrit comme un berceau du monothéisme, tantôt comme un réservoir d'authenticité arabe et islamique. Il était

le principal pourvoyeur de café au XVII<sup>e</sup> siècle, et Voltaire le qualifia de «pays le plus agréable de la terre». Il alimenta ensuite les rêves orientalistes d'Arthur Rimbaud comme de Paul Nizan et d'André Malraux, qui chercha de ce côté de la mer Rouge les traces de la reine de Saba. Le port d'Aden fut à compter de 1839 le joyau de l'Empire britannique et devint, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le deuxième plus actif du monde. Cette place au cœur d'échanges et de flux est également soulignée par la mobilité des Yéménites, de la Corne de l'Afrique à l'Asie du Sud-Est en passant par le Golfe, mais aussi les bassins industriels du Pays de Galles et du Midwest américain.

La relégation du Yémen a été progressive, générée par les conflits, la guerre froide, les expulsions de travailleurs yéménites (comme fin 1990, quand 800 000 d'entre eux quittèrent de force l'Arabie saoudite, leur pays étant perçu comme un soutien de l'Irak de Saddam



ABDULNASSER GHAREM. – «Tank», 2010

**Très virulent à l'égard de l'Arabie saoudite durant la campagne électorale de 2016, le président américain entend désormais faire profiter son pays de la richesse du royaume. Une démarche intéressée qui ne tient pas compte des difficultés structurelles d'un pays engagé dans d'incertaines réformes économiques et sociétales.**

PAR IBRAHIM WARDE \*

EN SEPTEMBRE 2016, au plus fort de la campagne électorale américaine, le Sénat et la Chambre des représentants adoptaient à la quasi-unanimité la loi Jasta (Justice Against Sponsors of Terrorism Act). Visant directement l'Arabie saoudite,

elle permet aux citoyens américains de poursuivre en justice les États qui auraient aidé «directement ou indirectement» des organisations impliquées dans «des activités terroristes contre les États-Unis». M. Donald Trump, qui venait alors d'obtenir l'investiture républicaine, apporta un soutien aussi indéfectible que tonitruant à cette loi. Lorsque le président Obama tenta

sans succès d'y opposer son veto (au nom du principe bien établi de l'immunité des États), le candidat républicain y vit un acte «honteux» (1).

Avant l'accession à la présidence de M. Trump, trois thèmes dominaient en effet dans sa perception de l'Arabie saoudite. Celui du terrorisme : il rappelait sans cesse les attentats du 11 septembre 2001 et le fait que «quinze des dix-neuf terroristes» détenaient la nationalité saoudienne. Celui d'une richesse selon lui induite du royaume. Enfin, celui d'un État pique-assiette qui devrait contribuer davantage aux dépenses liées à sa sécurité. Il déclara par exemple : «L'Arabie saoudite est le plus grand bailleur de fonds du terrorisme. Le pays utilise nos pétrodollars, notre propre argent, pour financer les terroristes qui cherchent à détruire notre peuple» (2). Et, évoquant plus généralement les monarchies de la

région, il affirmait peu après son élection : «Les États du Golfe n'ont rien d'autre que de l'argent. Tandis que nous, nous n'en avons pas ; nous sommes endettés à hauteur de 20 000 milliards de dollars. Je vais demander à ces pays de nous donner beaucoup d'argent» (3).

Avant d'entrer en politique, M. Trump avait longtemps convoité ces marchés. En mai 2015, sa fille et proche collaboratrice Ivanka annonçait que l'entreprise familiale avait l'intention de concentrer son attention sur l'Arabie saoudite, le Qatar, Dubaï et Abou Dhabi (4). Ce qui explique sans doute leur omission du

programme d'«exclusion des musulmans» (*muslim ban*) qui avait suscité l'enthousiasme des foules républicaines durant la campagne. Une semaine après l'entrée en fonction de M. Trump, un décret présidentiel fermait les frontières aux réfugiés et suspendait l'octroi de visas aux ressortissants de sept pays musulmans (Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen) au nom de la menace terroriste. Le décret fut bloqué par les juges, en raison de son aspect discriminatoire envers l'islam. Aucune des moutures successives de ce texte fréquemment remanié par la suite n'a jamais inclus les États du Golfe (5).

## Transgressifs et imprévisibles

L'ANNONCE que M. Trump se rendrait à Riyad pour son premier voyage à l'étranger, en mai dernier, créa néanmoins la surprise. Au-delà du clinquant et des dorures, le président américain et les dirigeants saoudiens s'étaient découverts bien des affinités : non seulement leur détestation commune de l'Iran et du président Obama, mais aussi une manière de diriger. Depuis son accession au pouvoir, M. Trump entend gouverner comme il gérait auparavant la Trump Organization, une petite structure familiale (qui brasse pourtant des sommes considérables) où il était seul maître à bord. Il avait pour principaux collaborateurs ses enfants, qui ont conservé leur rôle de conseillers du prince. Or, dans le royaume qui porte le nom de la famille régnante, famille et État se confondent sans complexes ni restrictions d'ordre constitutionnel. Et, tout comme M. Trump cherche à transgresser les

normes politiques américaines, le prince héritier et homme fort de l'Arabie saoudite, M. Mohammed Ben Salman, surnommé «MBS», se veut imprévisible.

Il n'est pas très étonnant que des liens étroits se soient tissés entre le gendre du président américain (36 ans) et le futur roi de l'Arabie saoudite (32 ans). M. Jared

(1) Mark Hensch, «Trump slams Obama for "shameful" 9/11 bill veto», *The Hill*, Washington, DC, 23 septembre 2016.

(2) Leif Wenar, «Citizen Trump was right about the Saudis: President Trump, not so much», *The Los Angeles Times*, 22 mai 2017.

(3) RealClearPolitics, 16 décembre 2016.

(4) «Trump eyes UAE, KSA and Qatar hotels», 10 mai 2015, [www.hoteliermiddleeast.com](http://www.hoteliermiddleeast.com)

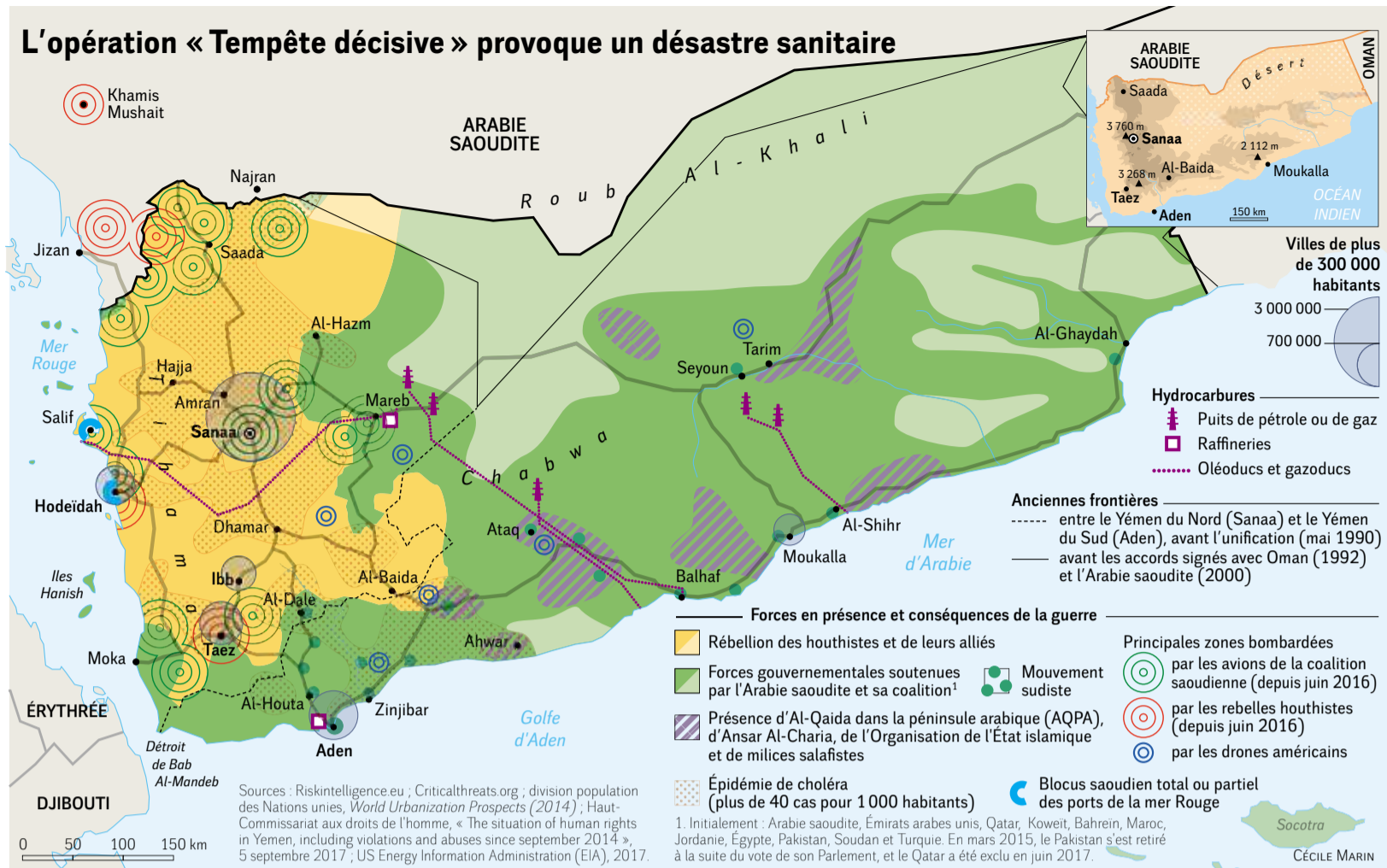
(5) Steve Almasy et Darran Simon, «A timeline of President Trump's travel bans», 30 mars 2017, <http://edition.cnn.com>

\* Professeur associé à la Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University (Massachusetts).

## ALLIANCES,

## Singulière amitié

## L'opération « Tempête décisive » provoque un désastre sanitaire



les djihadistes, qui y trouveront de nombreuses ressources, particulièrement des armes, pour exporter leur violence.

Enfin, les combats comme la terrible crise humanitaire, liée notamment au blocus maritime et aérien qu'impose la coalition, ont provoqué le déplacement de plus de trois millions de Yéménites, selon l'ONU. Dans leur majorité, ces réfugiés ont plutôt regagné leur berceau familial rural que fui vers l'étranger : la position géographique dans un coin de la péninsule ainsi que le blocus des ports et des aéroports (partiellement levé le 23 novembre) réduisent les échappatoires. Mais la dynamique pourrait évoluer si la condition des civils continue de se détériorer. Les Yéménites n'hésiteront pas alors à traverser le golfe d'Aden et s'inséreront dans les réseaux migratoires qui, à l'exemple de ceux qu'empruntent Érythréens ou Soudanais, tentent de

traverser la Méditerranée et de gagner une Europe déjà incapable de gérer avec humanité la crise liée aux réfugiés syriens. Les pays du Golfe, qui partagent avec le Yémen une frontière déjà perméable, ne parviendront pas davantage à contenir une pression migratoire sensiblement accrue.

Mais ces défis risquent rapidement d'apparaître mineurs au regard de ce qui se dessine à moyen terme. L'épuisement des ressources en eaux souterraines, notamment autour de Sanaa, pourrait imposer des mouvements de population de grande ampleur dans la décennie qui vient. Imagine-t-on les conséquences et le coût du transfert des trois millions d'habitants d'une capitale perchée à 2 300 mètres d'altitude et qui ne peut que très difficilement être alimentée en eau désalinisée ? Tazé affronte une situation équivalente. La croissance démographique (la population est censée doubler

tous les vingt ans) ainsi que le changement climatique, qui bouleverse les précipitations et donc l'agriculture, précipitent l'échéance. Dès lors, la guerre empêche de répondre aux défis écologiques et humains, par exemple en investissant dans un appareil productif sur les côtes. Au sortir de la décennie 2000, des ingénieurs, rattachés au conglomérat Saudi Ben Laden Group, projetaient de construire des villes nouvelles et même un pont pour rejoindre Djibouti, de l'autre côté du détroit de Bab Al-Mandeb (qui mesure vingt-trois kilomètres au plus étroit).

Symétriquement, pour les Saoudiens comme pour les autres États engagés dans la coalition, qui cherchent à diversifier leur économie en la rendant moins dépendante de la rente pétrolière, la guerre déclenchée en 2015 apparaît, par-delà son coût financier et humain,

comme un bien mauvais calcul, en détruisant un marché potentiel. Sans vision de long terme, les Yéménites finiront par rappeler que leur chute ne se fera pas sans conséquence pour le monde.

Le Yémen, plutôt qu'une marge négligeable, constitue le laboratoire d'un avenir qui pourrait être sombre. Toutefois, l'histoire de son peuple recèle aussi des ressources qui empêchent de désespérer. La capacité d'adaptation, la résilience et l'inventivité de modèles sobres éprouvés au cours des siècles, par exemple via certaines règles du droit tribal, pour faire face aux guerres, régler les conflits, distribuer les ressources en eau et réduire les inégalités de richesse, constituent des leçons, de la matière à réflexion, voire des pistes particulièrement précieuses.

LAURENT BONNEFOY.

## Escalade

**18 juin 2004.** Début de la guerre de Saada opposant les houthis à l'armée. Après six ans de conflit, ceux-ci conservent le contrôle de la province de Saada.

**Janvier 2011.** Début du soulèvement révolutionnaire contre le président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis 1978.

**27 février 2012.** M. Saleh, à qui l'immunité a été accordée, remet ses pouvoirs à M. Abd Rabbo Mansour Hadi, élu initialement pour une période transitoire de deux ans.

**21 septembre 2014.** Les rebelles houthis s'emparent de la capitale, Sanaa, avec l'appui de l'ancien président Saleh, et interrompent la transition politique. Un accord de paix est signé sous l'égide des Nations unies et un nouveau gouvernement est formé le 13 octobre sous la direction de M. Khaled Bahah. M. Hadi reste président.

**22 janvier 2015.** Tandis que la rébellion contrôle militairement la capitale, le gouvernement de M. Bahah et le président Hadi annoncent leur démission.

**26 mars 2015.** Début de l'opération militaire « Tempête décisive » menée par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et une coalition de dix pays soutenue par les États-Unis, à la demande du président Hadi, qui s'est réfugié à Riyad et revient sur sa démission.

**14-26 juillet 2015.** Les forces antihouthis repréent le contrôle d'Aden.

**16-22 septembre 2015.** Le gouvernement de M. Bahah puis le président Hadi s'installent par intermittence à Aden.

**6 août 2016.** Échec des négociations de paix au Koweït.

**15 mai 2017.** Les rebelles houthis déclarent l'état d'urgence sanitaire après la recrudescence des cas de choléra.

**4 novembre 2017.** L'Arabie saoudite intercepte un missile tiré en direction de l'aéroport de Riyad.

## FAMILLE, AFFAIRES

## entre Riyad et Washington

Kushner (comme d'ailleurs sa femme Ivanka) occupe des bureaux à la Maison Blanche. Bien que dépourvu d'expérience politique, ce promoteur immobilier dispose de prérogatives étendues. Dans le cadre de son rôle de haut conseiller du président, il est chargé du dossier du Proche-Orient, où, fort de son amitié avec le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, il envisage de conclure un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens. M. Kushner est aussi à la manœuvre en ce qui concerne le rapprochement entre Saoudiens et Israéliens, tous deux ayant, outre l'Iran, le Hezbollah libanais dans le collimateur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la volonté saoudienne d'isoler ce parti sur la scène politique libanaise – via la « démission » du premier ministre Saad Hariri, le 4 novembre dernier – s'est accompagnée de signaux amicaux adressés par Riyad à Tel-Aviv.

Mais on retrouve aussi M. Kushner derrière d'autres décisions politiques, dont celles d'embaucher M. Paul Manafort (aujourd'hui mis en examen notamment pour blanchiment d'argent) ou de révoquer le patron du Bureau fédéral d'enquête (FBI) James Comey – un geste qui a entraîné la désignation du procureur spécial Robert Mueller. Ce dernier s'intéresse d'ailleurs aux activités de M. Kushner, en particulier à ses rencontres secrètes avec M. Sergueï Gorkov, qui figure sur la liste des personnalités visées par les sanctions américaines depuis l'annexion de la Crimée par la Russie (6).

La visite de M. Trump à Riyad, les 20 et 21 mai, devait prouver au monde ses talents de « supernégociateur ». Dans un discours adressé à une cinquantaine de

dirigeants musulmans, le président américain présenta sa vision d'une union sacrée face à l'Iran. Une sorte d'OTAN (7) sunnite venait de naître. L'annonce de transactions immédiates ou à venir d'un montant de 380 milliards de dollars, dont 110 milliards de contrats militaires, présentés comme « l'accord d'armement le plus important de l'histoire des États-Unis », souleva l'enthousiasme des milieux d'affaires des deux pays. M. Trump avait tenu ses promesses électorales, car ces contrats visaient, selon lui, à « soutenir la sécurité de l'Arabie saoudite et de la région du Golfe face aux

Mais le nouvel ordre régional envisagé par M. Trump n'a duré que quelques jours... Le prince héritier saoudien imposa en effet un blocus à son voisin qatari, accusé de financer le terrorisme (8). Le front sunnite se lézarda d'un seul coup ; créé en 1981 par six pétromonarchies (Arabie saoudite, Qatar, Émirats arabes unis, Bahreïn, Oman et Koweït) pour endiguer l'Iran, le Conseil de coopération du Golfe (CGC) est au bord de l'écroulement.

Qu'en sera-t-il de la moisson de contrats et de précontrats conclus à Riyad ? On peut douter de leur exécution. L'entente cordiale qui règne entre les États-Unis et l'Arabie saoudite repose en effet sur un malentendu. Le président Trump entend tirer profit de la richesse des Saoudiens, sans toutefois comprendre que le « royaume magnifique » rencontre de grandes difficultés financières consécutives à la chute des prix du pétrole et n'a pas les moyens de ses ambitions géopolitiques et économiques. Certes, les pro-

menaces iraniennes, tout en renforçant la capacité du royaume à contribuer aux opérations antiterroristes dans la région, ce qui soulagera l'armée américaine ». Mieux, le fonds souverain saoudien devrait participer directement aux dépenses d'infrastructure des États-Unis. Le groupe financier américain Blackstone, présidé par M. Stephen Schwarzman, un proche conseiller du président, annonça par la même occasion la création d'un fonds appelé à lever 100 milliards de dollars pour financer « principalement » des projets d'équipement sur le territoire américain.

## « Vision 2030 »

messes qui ne peuvent être tenues n'engagent que ceux qui y croient. Mais l'équipe au pouvoir à Riyad semble convaincue qu'on peut changer la société par décret.

M. Ben Salman a lancé en 2016 le plan « Vision 2030 » (9), qui cherche à guérir le royaume de son addiction à l'or noir. Il est fondé sur des investissements énormes dans des mégaprojets, des privatisations de pans entiers de l'économie, la fin des subventions sur l'eau, l'électricité et l'essence dès 2020. Des taxes indirectes (sur le tabac et les boissons gazeuses) ainsi qu'une TVA à 5 % sont également prévues. Le projet devrait aller de pair avec des réformes, comme la mise au pas de la police religieuse, l'octroi de nouveaux droits aux femmes (dont celui de conduire) et la mixité dans les lieux publics.

Mais on attend toujours la mesure-phare du plan « Vision 2030 » : la privatisation de 5 % du capital de Saudi Aramco, le

giant du pétrole. Selon les chiffres du royaume, l'opération, initialement annoncée pour 2018 mais repoussée à 2019, devrait rapporter 100 milliards de dollars, ce qui suggère que l'entreprise « pèse » 2 000 milliards. Bien que de nombreux experts jugent ces estimations fantaisistes, le monde de la finance demeure appâté par ce que l'on présente comme la plus grande introduction en Bourse de tous les temps. Le président Trump a fait part de son souhait que la cotation se fasse à New York plutôt qu'à Londres ou à Hongkong, mais la loi Jasta risque de refroidir les ardeurs des investisseurs.

C'est justement pour les séduire que 3 500 chefs d'entreprise étrangers ont été conviés, du 24 au 26 octobre dernier, au « Davos du désert », un forum international d'investissement organisé au Ritz-Carlton de Riyad. Plusieurs projets pharaoniques y furent dévoilés : une cité du divertissement dans la capitale saoudienne, qui rivaliserait avec les parcs d'attractions Disney ; la transformation d'une cinquantaine d'îles de la mer Rouge en stations balnéaires de luxe ; ou encore une mégapole futuriste baptisée Neom aux confins de la Jordanie et de l'Égypte, avec des investissements prévus de 500 milliards de dollars. Une région économique spéciale de 26 500 kilomètres carrés au nord de Djeddah deviendrait, elle, la Silicon Valley du royaume ; à en croire la vidéo de promotion du projet, des robots assureraient une partie des services.

Le 4 novembre, un coup de filet sans précédent secoue le royaume. Dans l'hôtel de luxe où, quelques jours plus tôt, le « Davos du désert » avait déployé ses

fastes et ses promesses, onze princes de la famille royale, quatre ministres en exercice, plusieurs hommes politiques ainsi que des responsables militaires et des hommes d'affaires de stature internationale sont placés en résidence surveillée. Parmi les reclus figure le prince Al-Walid Ibn Talal, très hostile à M. Trump et que sa fortune, évaluée à 19 milliards de dollars, place au cinquantième rang du classement mondial des milliardaires, selon les estimations de l'agence Bloomberg. Juste avant l'opération, le roi Salman avait annoncé la création d'un « comité anticorruption » présidé par le prince héritier et chargé de « recenser les délits et les abus de biens publics ». D'innombrables comptes ont été gelés au moment où les forces de sécurité clouaient au sol des avions privés pour empêcher les personnes « suspectes de corruption » de quitter le territoire. Le président Trump a appelé le roi pour lui faire part de son soutien. Selon le *Financial Times*, les personnes arrêtées pourraient recouvrer la liberté moyennant une caution en forme de rançon correspondant à près de 70 % de leurs avoirs (10). Cela permettra-t-il de financer les promesses inconsidérées de Riyad à Washington ?

IBRAHIM WARDE.

(6) Jennifer Rubin, « Jared Kushner and Ivanka Trump must go », *The Washington Post*, 4 octobre 2017.

(7) Organisation du traité de l'Atlantique nord.

(8) Cf. « Les impasses de la guerre contre le financement du terrorisme », *LENA hors les murs*, n° 472, Lyon, juillet-août 2017.

(9) Lire Akram Belkaid, « Le Golfe par ses mots », *Le Monde diplomatique*, août 2013.

(10) Simeon Kerr, « Saudi authorities offer freedom deals to princes and businessmen », *Financial Times*, Londres, 16 novembre 2017.

# Le djihadisme sous

Chaque fois qu'on cherche à interpréter les motivations des djihadistes, le même affrontement semble monopoliser la scène : radicalisation religieuse liée à l'islam ou bien radicalisation politique qui prend l'islam pour prétexte ? Mais rares sont les spécialistes qui imaginent encore qu'une cause unique pourrait rendre compte de la démarche des milliers de jeunes Français embrigadés.

PAR AKRAM BELKAÏD  
ET DOMINIQUE VIDAL \*

DEPUIS plusieurs années, et plus particulièrement après les attentats de janvier et de novembre 2015 à Paris, le phénomène des djihadistes nés ou ayant grandi en Occident alimente nombre d'interrogations et de polémiques. Chaque attaque en Europe ou aux États-Unis relance le débat sur les racines du mal et sur la manière la plus efficace de le circonscrire. L'idée d'une responsabilité unique et exclusive de l'islam, en tant que religion et culture, empoisonne le débat public même si ses partisans demeurent minoritaires, notamment sur l'échiquier politique. Dans un contexte où les réseaux sociaux jouent un rôle de caisse de résonance pour ces thèses de type essentialiste, les spécialistes français – islamologues, politistes ou experts en conflits – tentent, sans être toujours d'accord entre eux, de faire entendre des explications plus nuancées.

Ainsi, lorsqu'on interroge le sociologue Fahrad Khosrokhavar (1) sur les motivations des djihadistes, il ne prononce pas d'emblée le mot « islam » même si ceux qui accomplissent le djihad (guerre sainte ou effort sur soi, selon les interprétations) prétendent le faire au nom de leur religion. Ce spécialiste estime que le djihadisme auquel fait face la France plonge ses racines ailleurs : dans la « crise très profonde des sociétés occidentales, dont il représente l'apogée ». L'attraction qu'exerce l'Organisation de l'État

islamique (OEI) résulterait d'une « crise d'utopie, c'est-à-dire une absence d'issue politique dans des sociétés de plus en plus inégalitaires ». Des groupes comme les Brigades rouges en Italie ou la « bande à Baader » en Allemagne, qui autrefois mobilisaient les partisans d'un recours à la lutte armée, n'existent plus. L'injustice sociale produirait aujourd'hui « une double radicalisation, populiste et djihadiste ». L'universitaire Laurent Bonelli (2), qui participe à une étude de terrain sur le profil et l'itinéraire de djihadistes français incarcérés, insiste lui aussi sur l'absence d'un « grand récit politique » autre que celui de l'idéologie djihadiste et susceptible d'être entendu par des personnes ayant intériorisé, d'une façon ou d'une autre, un statut de dominé : « Le discours djihadiste élude la question sociale. Il met l'accent sur l'existence d'un système d'oppression, mais le ramène à la dualité "non-musulmans contre musulmans". » La politiste Myriam Benraad (3) voit quant à elle le djihadisme comme une « réaction politique » aux déséquilibres dans le monde arabo-musulman et au ressentiment de ses populations à l'égard de l'Occident, jugé en grande partie responsable de cette situation : « Pour comprendre le phénomène, il faut traiter le djihadisme comme une idéologie contemporaine et s'attacher au discours et à la vision du monde de ses adeptes », explique-t-elle.

Certes. Mais les concernés ne tuent-ils pas au nom d'Allah, ne se revendiquent-ils pas avant tout soldats de la foi musulmane ? La « littérature » djihadiste,

abondante sur Internet, n'est-elle pas truffée de citations et de justifications coraniques ou liées à la tradition prophétique ? Pour Fahrad Khosrokhavar, l'islam, dans ce cas, n'est que le « prête-nom » d'une « utopie régressive et répressive », qui sert à « légitimer la violence » : le néowahhabisme, ou salafisme, qui vise le retour à une supposée pureté absolue des débuts de la révélation. L'explosion du prix du pétrole, dans les années 1970, a propulsé l'Arabie saoudite au rang de puissance économique régionale et lui a donné les moyens de diffuser à grande échelle cette vision fondamentaliste née sur le plateau du Nadjd au XVIII<sup>e</sup> siècle (4).

Installé en Suisse, le politiste Hasni Abidi (5), qui enseigne aussi en France, relève au passage la gêne des experts hexa-

gonaux. « Le monde universitaire français est unanime pour dire que l'islam, en tant que religion, n'est pas la cause du djihadisme ; mais il a du mal à défendre cette idée parce que, pour lui, la théologie musulmane est souvent une inconnue. Ce n'est pas un objet d'étude à part entière : il n'y a pas assez de chaires d'islamologie en France et en Europe. Seule une connaissance poussée, approfondie et comparative de cette religion peut donner des outils conceptuels et des arguments d'expert susceptibles de distinguer en quoi le djihadisme est un dévoiement. »

Que le fait de rapprocher islam et djihadisme puisse exacerber les préjugés antimusulmans ne doit pas, affirment certains spécialistes, brider l'analyse. C'est la position du journaliste et essayiste Pierre Puchot, coauteur d'un livre sur le sujet (6) : pour lui, il faut reconnaître que



PHOTO : FRAS BEN KHELIFA - GALERIE ELMARSA, TUNIS / DUBAÏ

THAMEUR MEJRI. – « The Crisis - The Knife » (La Crise - Le Couteau), 2013

le djihadisme, y compris en France, repose aussi sur un fondement religieux, même si cette interprétation se différencie de la lecture habituelle que la très grande majorité des musulmans font du Coran. « Depuis trente ans, le djihadisme possède ses doctrines et s'appuie sur un corpus important de textes et d'exégèse coraniques. Attention à l'effet de loupe sur les néoconvertis ou les personnes qui se radicalisent rapidement sans avoir un passé de pratique religieuse ou sans avoir vécu dans une famille pratiquante. Tout cela ne peut arriver que parce qu'une doctrine, certes minoritaire, mais suffisamment charpentée pour convaincre et se diffuser, est disponible. »

L'anthropologue Dounia Bouzar (7) récuse cette analyse. Des treize mille appels reçus en quelques mois via le numéro vert de son organisme destiné à aider les familles inquiètes des risques de radicalisation de leurs enfants, elle déduit que l'islam ne constitue pas « une cause du terrorisme, mais un moyen qu'utilisent les recruteurs ». Ainsi : « 40 % des familles n'ont aucune référence musulmane » – 5 % sont même juives. Leurs enfants se radicalisent « sans jamais aller à la mosquée ».

On pourrait objecter qu'il n'est pas seulement question de mosquées. Outre l'écoute de prêches d'imams extrémistes diffusés sur la Toile, nombre de terroristes cherchent aussi à justifier leur action par une lecture personnelle, fût-elle biaisée, du Coran. Et, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes en quête d'arguments, l'OEI se charge de leur en fournir par sa propagande sur Internet, mais aussi via ses recruteurs. « Le danger, c'est de présenter tous les djihadistes français ou européens comme des incultes religieux, met en garde Pierre Puchot. Bien sûr, certains n'ont guère lu le Coran, ne parlant même pas l'arabe. Mais d'autres ont su puiser dans le corpus djihadiste à leur disposition. » On relèvera d'ailleurs que sa réfutation religieuse fait souvent défaut. Comme l'explique Hasni Abidi, les textes d'oulémas démontant point par point l'argumentaire djihadiste sont rares, surtout en langue française, et, par ailleurs, jugés suspects par la jeunesse en quête d'une société islamique « parfaite », qui les assimile à de la propagande servant les pouvoirs arabes ou occidentaux, tous jugés ennemis.

## Extrapolations hasardeuses

MICHEL WIEVIORKA (8), auteur, en 1995, d'un livre sur l'affaire Kelkal (9), relève qu'il « n'existe pas de violence extrême sans foi ». Même si « le djihadiste la "découvre" au dernier moment », même si sa connaissance de la religion se fonde « sur une manipulation des textes », même si « d'autres facteurs interviennent dans le passage à l'acte ». Le sociologue reconnaît pourtant qu'il existe des exceptions et évoque le Norvégien Anders Breivik, qui a tué près de quatre-vingts personnes en 2011 « sans motivation religieuse ». On pourrait aussi citer l'hyperviolence du nazisme, dont la « foi » est cependant d'une autre nature. Fahrad Khosrokhavar insiste sur l'usage d'une religion fantasmée : les jeunes Français concernés « se servent d'un islam largement imaginaire pour sacrifier leur haine de la société ». Ils lisent dans le Coran « ce qui les arrange. Ils opposent deux sourates guerrières – "la prise de guerre" et "le repentir" (10) – à d'autres, très tolérantes », qui sont délibérément ignorées par le corpus théologique du djihadisme.

Qu'on ne s'étonne pas de toutes ces contradictions, présentes aussi d'ailleurs chez les experts d'autres pays, notamment outre-Manche ou aux États-Unis. Elles s'expliquent à la fois par leur domaine de spécialisation, le « terrain » qu'ils labourent, les trajectoires qu'ils étudient, mais aussi leur approche, leur vision du monde. On observera également que le sujet s'avère lui-même difficile à cerner, comme le relève le politiste et économiste Asiem El Difraoui (11), pour qui le djihadisme est une « hydre polymorphe, multiforme, en mutation rapide et constante ». Autre-

ment dit, un sujet d'autant plus difficile à saisir tout à fait que le travail de première main est rare. « Le manque d'études de terrain pousse les spécialistes à extrapoler à partir de rares constations disponibles », estime Laurent Bonelli. On peut bâtir des raisonnements à partir de propriétés distinctives communes à certains djihadistes, mais cela ne veut pas dire qu'elles expliquent tout, ni que toute personne porteuse de cette propriété est susceptible de basculer dans la violence. » Le

(1) Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), directeur de l'Observatoire de la radicalisation à la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH).

(2) Maître de conférences en science politique à l'université Paris Nanterre.

(3) Professeure assistante à l'université de Leiden (Pays-Bas). Dernier livre paru : *L'État islamique pris aux mots*, Armand Colin, Paris, 2017.

(4) Lire Nabil Mouline, « Genèse du djihadisme », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

(5) Chargé de cours à l'université de Genève et membre du Panel international sur la sortie de la violence.

(6) « Le combat vous a été prescrit ». Une histoire du jihad en France, avec Romain Caillet, Stock, Paris, 2017.

(7) Directrice générale du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI).

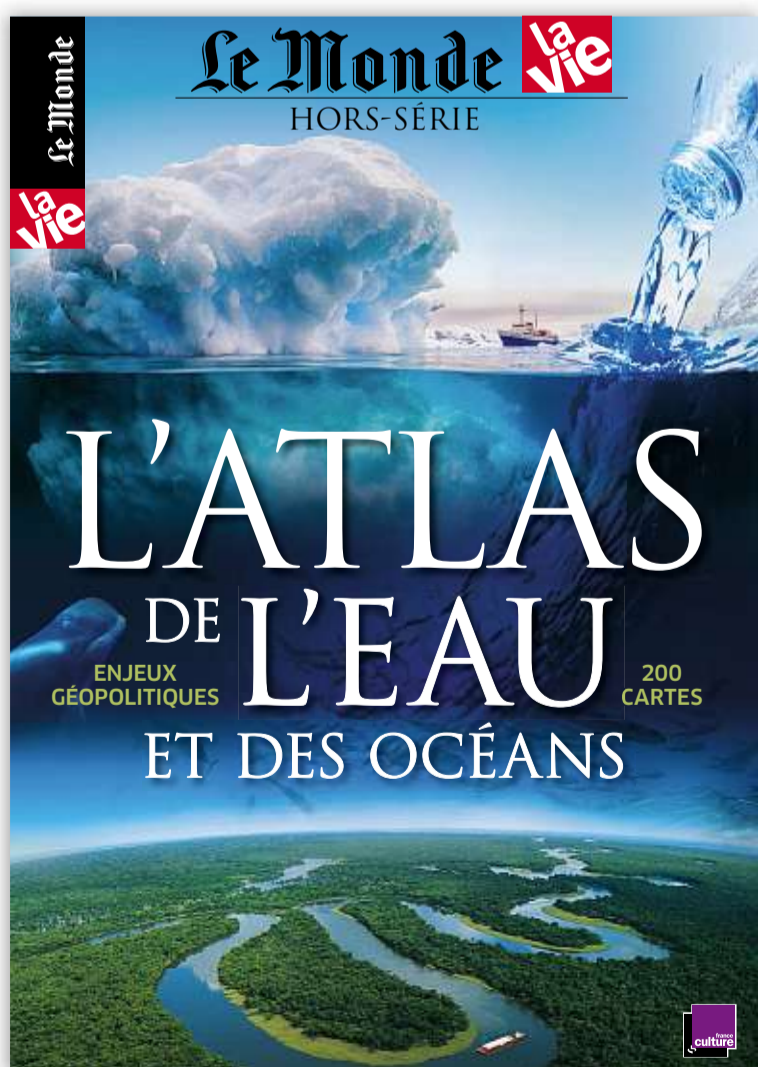
(8) Directeur d'études à l'EHESS, président du directoire de la FMSH.

(9) Khaled Kelkal a organisé en 1995, pour le compte du Groupe islamique armé (GIA) algérien, une série de cinq attentats en France, dont celui de la station Saint-Michel du RER B.

(10) *Al-Anfal* (sourate n° 8) et *At-Tawbah* (sourate n° 9).

(11) Politiste. Fondateur de la Candid Foundation, un think tank indépendant qui entend renforcer un « dialogue différencié et scientifique » entre l'Europe et le monde arabe.

(12) Directeur de recherche à Sciences Po.



## L'ATLAS DE L'EAU ET DES OCÉANS

Un hors-série **Le Monde**   
188 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)

En partenariat avec



Sans elle, aucune vie ne serait possible. Elle est nos océans, nos fleuves et nos rivières, notre atmosphère. L'homme utilise la « grande machine » de l'eau... et la dérègle. Des grands barrages à l'irrigation, de l'accès à l'eau pour tous aux conflits hydropolitiques, la géopolitique des fleuves se dessine. Richesses et dépotoirs, les océans tanguent entre la surpêche, l'insurmontable commerce maritime et le réchauffement climatique. Du dessalement de l'eau de mer aux trésors inconnus des abysses ou même de la Galaxie, l'avenir de la Terre pourrait bien se trouver dans les océans. En près de 200 pages, avec les meilleurs spécialistes français et étrangers et 200 cartes, spécialement conçues pour cet atlas, cet ouvrage de référence dessine notre avenir. En bleu.

ET PEU D'ÉTUDES DE TERRAIN

# la loupe des experts

politiste Luis Martínez (12) est plus catégorique : « Pour l'heure, sur le plan universitaire, l'Organisation de l'État islamique et ses recrues venues d'Occident ne peuvent être considérées comme un sujet d'étude. Il faudrait pouvoir mener une enquête à grande échelle pour interroger ces djihadistes. Or c'est impossible pour des raisons évidentes de sécurité. » Le plus souvent ne reste alors que la piste des djihadistes emprisonnés – « même là, attention aux motivations élaborées a posteriori », prévient Laurent Bonelli. Le journaliste David Thomson (13) ainsi que le duo Puchot-Caillet ont néanmoins fait œuvre de pionniers en interrogeant directement des djihadistes « actifs ».

Ce manque d'accès au terrain n'empêche pas les débats doctrinaires, comme celui qui oppose depuis près de deux années les politistes François Burgat, Gilles Kepel et Olivier Roy (14). Entre ces deux derniers, on peut d'ailleurs parler d'une polémique publique, dont nombre de nos interlocuteurs regrettent les excès. « Pour Burgat, résume Michel Wieviorka, la question est avant tout celle de la domination coloniale ; Kepel, lui, considère la religion comme le cœur du dossier ; et Roy privilégie la radicalisation des jeunes. »

La formule d'Olivier Roy est connue : le djihadisme ne résulterait pas « d'une radicalisation de l'islam, mais d'une islamisation de la radicalité » (15).

## Une volonté de revanche

FRANÇOIS BURGAT dit refuser d'« inverser les effets et les causes ». Pour lui, ce sont les « contre-performances » des institutions chargées du vivre-ensemble aux plans national et international qui « fabriquent les futurs adhérents » au djihadisme. Le 13 novembre, lors d'un discours sur la politique de la ville prononcé à Tourcoing, le président Emmanuel Macron jugeait que la radicalisation s'est installée « parce que la République a démissionné », laissant « dans de trop nombreux communes, de trop nombreux quartiers, des représentants d'une religion transfigurée, déformée (...) apporter des solutions que la République n'apportait plus » (18).

Le sociologue et philosophe Raphaël Liogier (19) évoque quant à lui la manière dont le salafisme, devenu aujourd'hui « un mot-valise, entre islamisme et terrorisme », peut jouer un rôle dans la radicalisation. Désignant une volonté de « retour au mode de vie des ancêtres afin d'imiter les compagnons du Prophète au VII<sup>e</sup> siècle », il est devenu en France « un phénomène de mode » où la foi se manifeste par les vêtements, le port de la barbe et un mode de vie où l'exigence du halal (ce qui est licite) devient obsessionnelle. À partir de 1990, on croise « des versions dures de salafisme » pouvant servir de justification à la violence. Avec les années 2000, ses tenants deviennent « de plus en plus fondamentalistes ». Vers 2010, précise Raphaël Liogier, « des jeunes de quartiers en difficulté désireux de régler leurs comptes avec la société profitent de cette nouvelle mise en scène d'un islam désigné comme ennemi » par l'extrême droite et une partie de la classe politique. Pourtant, ces « révoltés » ne se rattachent « ni à l'islam, ni à l'islamisme, ni au salafisme ». Ils ne parlent pas arabe, n'apprennent pas le Coran et ne sont sensibles à l'idéologie islamiste que « dans la mesure où elle donne de l'efficacité à leur désir de revanche ».

Selon Myriam Benraad, « être salafiste ne veut pas dire que l'on va basculer dans l'action violente ou la radicalisation ». Dans le monde arabo-musulman confronté à la violence armée de groupes islamistes, il fut d'ailleurs un temps où l'on opposait aux radicaux le quietisme pacifique des salafistes. Aujourd'hui encore en France, de nombreux « salafs », comme ils se désignent parfois, revendiquent un refus total de la violence et leur droit de vivre à l'écart d'une société jugée trop sécularisée. Laurent Bonelli parle « de microbascullements, d'enchaînements successifs » qui jalonnent les itinéraires des djihadistes français dont il a pu consulter les dossiers. Pour lui, « les

Explication de texte : « Il y a une radicalisation de l'islam, c'est évident (...). Alors, pourquoi je fais la distinction entre les deux ? Parce que la radicalisation djihadiste, pour moi, n'est pas la conséquence mécanique de la radicalisation religieuse. La plupart des terroristes sont des jeunes issus de la seconde génération de l'immigration, radicalisés récemment et sans itinéraire religieux de long terme » (16).

Gilles Kepel donne plutôt le primat à la dimension religieuse et idéologique du djihadisme. Mais il n'exclut pas pour autant d'autres facteurs d'explication. Il évoque par exemple, dans son dernier livre (17), l'entrée de la France, avec les attentats de 2015, dans « un espace du djihadisme universel où s'imbriquent dérégulation sociale, passé colonial, désenchantement politique et exacerbation islamique ». Comme le relève l'un de ses anciens doctorants, qui ne souhaite pas être identifié : « Dans cette polémique entre Kepel et Roy, tout est question d'ordre de priorité. Si vous mettez en avant l'islamisation de la radicalité, vous relativisez le débat sur la nature de l'islam. Vous posez le problème sous un angle politique et social. À l'inverse, si vous insistez sur la prédominance du religieux dans les motivations des djihadistes, alors vous abordez la question du rapport de l'islam au monde occidental, à la modernité, etc. Dans le contexte politique actuel en France et en Europe, ce n'est pas neutre. »

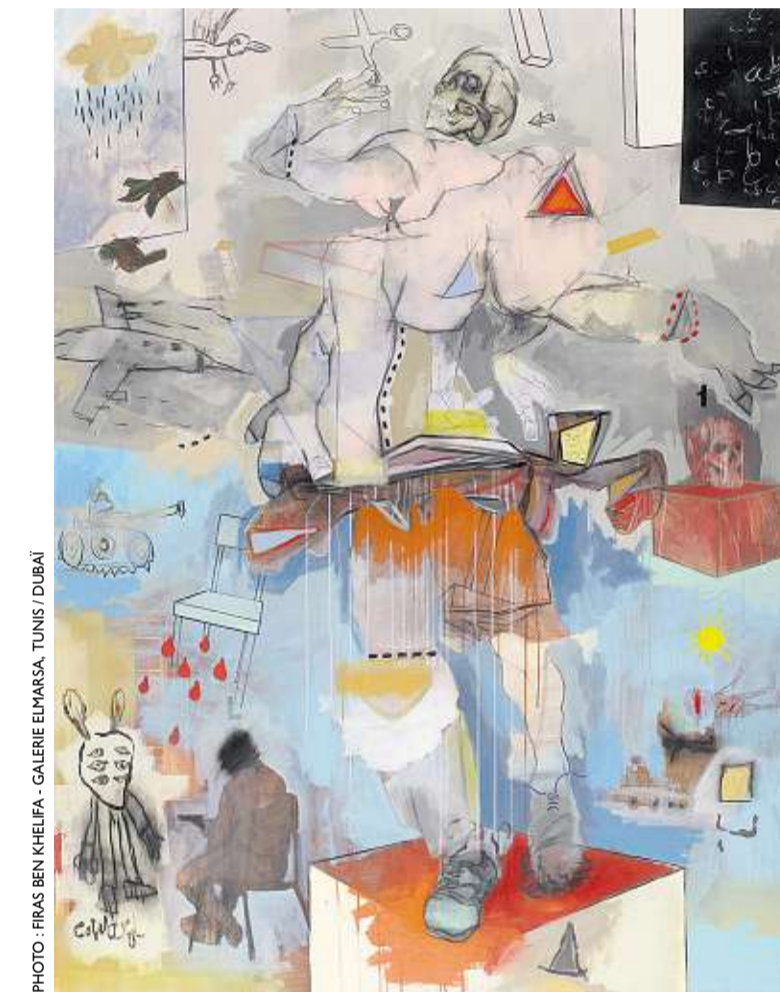
questions de relégation, d'injustice sociale et de croyances religieuses ou idéologiques sont étroitement liées ».

Pour François Burgat, qui privilégie la notion de rupture, la première variable de la « demande de djihad » est le « rejet du groupe d'origine ». Pensant qu'il ne sera jamais un « Français à part entière », le jeune devient un « Français entièrement à part ». On peut établir ici un parallèle avec l'itinéraire de Khaled Kelkal, mort en 1995, soit vingt ans avant les attentats de janvier et de novembre 2015 à Paris, et qui disait avant son basculement dans la violence « ne pas avoir trouvé [sa] place » dans la société française (20). La seconde motivation, selon Burgat, réside dans l'attrait de l'« offre de djihad », construite « comme une réponse aux manques qui ont nourri la demande ». Dounia Bouzar n'en disconvient pas : « Moins les jeunes ont de place ici, et plus ils la cherchent dans l'au-delà. » Elle reconnaît toutefois le « caractère socialement inégal de l'appel au numéro vert », qui provient « plutôt de familles des classes moyennes ». Celles des classes populaires « n'appellent pas facilement un numéro qu'elles pensent tenu par la police ».

Dans le cadre de cette enquête, il nous a semblé utile d'interroger l'ex-juge antiterroriste Marc Trévidic. S'il n'est pas à proprement parler chercheur ou universitaire, ses constatations lors des affaires qu'il a instruites peuvent éclairer le débat. Et, pour lui, la dimension religieuse, « indéniable » à l'échelle mondiale, paraît « moins évidente » pour les djihadistes français. Deux dimensions coexisteraient. « Il y a des jeunes qui ont envie de casser, et d'autres que motive profondément une conviction religieuse. Et, dans les cas que j'ai eus à traiter, ce n'était jamais 100 % l'un ou 100 % l'autre. La base, c'est sans doute la haine, la volonté de revanche. Certains sont de vrais révolutionnaires. Et la religion leur offre un cadre très structurant. » Les plus dangereux, estime le juge, ont été « atteints dans leur fierté. Avec l'impression qu'on les traite en inférieurs alors qu'ils se sentent supérieurs ». L'islam radical, son affichage au quotidien (barbe, vêtements, règles alimentaires...), donne aux jeunes concernés une assurance, voire une arrogance nouvelle. Selon le magistrat, c'est notamment vrai des jeunes d'origine algérienne, « chez qui s'ajoute le passé » et donc « une revanche à prendre sur la France ».

Impossible donc d'éluder la question de l'histoire coloniale. « Elle n'est pas exprimée de manière spontanée, relève pourtant Laurent Bonelli. Certains djihadistes évo-

quent l'humiliation du père, travailleur immigré, ou abordent les rapports de forces entre Occident et Orient. Même la question palestinienne fait rarement partie de l'argumentaire de justification. » Se fondant sur l'analyse des parcours, François Burgat estime que la composante centrale serait « la France, terre d'humiliation ». Et d'évoquer la nomination, en août 2016, d'un non-musulman (M. Jean-Pierre Chevènement) à la tête de la Fondation de l'islam de France. Imaginerait-on, interroge-t-il, un non-juif présidant une fondation pour le judaïsme ? Intervenue il y a plus d'un an, cette nomination alimente encore l'agacement de nombre de Français de confession ou de culture musulmanes qui accusent les autorités de les infantiliser via une gestion paternaliste de leur religion.



THAMEUR MEJRI. – Sans titre, 2014

Selon les déclarations successives de responsables français, près de 2 000 djihadistes français seraient partis combattre en Syrie ou en Irak. En août 2017, le ministère de l'intérieur en dénombrait 271, dont 54 mineurs, rentrés en France (21). Mais une minorité non négligeable de ces djihadistes – un tiers ? – ne vient pas des communautés originaires de pays musulmans. Pour le comprendre, affirme François Burgat, on doit puiser dans « une boîte à outils différente », mais avec des instruments valables pour les musulmans, autrement dit le « rejet du milieu d'appartenance » déjà évoqué. Quelle que soit leur origine, les djihadistes partagent un même « désir d'aventure ». Autre explication de Fahrad Khosrokhavar : aux jeunes marginalisés, l'OEI peut aussi apparaître comme « une chance de promotion sociale » avec un emploi et des rémunérations à la clé.

Nombre de djihadistes conservent, une fois recrutés, un mode de vie peu halal, fait d'alcool, de drogue et de petite délinquance. Dounia Bouzar voit là les « profils les plus dangereux », avec des pulsions qui les portent à « mourir en martyrs » pour gagner le paradis... où tout leur sera permis ! Marc Trévidic souligne que « l'islam djihadiste n'exige pas le renoncement aux péchés ». Signe de « tartufferie », certains vont en Syrie « trouver des filles ». La frustration sexuelle, la solitude affective, l'absence d'aisance matérielle suffisante pour pouvoir contracter un mariage constituent « un des moteurs du djihad ». Ces recruteurs le savent, qui « attirent beaucoup de femmes pour attirer beaucoup d'hommes ».

Quand on aborde les travers psychologiques de certains djihadistes, François Burgat se rebiffe : « Depuis toujours, la tentation de ne traiter ceux

qui symbolisent les fractures du tissu politique que sur le très rassurant mode d'une pathologie individuelle ou collective est une des formes de notre refus d'en voir la matrice politique et notre part de responsabilité. » Fahrad Khosrokhavar rappelle néanmoins qu'un tiers de la population carcérale – où le prosélytisme djihadiste est très actif – a « des problèmes mentaux, dont une bonne moitié devrait être internée ». Après les attentats de Barcelone et de Cambrils (17 et 18 août 2017), le ministre de l'intérieur français Gérard Collomb demandait aux psychiatres d'aider les services de sécurité à « détecter les terroristes potentiels ». Cet appel a provoqué un tollé au sein des milieux hospitaliers.

Fahrad Khosrokhavar pense que, une fois « les djihadistes identifiés et neutralisés », il faut les aider à « réfléchir sur leur propre parcours ». Avant 20 ans, souligne le sociologue, l'idéologie « joue un rôle marginal : ce qui domine, ce sont les problèmes de la personne ». D'où l'importance du travail psychologique de « déradicalisation ». Comme celui de Dounia Bouzar ? « Elle a raison de croire que certains jeunes sont victimes de manipulations sectaires. Mais elle a tort de penser que ce modèle peut être généralisé. » Car la question dépasse celle de la psychologie individuelle : en Europe, poursuit le sociologue, une bonne partie des jeunes exclus, d'origine musulmane, « se voient nier l'égalité des chances et refusent, en retour, d'adhérer à une vision sécularisée de la société moderne ».

Le juge Marc Trévidic pense d'abord aux personnes assignées à résidence en vertu de l'état d'urgence ou des lois qui l'ont remplacé. Le système actuel consiste à « neutraliser les gens... sans rien faire ensuite ». Ils ressortissent souvent « pires » qu'ils n'étaient. D'où une priorité : « Restaurer la capacité d'enquête approfondie de notre justice afin de rassembler des éléments objectifs permettant de savoir si quelqu'un est dangereux ou non. » Le même problème se pose pour les personnes condamnées pour terrorisme, avec des peines avoisinant six à sept ans de prison. « Si la coopération entre le renseignement et l'entité judiciaire était plus harmonieuse, les preuves amassées par la seconde. Pour l'instant, on repart chaque fois de zéro ! »

Un autre enjeu de taille se dessine : la nécessité de contrer le prosélytisme radical à l'intérieur du système carcéral. Pour Gilles Kepel, l'affaire est déjà entendue : la prison constituerait désormais une « ENA du djihadisme », en référence à l'École nationale d'administration, qui forme les élites françaises. Dans un ouvrage portant sur une enquête de cinq ans, Farhad Khosrokhavar estime « qu'entre 40 % et 60 % des détenus sont de confession musulmane (23) ». Il précise que plusieurs types de pratiques religieuses cohabitent derrière les barreaux, l'« islam djihadiste » ne concernant qu'une minorité. « Radical et exclusiviste » sur le plan théologique, l'« islam salafite » y rejette la violence puisque « la très grande majorité des salafistes en prison vit avec un autre rêve que celui du djihad, à savoir celui de la hijra [émigration vers un pays musulman], où ils pourraient vivre plus aisément leur foi que dans la France laïque ». Faire obstacle à la radicalisation en milieu carcéral nécessitera d'empêcher une convergence totale et définitive entre salafisme et djihadisme.

AKRAM BELKAÏD  
ET DOMINIQUE VIDAL.

(13) Lauréat du prix Albert-Londres 2017 pour son livre *Les Revenants*, Seuil, Paris, 2016.

(14) François Burgat est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (Iremam, Aix-en-Provence), ancien directeur de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO). Gilles Kepel, professeur des universités à Sciences Po, occupe la chaire d'excellence Moyen-Orient Méditerranée à l'École normale supérieure. Olivier Roy est professeur à l'Institut universitaire européen de Florence, où il dirige le programme Méditerranée et le projet ReligioWest sur le « formatage du religieux » dans l'espace occidental.

(15) Interview à *L'Obs*, 7 avril 2016. Olivier Roy n'a pas répondu à nos questions.

(16) Dialogue entre Olivier Roy et le politiste Haoues Seniguer, *La Croix*, 4 avril 2016.

(17) *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français*, Gallimard, Paris, 2015.

(18) Transcription du discours du président de la République sur le thème de la politique de la ville, 15 novembre 2017, [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)

(19) Professeur des universités à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

(20) Cf. « Moi, Khaled Kelkal », *Le Monde*, 7 octobre 1995. Il s'agit du texte d'un entretien avec l'intéressé, réalisé le 3 octobre 1992 à Vaulx-en-Velin par le chercheur allemand Dietmar Loch.

(21) À cette date, le nombre d'individus inscrits sur le fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste était de 18 500.

(22) Scott Atran, « Sacred values », *Social Science Space*, 3 avril 2017.

(23) Farhad Khosrokhavar, *Prisons de France. Violence, radicalisation, déshumanisation : survellants et détenus parlent*, Robert Laffont, Paris, 2016.

POLARISATION À MOINS D'UN AN DE LA PRÉSIDENTIELLE

# Au Brésil, la crise galvanise les droites

L FLOTTAIT comme un parfum de victoire lors de l'ouverture du Forum de la liberté à Porto Alegre, en avril dernier. Connue à l'étranger comme la première municipalité conquise par le Parti des travailleurs (PT, gauche), en 1988, et comme le berceau du Forum social mondial, la ville accueille également ce rendez-vous de la droite ultralibérale brésilienne depuis trente ans. Longtemps réservée aux initiés, la rencontre prend depuis quelques années des allures de grand-messe.

En 2017, l'auditorium de 2600 places ne désemplit pas et les intervenants affichent un large sourire. « Les idées libérales n'ont jamais été si présentes dans le débat public », se réjouit M. Helio Beltrão, président de l'Institut Mises, un think tank officiellement « apolitique » mais qui s'inscrit dans la lignée de l'économiste Ludwig von Mises (1881-1973), figure majeure de l'école autrichienne, résolument libérale (1). « Nous avons fait descendre des milliers de jeunes dans les rues contre le Parti des travailleurs et expulsé la gauche du pouvoir. Pour la première fois, je pense que nous pouvons l'emporter lors de la présidentielle de 2018. »

## Tee-shirts anticommunistes pour jeunesse dorée

La fanfaronnade n'en est peut-être pas une. Après treize années d'hégémonie du PT, une droite dure gouverne le pays sans même être passée par les urnes. Parvenu à la présidence à la suite de la destitution de M<sup>me</sup> Dilma Rousseff en août 2016, son ancien vice-président Michel Temer applique méthodiquement la feuille de route libérale du forum : amendement à la Constitution qui limite l'augmentation des dépenses au taux d'inflation de l'année précédente, grande vague de privatisations, flexibilisation du code du travail, projet de réforme des retraites (conduisant à priver de pension une large part de la population) ou encore restriction de la définition du « travail esclave », toujours commun dans le pays.

Cette année, le nouveau maire de São Paulo, M. João Doria, du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB, droite), inaugure le forum. L'homme d'affaires se présente comme « un entrepreneur qui travaille quinze heures par jour ». Son projet ? « Moins d'impôts, moins de régulation du marché et zéro entrave à la libre entreprise. » Il promet également de privatiser au plus vite les gestions encore publiques dans sa ville (dont celles des parcs et des stades) pour éradiquer « la lourdeur et la bureaucratie du système public ». « Je change les habitudes du monde politique en préférant les Uber aux voitures de fonction », proclame-t-il sous un tonnerre d'applaudissements. M. Doria fait figure de favori pour la nouvelle droite brésilienne, que le sociologue Laurent Delcourt décrit comme un « Tea Party tropical », en référence au mouvement anti-impôt américain. Tiré à quatre épingles, l'homme incarne à merveille le mythe du self-made-man issu d'un milieu modeste. Il a conquis aussi bien les classes populaires de la périphérie de São Paulo que les privilégiés des beaux quartiers en se décrivant comme un « travailleur honnête », parvenant ainsi à se forger un soutien électoral interclassiste. Chacun de ses meetings de campagne de 2016 se terminait par

\* Journaliste (Rio de Janeiro).

« Qu'ils s'en aillent tous ! » Quinze ans après celui des Argentins confrontés au chaos économique, le cri parcourt un Brésil balayé par les scandales de corruption. Alors qu'aucune formation traditionnelle n'échappe au discrédit, une droite radicale parfois liée aux militaires émerge, qui promet de nettoyer les écuries d'Augias.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE ANNE VIGNA \*



DANIEL MELIM. – « People » (Le Peuple), São Bernardo do Campo (São Paulo), 2011

un message à son adversaire du PT, M. Fernando Haddad : « Qu'il aille se faire voir à Cuba ! »

Le recours à un discours calqué sur celui de la guerre froide caractérise cette « nouvelle droite ». Comme hier, le communisme serait l'ennemi à abattre, qui tenterait de s'emparer du Brésil par le biais du PT. « L'idéologie bolivarienne du PT a infiltré la culture, l'école, les ONG [organisations non gouvernementales] et une grande partie de la jeunesse. Si nous n'avions pas réussi à destituer la présidente Rousseff, notre pays serait aujourd'hui communiste », explique très sérieusement M. Rodrigo Tellechea Silva, ancien directeur de l'Institut des études entrepreneuriales (IEE), qui semble avoir oublié à quel point l'ancien dirigeant du PT Luiz Inácio « Lula » da Silva (président de 2003 à 2010) enchantait autant la Bourse que les favelas (2).

Parmi les jeunes gens, nombreux dans les travées du forum, beaucoup arborent les habits de la marque Vista Direita (« le regard à droite »), qui propose une ligne anticommuniste avec, notamment, des tee-shirts affichant les slogans « Sois cool, ne sois pas communiste ! » ou encore « Le communisme tue depuis 1917 ». Ces jeunes

gens sont, pour la plupart, issus de la branche brésilienne de Students for Liberty (« Les étudiants pour la liberté »), une organisation mondiale d'obédience libérale qui s'est implantée dans les universités brésiliennes à partir de 2010. Trois ans plus tard, elle enfantait le Mouvement Brésil libre (MBL), fer de lance des mobilisations exigeant la destitution de M<sup>me</sup> Rousseff dès sa réélection, en octobre 2014. Innovants dans le contexte politique brésilien, les « jeunes leaders » du MBL s'illustrent par leurs sarcasmes, leur ton moqueur, mais également par les insultes qu'ils lancent à leurs adversaires ainsi que leur violence. Le 12 avril 2015, le dirigeant le plus connu du MBL, M. Kim Kataguir, déclarait : « Il ne faut pas se contenter de faire saigner le PT, il faut lui coller une balle dans la tête. »

La droite radicale brésilienne surfe sur un phénomène de polarisation et d'« anti-PTisme » qui a pris de l'ampleur depuis juin 2013. Le pays connaît à cette période les plus importantes manifestations depuis la fin de la dictature militaire, en 1985 (3). Au départ, les revendications portent sur plus d'investissements publics dans les transports, la santé et l'éducation. « De façon inattendue, la droite qui manifeste alors réunit deux grandes tendances : l'une extrême, c'est-à-dire « identitaire » et « raciste », et l'autre libérale. Ensemble, elles ont réussi à récupérer le mouvement de protestation. Elles l'ont réorienté vers une contestation du PT, notamment en instrumentalisant le thème de la lutte contre la corruption », explique Laurent Delcourt. Le 20 juin, quelques jours après le début du mouvement, les cibles des manifestants ne sont plus uniquement les coupes budgétaires ou le manque de services publics, mais également les bâtiments publics de Brasília (siège de l'État fédéral) et tout symbole lié au PT ou à un monde politique considéré comme corrompu.

En 2015, l'enquête sur la corruption au sein de l'entreprise pétrolière Petrobras révèle un système de financement illégal des partis politiques, alimenté par les grandes entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Tous les partis sont cités dès les premières dénonciations des hauts cadres de Petrobras, mais les médias et les procureurs chargés de l'enquête ne retiennent

dans un premier temps que les accusations concernant le PT, au pouvoir depuis 2003, qu'ils présentent comme le concepteur de ce système (4).

Ceux qui descendent alors dans la rue ressemblent de moins en moins au Brésilien moyen : selon les enquêtes effectuées pendant ces manifestations par une équipe de sociologues de l'Université fédérale de São Paulo (5), ils sont blancs, urbains et issus des classes privilégiées. « Ce qui motive 90 % de ces manifestants, c'est de faire tomber le PT, explique la sociologue Esther Solano, responsable de ces enquêtes. Ils sont opposés à ses programmes sociaux : l'emblématique « bourse famille », les places réservées aux Noirs, aux métis et aux Indiens dans les universités, ou encore le programme « Plus de médecins », qui a recruté des praticiens cubains. Leur discours prône la méritocratie plutôt que l'« assistanat », qui serait selon eux la marque du PT. »

## L'horreur de voir des « gueux » dans les avions

La haine – le terme n'est pas trop fort – contre la formation de gauche et ce qu'elle représente s'illustre sur les réseaux sociaux à travers les moqueries dont les habitants du Nordeste font les frais. On les présente comme « retardés », « paresseux » ou « profiteurs » : un mélange de racisme (les peaux sont plus noires dans le nord du Brésil que dans le sud) et de mépris de classe, qui s'exprime parfois ouvertement dans la rue. Aux yeux de ses détracteurs de bonne famille, le PT se serait rendu coupable d'avoir concédé certains droits à des populations historiquement discriminées, érodant mécaniquement les privilèges des plus fortunés. Outre l'affront consistant à permettre à d'anciens « gueux » de prendre l'avion – un partage de l'espace que de nombreux nantis n'ont pas supporté –, le PT a commis l'irréparable en 2013 lorsque M<sup>me</sup> Rousseff a fait voter une loi obligeant les employeurs à déclarer leurs domestiques, à leur verser un salaire minimum et à respecter la durée légale de travail (6). Au sein de cette population, « l'anti-PTisme fonctionne comme un ciment, tout comme l'anticommunisme organisait l'opposition au gouvernement de gauche du président João Goulart, renversé par un coup d'État militaire en 1964. C'est la même classe sociale, blanche et privilégiée, qui marchait dans les années 1960 contre Goulart et qui défilait hier contre M<sup>me</sup> Rousseff », résume Laurent Delcourt.

Si les militants d'extrême droite prônant le retour des militaires au pouvoir sont demeurés minoritaires lors des manifestations de 2015, la grande majorité des personnes mobilisées soutenait une politique plus répressive. « Entre 70 et 80 % des personnes interrogées se prononçaient pour un durcissement des peines contre la délinquance et l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans, détaille Esther Solano. Ils affichaient par ailleurs une grande admiration pour les figures du monde de la justice ainsi que pour la police fédérale, laquelle pilote des enquêtes sur la corruption qui semblent ne s'intéresser qu'au PT. » Ces données recourent les chiffres des études d'opinion menées en 2010 et en 2016 par l'Institut brésilien de l'opinion publique et de la statistique (Ibope) pour mesurer le poids des idées conservatrices dans la société. Entre les deux dates, le soutien à la réduction de la majorité pénale passe de 63 % à 78 % ; l'adhésion à la peine de mort, de 31 % à 49 % ; et le nombre de personnes se déclarant très conservatrices, de 49 % à 59 %. « Dans un tel contexte, il fallait s'y attendre : jamais depuis la fin de la dictature les groupes parlementaires conservateurs, ceux qui défendent les intérêts des grands propriétaires terriens, des chrétiens évangéliques et des militaires

(1) Lire Cécile Marin, « Un foisonnement d'écoles de pensée », Manuel d'économie critique du Monde diplomatique, Paris, 2016.

(2) Lire Geisa Maria Rocha, « Bourse et favelas plébiscitent « Lula » », Le Monde diplomatique, septembre 2010.

(3) Lire Janette Habel, « Un pays retrouve le chemin de la rue », Le Monde diplomatique, juillet 2013.

(4) Lire « Au Brésil, les ramifications du scandale Odebrecht », Le Monde diplomatique, septembre 2017.

(5) Les résultats des enquêtes sont consultables à l'adresse suivante : <https://gopoi.usp.br/pesquisa/?rel=mas>

(6) Lire Renaud Lambert, « Au Brésil, la trahison des domestiques », Manière de voir, n° 156, « Travail. Combats et utopies », décembre 2017 - janvier 2018, en kiosques.

Retrouvez les anciens numéros de « Manière de voir » sur Internet



[www.monde-diplomatique.fr/mdv](http://www.monde-diplomatique.fr/mdv)



DANIEL MELIM. – «Opress» (Oppression), 2014

n'ont été aussi bien représentés au Congrès», résume Maurício Santoro, professeur de science politique à l'université de l'État de Rio de Janeiro.

Peu à peu, le mouvement de rue part à la conquête des institutions. Lors des municipales d'octobre 2016, le MBL – qui, jusque-là, se disait «*citoyen et apolitique*» – présente quarante-cinq candidats sous plusieurs étiquettes. Dix seront élus conseillers municipaux; un, maire à Monte Sião (25 000 habitants), dans le Minas Gerais. À Porto Alegre, M. Felipe Camozzato est élu sous les couleurs du Nouveau Parti (PN), lié au MBL. «*Avant 2015, je ne connaissais rien à la politique. Ça ne m'intéressait pas du tout*», nous explique-t-il en rigolant. Le novice a rejoint le mouvement d'opposition au PT en formant une batucada avec des amis. Son nom? «*La folle bande libérale*». L'orchestre reprend un chant fréquemment entendu lors des rencontres de football, dont il transforme les paroles: «*Pleure PTiste, bolivarien!*» L'air sera entonné lors des manifestations qui émaillent l'année 2015. Dans son bureau du palais municipal, l'homme se souvient fièrement: «*On allait sous les fenêtres de la présidente quand elle venait à Porto Alegre et on passait la nuit à chanter pour l'empêcher de dormir.*»

## Hommage appuyé à un militaire tortionnaire

Ce type de provocations procure à M. Camozzato une notoriété dont il profite lors de sa campagne. Son projet se résume alors à une idée: pas d'argent public pour les partis. En 2015, la Cour suprême a en effet interdit le financement privé des formations politiques à la suite du scandale de corruption lié à l'entreprise Petrosbras. Jusqu'alors, 70 % du financement des partis provenait du secteur privé. Désormais, le montant alloué à un fonds public électoral est décidé par le Congrès avant les scrutins. Pour l'an prochain (élection du président, des gouverneurs, des membres des assemblées nationale et locales), le fonds disposera de 300 millions d'euros. «*Une aberration, s'empare M. Camozzato. Les partis doivent trouver eux-mêmes leurs ressources comme le font toutes les entreprises!*»

À 29 ans, le conseiller municipal concède tout ignorer des problèmes de la ville; il assure en revanche avoir épluché les lois de la municipalité qui entravent l'esprit d'entreprise. Sous une image lisse, M. Camozzato s'est déjà illustré en défendant le port d'armes pour les «*citoyens du bien*» ou en dénonçant les «*juges à l'idéologie marxiste*» qui libèrent des prévenus. En août, il qualifie des militants du Mouvement des travailleurs sans toit (MTST) de «*bandits*» et de «*vauriens*». «*Les partisans du MBL savent très bien disséminer la haine. Et les gens les suivent*, regrette M. Raul Pont, 73 ans, l'un des fondateurs du PT et ancien maire de Porto Alegre. *L'an dernier, pour la première fois de ma vie, j'ai été agressé par une bande de jeunes en furie, qui me traitaient de communiste et de bolchevique...*»



DANIEL MELIM. – Sans titre, São Bernardo do Campo (São Paulo), 2010

Le plus souvent, les agressions liées au MBL s'expriment sur les réseaux sociaux, où l'organisation se targue de compter plus de deux millions et demi d'abonnés, et où elle répercute les coups de griffe de ses sites d'«*information*». Déjà familier des biais idéologiques dans la grande presse (7), le Brésil ne compte plus les sites où le droit d'asséner l'emperte sur celui d'informer. Dans ce domaine, les pages conservatrices surclassent toutes les autres. Soixante et onze pour cent des personnes interrogées par l'équipe des sociologues précités croyaient que le fils aîné de M. Lula da Silva était le propriétaire d'une des plus importantes multinationales de la viande (Friboi). Cinquante-trois pour cent considéraient que le plus grand groupe criminel du pays, le Premier commando de la capitale (PCC), jouait le rôle de bras armé du PT. En juillet dernier, l'Association brésilienne de journalisme d'investigation (Abraji) a réagi aux attaques répétées de ces sites contre les journalistes qui débusquent leurs contrevérités, comme le site d'enquête Agência Pública, lynché par le MBL pour avoir exposé les erreurs d'une de ses vidéos sur la délinquance. En réponse, le MBL accuse l'organisation de regrouper «*des militants d'extrême gauche déguisés en journalistes*»...

Un dirigeant politique s'épanouit particulièrement dans ce type de registre: le député fédéral Jair Bolsonaro, figure de l'extrême droite brésilienne, désormais en deuxième position des sondages pour la prochaine élection présidentielle (avec seulement 16 % des intentions de vote toutefois, selon un sondage de l'institut Datafolha du 30 septembre). Élu depuis 1990, cet ancien militaire ne s'est jamais illustré par son travail parlementaire. Ses provocations, en revanche, lui offrent une grande visibilité médiatique. Ce fut le cas lors du vote du Congrès relatif à la destitution de M<sup>me</sup> Rousseff, le 17 avril 2016 – un scrutin

retransmis en direct à la télévision. M. Bolsonaro a alors justifié sa décision en la présentant comme une prise de position «*contre le communisme, pour les forces armées et pour la mémoire du colonel Carlos Alberto Brilhante Ustra, la terreur de Dilma Rousseff*». Ce colonel de l'armée de terre a torturé l'ancienne présidente (alors membre d'une organisation d'extrême gauche) pendant vingt-deux jours lors de son arrestation, en 1970. Le député a été condamné par la justice pour des propos dépréciatifs sur les femmes, les Noirs et les homosexuels, mais «*il est aujourd'hui l'homme politique le plus suivi sur Facebook, avec plus de quatre millions d'abonnés*», observe le sociologue Pablo Ortellado.

M. Bolsonaro a applaudi les récentes déclarations du général Antonio Hamilton Martins Mourão, qui ont glacé le sang de la population, au-delà même des rangs des victimes de la dictature (1964-1985): «*Si les institutions ne résolvent pas le problème politique par l'action de la justice, en chassant de la vie publique tous les gens impliqués dans des délits, alors c'est nous qui le ferons. Tous les camarades du haut commandement sont d'accord avec moi* (8).» Quelques jours plus tard, son supérieur hiérarchique, le général Eduardo Villas Bôas, qui commande l'armée de terre, assura que «*la Constitution concède aux forces armées un mandat pour intervenir en cas de chaos* (9)».

«*Évidemment que la Constitution de 1988, adoptée après la dictature, ne permet pas que les forces armées interviennent de façon autonome dans le champ politique. Mais le président Michel Temer est si fragilisé par une popularité proche de zéro qu'il n'a plus l'autorité pour s'imposer à l'armée*», estime l'historienne Maud Chirio, dans une tribune intitulée «*Au Brésil, la possibilité d'un coup d'État*» (10).

## Haro sur les enseignants marxistes!

EN 2016, un mouvement d'occupation des lycées exigeant plus de moyens pour l'éducation polarise le pays. Il touchera jusqu'à mille établissements au mois d'octobre. Soutenu par les syndicats et les formations politiques de gauche, il est rapidement présenté par la droite comme l'illustration de l'«*infiltration de l'idéologie marxiste*» (selon le sénateur Ronaldo Caiado) dans les écoles. Les organisations dites «*citoyennes*» opposées au Parti des travailleurs (PT), alors au pouvoir, et leurs représentants politiques ressortent des cartons une proposition de loi de 2004 intitulée «*L'école sans partis*». Ce projet, qui entend lutter contre les «*abus de la liberté d'enseigner*», consiste à apposer dans chaque salle de classe du Brésil une plaque (de 90 centimètres de haut sur 70 de large) décrivant les «*devoirs du professeur*», avec un numéro de téléphone gratuit et anonyme pour que les élèves puissent dénoncer les enseignants qui chercheraient à les «*endoctriner*» (sur les questions politiques, religieuses ou liées à l'orientation sexuelle). Bien que la Cour suprême ait déclaré ce projet de loi inconstitutionnel, le texte est à nouveau présenté à la Chambre des députés à Brasília, ainsi que dans huit États et dix villes. Il n'a force de loi nulle part

(sauf dans l'Alagoas, en dépit de son inconstitutionnalité), néanmoins plusieurs professeurs ont été sanctionnés par leurs supérieurs – quand ce ne sont pas les parents ou les élèves qui les ont «*dénoncés*» aux militants conservateurs. Le conseiller municipal de São Paulo Fernando Holiday, l'une des figures du Mouvement Brésil libre (MBL), s'est soucié de vérifier si des enseignants «*endoctrinaient les élèves avec des idées marxistes*», comme il l'explique en nous exposant son projet. Ses «*visites-surprises*» dans les écoles, filmées et diffusées sur les réseaux sociaux, ont été interrompues à la suite d'une plainte déposée par un député de gauche de São Paulo, M. Carlos Giannazi. «*Non seulement il ne lui revient pas de contrôler les enseignants, mais en plus il invente des professeurs marxistes dans le but de provoquer une chasse aux sorcières qui peut être dangereuse*», nous explique-t-il. Le 21 août, dans la ville d'Indaial (État de Santa Catarina), la professeure Marcia Friggi a été molestée par un de ses élèves. Son visage ensanglanté a choqué le pays. Mais, sur les réseaux sociaux, certains considèrent que «*l'élève n'a pas tapé assez fort sur cette gauchiste*».

A. V.

Les droites – extrême, libérale, classique – se disputent désormais l'électorat traditionnel du PT, en particulier à la périphérie des villes, où les niveaux de vie ont progressé au cours de la dernière décennie... grâce à la gauche. «*Ces nouvelles petites classes moyennes rêvent d'entreprendre et de consommer*», explique le sociologue William Nozaki, qui a coordonné une étude de la fondation Perseu Abramo (liée au PT) pour tenter de comprendre le recul de la formation dans la banlieue de São Paulo lors de l'élection de M. Doria (11). «*Elles sont très sensibles au discours méritocratique de la droite ou des églises évangéliques, et moins conquises par celui du PT, qui s'adresse encore aux pauvres.*» De la même façon, la périphérie de Rio de Janeiro a voté majoritairement en faveur de M. Bolsonaro et du nouveau maire Marcelo Crivella (Parti républicain brésilien [PRB], droite), évêque de la puissante Église universelle du royaume de Dieu.

## Croisade contre les artistes «*zophiles*»

Bien mieux implantées dans les quartiers pauvres que l'Église catholique, les Églises évangéliques promeuvent une vision globalement conservatrice et individualiste du monde (12). Pour séduire cet électorat, la droite libérale élargit ses cibles, comme l'art contemporain en septembre dernier. Le MBL a ainsi obtenu la fermeture de l'exposition «*Queermuseu*»: sur les 264 œuvres présentées, trois auraient – selon les jeunes libéraux – fait «*l'apologie de la pédophilie, de la zoophilie et blasphémé la culture chrétienne*». Le MBL s'est également attaqué au Musée d'art moderne de São Paulo pour une performance artistique où figurait un homme nu. «*C'est une stratégie en vue des prochaines élections*, estime Pablo Ortellado. *Ils ont compris que les "guerres culturelles" offraient un excellent vecteur de mobilisation, et que grâce à un discours hostile aux mouvements féministe, noir ou LGBT, ils pouvaient gagner des conservateurs à la cause libérale.*»

Selon l'équipe de sociologues dirigée par Pablo Ortellado et Esther Solano – qui a reproduit son questionnaire lors de la traditionnelle «*Marche pour Jésus*» rassemblant près d'un million de fidèles à São Paulo –, les évangélistes s'avèrent pourtant peu sensibles aux idées libérales. «*Ces fidèles ne savent pas se positionner sur l'échiquier gauche-droite. Ce sont des concepts qui ne leur parlent pas. Ils se disent d'emblée "conservateurs", mais n'approuvent pas pour autant le programme économique de Michel Temer*», analyse Esther Solano. Une spécificité des évangélistes? Peut-être pas.

Rien ne garantit que la radicalisation de la droite augure de futurs succès dans les urnes. Les études d'opinion montrent que la population brésilienne s'oppose aux réformes du travail et des retraites voulues par le gouvernement. «*Nous l'avons constaté aussi dans les manifestations pour la destitution de M<sup>me</sup> Rousseff*, explique Esther Solano. *La grande majorité n'est pas favorable à un État minimal. Elle souhaite une éducation et une santé de meilleure qualité.*» De quoi tempérer les certitudes de victoire des aficionados du Forum de la liberté. D'ailleurs, même si l'extrême droite (militaire et civile) a débridé sa parole, si la droite classique et libérale gouverne et si celle qui veut la régénérer promet d'être encore plus radicale, M. Lula da Silva demeure en tête des sondages pour la présidentielle prévue en octobre 2018, avec plus de 35 % des intentions de vote.

ANNE VIGNA.

(7) Lire Carla Luciana Silva, «*"Veja"*, le magazine qui compte au Brésil», *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(8) Déclaration lors d'une conférence prononcée à la grande loge maçonnique de Brasília le 15 septembre 2017.

(9) Entretien sur la chaîne TV Globo, 19 septembre 2017.

(10) *Libération*, Paris, 26 septembre 2017.

(11) «*Percepções e valores políticos nas periferias de São Paulo*», Fundação Perseu Abramo, São Paulo, 2017.

(12) Lire Lamia Oualalou, «*Les évangélistes à la conquête du Brésil*», *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

# Ingérence russe, de

**Une intervention de Moscou a-t-elle pu altérer l'issue de la dernière élection présidentielle américaine ? L'hypothèse, qui obsède la presse, est traitée avec autant de passion qu'une guerre ; des commissions parlementaires enquêtent. Et, du Brexit au référendum catalan, chaque scrutin majeur comporte dorénavant sa déclinaison d'un piratage ou d'une subversion russe. Les preuves, elles, se font attendre.**

PAR AARON MATÉ \*

DEPUIS l'élection présidentielle, pas un jour ne s'écoule sans que la question de l'ingérence prêté à Moscou dans les affaires intérieures américaines et de la collusion entre l'entourage de M. Donald Trump et celui de M. Vladimir Poutine n'agite la classe politique et les grands médias. Aux États-Unis et ailleurs. Les responsables du renseignement américain soutiennent que le gouvernement russe aurait piraté des courriels et manipulé les réseaux sociaux dans le but de favoriser l'élection de M. Trump. Le rapport du directeur du renseignement national (DNI) de janvier 2017, abondamment cité, contient certes des « formules-chocs et l'évaluation la plus détaillée du dossier d'accusation », mais il ne fournit pas la « moindre preuve », ainsi que le souligne le mensuel *The Atlantic* (janvier 2017), pourtant bien en vue dans le camp antirusse. Tout aussi militant sur ce terrain, le *New York Times* (6 janvier 2017) s'étonne de l'« absence d'éléments susceptibles d'étayer les griefs des agences de renseignement ». Et il note que le message lancé par ces dernières « se résume à : "Faites-nous confiance" ». Un constat que rien n'est venu démentir pour le moment.

Il en va de même au sujet du soupçon de collusion. Les enquêteurs ont reconnu en mai dernier qu'ils n'avaient « pu constater aucun délit ou lien de collusion

entre la campagne électorale et la Russie dans les échanges examinés à ce jour (1) ». Et, plus récemment, des personnalités pourtant hostiles à M. Trump – dont l'ancien DNI James Clapper, l'ancien directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA) Michael Morell ou la sénatrice démocrate Dianne Feinstein – ont fait état de la même impasse.

Prendre en considération cette absence de preuves permet de mieux comprendre ce qui les remplace. Les auteurs de *Shattered*, un ouvrage d'enquête consacré aux coulisses de la campagne de M<sup>me</sup> Hillary Clinton, relatent que, dans les jours qui ont suivi le scrutin, l'égérie du Parti démocrate a refusé d'assumer « la responsabilité de l'échec de sa candidature ». Selon une source citée dans l'ouvrage, sa stratégie pour y parvenir a consisté à « s'assurer que les éléments de langage appropriés seraient correctement diffusés ». Ainsi, vingt-quatre heures à peine après que M<sup>me</sup> Clinton eut reconnu sa défaite, divers hauts responsables « se réunissaient pour s'accorder sur l'idée que quelque chose clochait dans cette élection ». Déjà, ajoutent les auteurs, la thèse d'une ingérence russe était au cœur de leur risposte (2). La candidate démocrate y consacre d'ailleurs un chapitre de cinquante pages dans son dernier livre, paru en septembre (3).

## Thriller d'espionnage

LA FOCALISATION SUR Moscou ne joue pas seulement en faveur du camp Clinton. Elle coïncide également avec les intérêts de la fraction de l'appareil d'État qui rejette la perspective, longtemps défendue par M. Trump, d'une amélioration des relations entre Moscou et Washington, et qui agite les épouvantails de la guerre froide pour y faire obstacle (4). Les enquêtes à répétition et les fuites anonymes constituent aussi un moyen de réfréner les dispositions prêtées à un président fantasme dont la rhétorique anti-interventionniste – de toute évidence une ruse électorale – a effrayé

les pontes de la diplomatie américaine tout au long de la campagne présidentielle. Avide de clics et d'audience, l'industrie des médias a quant à elle flairé l'aubaine : un thriller d'espionnage digne de Hollywood, d'autant plus séduisant aux yeux d'une partie du public qu'il entretient son espoir de voir le président honni frappé de destitution.

La combinaison de ces facteurs explique que, dans l'affaire du « Russiagate », les règles élémentaires du travail journalistique soient traitées avec une franche désinvolture. On reprend telles quelles des informations non vérifiées, on isole et dramatise les éléments qui vont dans le bon sens tandis que l'on minore

ou ignore les autres. Bien souvent, les rebondissements croustillants annoncés en « une » se révèlent beaucoup moins spectaculaires, voire inexistant, sitôt qu'on lit l'article qui s'y rapporte. À défaut de sources fiables et de faits établis, on colmate alors les brèches à coups de tournures hypothétiques – « il semble que », « on ne serait pas surpris si », « sans doute », « probablement » – et de conditionnels.

Accueillis initialement comme parole d'évangile, nombre de récits qui ont accrédité la thèse d'une collusion entre le Kremlin et l'équipe de campagne du candidat républicain mettent à présent en danger ce fragile édifice narratif. On a amplement glosé par exemple sur la lettre d'intention dans laquelle le candidat républicain, au beau milieu de sa campagne, proposait aux dirigeants russes de construire une tour Trump à Moscou. L'intermédiaire choisi pour cette négociation, le promoteur – d'origine russe – Felix Sater, eut l'imprudence de certifier à l'avocat de M. Trump, M. Michael Cohen, qu'une telle opération aiderait le milliardaire à remporter l'élection. « Je vais mobiliser Poutine sur ce projet et on va faire élire Donald Trump », plastronnait ainsi M. Sater dans un courriel, avant de préciser ce qu'il entendait par là : selon lui, les électeurs ne pourraient qu'admirer la capacité de M. Trump à conclure une affaire immobilière avec l'« adversaire le plus coriace » des États-Unis.

Toutefois, le *New York Times* (28 août 2017) devra l'admettre, « rien ne prouve que les promesses de M. Sater aient été suivies d'effet. Un courriel suggère d'ailleurs qu'il a exagéré ses liens avec la Russie. En janvier 2016, M. Cohen écrit au porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri S. Peskov, pour le prier de réactiver le projet de tour Trump, resté en suspens. Mais M. Cohen ne semblait pas avoir l'adresse électronique de M. Peskov, puisqu'il a envoyé son courriel à une adresse collective destinée aux demandes de presse. Le projet n'a jamais reçu d'autorisation gouvernementale ni de financement, et fut abandonné quelques semaines plus tard ».

De son côté, M. Peskov assure avoir fini par prendre connaissance du courriel de M. Cohen, mais ajoute qu'il n'y a pas répondu. L'histoire aurait justifié le soupçon d'un conflit d'intérêts, M. Trump étant accusé d'avoir cherché à négocier l'extension de son empire immobilier en Russie au moment précis où il chantait les louanges de M. Poutine dans ses meetings. On voit mal cependant en quoi un contrat qui n'a jamais vu le jour serait plus digne de considération que ceux, bien réels, qu'a décrochés M. Trump en Turquie, aux Philippines ou dans le golfe Arabo-Persique.

La divulgation des courriels adressés par M. Sater à M. Cohen faisait suite à

une autre révélation : un ancien journaliste britannique, Rob Goldstone, a envoyé en juin 2016 au fils aîné de M. Trump des documents compromettants sur M<sup>me</sup> Clinton, afin, disait-il, d'assurer ce dernier du « soutien de la Russie et de son gouvernement ». Le courriel de Goldstone s'est avéré plus concluant que celui de M. Sater, puisqu'il a débouché sur une rencontre avec M. Donald Trump Jr., dont celui-ci prétend qu'il y a mis fin au bout de vingt minutes. Forfaiture ? Les états de service des deux expéditeurs permettent d'en douter : M. Sater est connu comme un « bonimenteur haut en couleur (5) » qui, pour nuire à d'anciens partenaires d'affaires, a lancé sur Internet des sites aux noms aussi poétiques que IAmAFaggot.com et VaginaBoy.com (6). Quant à M. Goldstone, il a travaillé pour des tabloïds anglais de seconde zone avant de se reconverter dans les relations

publiques d'artistes de variété. Inutile d'être un expert du renseignement pour douter de la proximité de ces deux personnes avec le Kremlin.

Des questions du même ordre se posent au sujet de la mise en examen, le 30 octobre dernier, de M. George Papadopoulos, un ancien conseiller en politique étrangère – mais de rang subalterne – au sein de l'équipe de campagne de M. Trump. On lui reproche d'avoir menti au Bureau fédéral d'enquête (FBI) à propos de ses contacts avec des individus liés au Kremlin. M. Papadopoulos a plaidé coupable. Toutefois, la ressortissante russe qu'on lui aurait présentée comme la « nièce » de Poutine n'avait strictement aucun rapport avec celui-ci (il n'a pas de nièce). Elle s'appellerait Olga Polonskaya et aurait exercé la fonction de cadre supérieure dans une société de distribution de vins.

## Et pendant l'élection allemande ?

EN OUTRE, l'ancien conseiller évoque l'existence d'un homme supposé être un proche du ministre des affaires étrangères russe avec qui il aurait également été en rapport. Cet homme, M. Ivan Timofeev, diplômé de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou, a expliqué au FBI qui l'interrogeait : « À un moment donné, [Papadopoulos] m'a demandé s'il serait possible d'arranger une rencontre entre Trump et Poutine, ou avec un autre dirigeant politique russe de haut niveau. Au fil de notre conversation, il m'est apparu que George ne connaissait pas grand-chose au monde de la diplomatie russe. Vous ne pouvez pas débarquer comme ça pour fixer un rendez-vous avec le président, par exemple (7). »

Une autre révélation a fait sensation, aux États-Unis et en Europe. Selon Facebook, des centaines de faux comptes « probablement créés en Russie » ont dépensé 100 000 dollars pour diffuser près de trois mille annonces entre juin 2015 et mai 2017 – une campagne aussitôt qualifiée par le *New York Times* (8 septembre 2017) de « preuve supplémentaire d'une intrusion étrangère sans précédent dans la démocratie américaine ». A-t-elle produit pour autant un impact digne de la place que les médias lui ont consacrée ? Si l'on compare cette somme de 100 000 dollars (85 000 euros) aux 6,8 milliards de dollars de dépenses de campagne électorale en 2016, il est permis d'en douter. D'ailleurs, d'après Facebook, « la grande majorité de ces messages publicitaires ne faisaient référence ni à l'élection présidentielle américaine ni à un candidat particulier », mais visaient plutôt à « exacerber les divisions sociales et politiques du pays, sur l'ensemble de son spectre idéologique et sur des sujets aussi variés que les droits des lesbiennes, gays, bi et trans (LGBT), le racisme, l'immigration ou le port d'armes ». Le mastodonte des réseaux sociaux assure en outre que 56 % de ces annonces ont été consultées « après l'élection ».

De nombreux commentateurs ont vu dans cette campagne la main du Kremlin. Selon le *Washington Post* (24 septembre 2017), qui a publié l'enquête la plus exhaustive à ce propos, « il semble que les publicités aient été diffusées par des comptes associés à l'Internet Research Agency », une officine de propagande en

ligne inféodée au gouvernement russe. Cependant, et toujours selon le *Washington Post*, une première enquête de Facebook a fait apparaître que ces comptes présumés russes « poursuivaient des objectifs clairement financiers, ce qui semble suggérer qu'ils n'étaient pas au service d'un gouvernement étranger ». Néanmoins, les automatismes propres au « Russiagate » imposent de remplacer les démonstrations défectueuses par des certitudes, comme dans cette phrase extraite de l'enquête du *Washington Post* : « La sophistication tactique des Russes a pris Facebook au dépourvu. »

Plus loin, le même quotidien détaille en quoi consiste cette « sophistication » : « Pendant que Facebook s'affairait à chercher des preuves d'une manipulation russe, cette hypothèse ne cessait de gagner des adeptes au sein des cercles influents. Dans la tension des lendemains de l'élection, des conseillers de Hillary Clinton et de Barack Obama avaient la tête plongée dans les études d'opinion et les sondages postélectorales, à la recherche d'indices pouvant expliquer ce qu'ils considéraient comme un résultat totalement anormal. L'une des théories qui émergent de leur trauma post mortem a consisté à dire que des "trolls" russes téléguidés par le Kremlin avaient utilisé Facebook et d'autres réseaux sociaux pour influencer les électeurs américains dans les États-clés et modifier ainsi le rapport de forces en faveur de Trump. Ces conseillers n'avaient pas l'ombre d'une preuve pour étayer leur théorie, du moins à l'époque, mais ils la jugeaient suffisamment attrayante pour la faire partager aux commissions parlementaires enquêtant sur les services secrets. (...) En mai, au cours d'une visite au siège de Facebook, le sénateur démocrate Mark Warner, vice-président de la commission sénatoriale chargée des renseignements, "encouragea la compagnie à procéder à quelques changements dans sa façon de conduire ses enquêtes internes". En annonçant en août avoir débusqué trois mille messages publicitaires "vraisemblablement" russes, Facebook a relancé le scandale et s'est retrouvé convoqué devant plusieurs commissions du Congrès. »

Aucun scrutin ne paraît à l'abri du péril russe. Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, le *New York Times* publie en « une » un article titré « Les opérations russes de piratage des élections plus étendues que prévu, mais toujours aussi peu surveillées ». Dans le corps de l'article, nul indice factuel d'un piratage quelconque, mais un lot d'accusations mal étayées

\* Journaliste, correspondant et producteur pour The Real News.

Courrier international présente

# L'islam en débat

Du 11 Septembre à Daech, les défis de l'islam politique

Préface d'Ahmed Aboutaleb, maire de Rotterdam.

En vente en librairie

Une publication

Courrier international

avec culture

L'Imprimerie  
79, rue de Roissy  
93290  
Tremblay-en-France

COUJ  
DIFFUSION

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001. Eutrophisation : Pot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0519 D 86051  
ISSN : 0026-9395  
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts :  
Paris : 0 805 050 147  
Banlieue/province : 0 805 050 146.

(1) Reuters, 18 mai 2017.

(2) Jonathan Allen et Amie Parnes, *Shattered : Inside Hillary Clinton's Doomed Campaign*, Crown Publishing Group, New York, 2017.

(3) Hillary Rodham Clinton, *What Happened*, Simon & Schuster, New York, 2017.

(4) Lire Serge Halimi, « Donald Trump débordé par le parti antirusse », *Le Monde diplomatique*, septembre 2017.

(5) *New York magazine*, 3 août 2017.

(6) *Daily Beast*, 31 août 2017, www.thedailybeast.com

(7) *The New York Times*, 10 novembre 2017.

DES ÉLITES OCCIDENTALES

# l'obsession à la paranoïa

qui déçoivent le lecteur alléché par l'odeur du scoop. À propos d'irrégularités constatées lors de l'élection en Caroline du Nord, le journal rapporte le commentaire d'une observatrice qui aurait « eu l'impression d'une altération, ou d'une sorte de cyberattaque ». « Des mois plus tard, poursuit le journal, on s'interroge encore sur ce qui s'est passé ce jour-là en Caroline du Nord, en Virginie, en Géorgie et en Arizona. » L'auteur de l'article admet toutefois : « Bien d'autres raisons pourraient expliquer ces irrégularités – des responsables locaux ont pointé des erreurs humaines et des dysfonctionnements informatiques –, et à ce jour il n'existe aucune preuve indiscutable d'un sabotage numérique, encore moins d'une implication russe. » Quelques jours après, la hantise d'un piratage par Moscou s'amplifie néanmoins quand le ministère de la sécurité intérieure (DHS) prévient vingt et un États qu'ils pourraient avoir été la cible d'une cyberattaque russe pendant le scrutin de novembre 2016. Trois États réfutent cette hypothèse, parmi lesquels la Californie, qui annonce fin septembre qu'à l'issue de ses propres investigations il est « clair que les conclusions du DHS étaient erronées ».

Les dernières élections en France et en Allemagne ont vu se déployer des craintes similaires, parfois suivies des mêmes résultats. En France, les soupçons de piratage russe ont défrayé la chronique au point d'inciter l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) à publier une mise au point. Durant la campagne électorale, une cyberattaque a certes visé Emmanuel Macron, mais elle « était si générale et si simple qu'elle pourrait être l'œuvre de presque n'importe qui », estima en juin dernier le directeur général de l'ANSSI, qui ajouta qu'« aucune trace » ne permettrait d'incriminer Moscou (8). En Allemagne, l'épisode électoral s'est avéré encore plus frustrant pour les amateurs de complot russe : il ne s'est rien passé du tout. « L'absence apparente d'une campagne russe visant à saboter l'élection allemande est un casse-tête pour les dirigeants et les experts qui avaient mis en garde contre

## Vieilles ficelles maccarthystes

À EN JUGER par la dernière consultation au Royaume-Uni, le mystère n'est pas près d'être levé. Plus d'un an après que les électeurs eurent voté, par une majorité de 1 300 000 voix, pour le Brexit, le spectre du grand « troll » russe continue de hanter les esprits. Le 12 novembre dernier, dans un éditorial du quotidien *iNews* titré « Nous avons besoin d'une enquête sur le rôle de la Russie dans le Brexit », le journaliste Ian Birrell présume qu'il « serait surprenant que la Russie n'ait pas tenté de s'immiscer dans notre référendum, compte tenu du mépris de Poutine pour les alliances occidentales les plus stratégiques telles que l'Union européenne ou l'Organisation du traité de l'Atlantique nord [OTAN] ». Des députés britanniques ont repris la balle au bond en faisant savoir que des comptes Twitter liés à la Russie auraient posté des messages concernant le Brexit, un rebondissement qui, selon le *New York Times* (3 novembre 2017), « pourrait soulever des questions quant à la validité du référendum » lui-même. « Mon message à la Russie est très simple, a embayé la première ministre britannique Theresa May le 13 novembre dernier. Nous savons ce que vous faites et vous ne réussirez pas. » Selon Laura Cram, directrice de recherche à l'université d'Édimbourg, qui a dénombré 419 comptes concernés, « environ 78 % des messages ont été envoyés après le vote sur le Brexit du 23 juin 2016 (9) ».

Nul ne sera surpris que la crise catalane ait été, elle aussi, imputée à la Russie, le gouvernement espagnol et l'Union européenne ayant l'un et l'autre accusé le Kremlin d'avoir manipulé la consultation populaire sur l'indépendance de la région. « Référendum en Catalogne : la Russie a gagné », a réagi le *Washington Post* (2 octobre 2017).



DESSIN DE SELÇUK

une probable offensive de ce type », rapporte alors, décontenancé, le *Washington Post* (10 septembre 2017) dans un article titré : « Alors que les Allemands se préparent à voter, le mystère grandit : où sont les Russes ? » Quelques jours plus tard, le *New York Times* (21 septembre 2017) s'étonne lui aussi : « Le mystère de l'élection allemande : pourquoi les Russes ne sont-ils pas intervenus ? »

De son côté, *El País* n'a pas hésité à consacrer quatre « unes » à cette présomption d'ingérence la même semaine (10). Un chercheur de l'université George Washington avait en effet informé le quotidien de la « découverte d'une armée de comptes « zombies » sur des réseaux sociaux liés à la Russie, destinés à « diffuser une image négative de l'Espagne dans les jours précédant le référendum [catalan] du 1<sup>er</sup> octobre ». Mais si, dans cette affaire, une image est « diffusée », c'est surtout celle de la Russie – un pays pourtant isolé, soumis à des sanctions économiques, très dépendant de ses ressources pétrolières, toujours sous le choc de décennies d'économie administrée suivies de privatisations désastreuses, et qui aurait néanmoins un pouvoir tel qu'il lui permettrait de subvertir simultanément plusieurs États plus puissants que lui.

Comme on ne prête qu'aux riches, Moscou est aussi l'objet de soupçons en dehors des élections. En août dernier, lors des violences déclenchées à Charlottesville par des suprémacistes blancs, la consultante en politique étrangère Molly McKew a lancé un appel largement repris sur Twitter : « Il faut qu'on discute de ce qui est en train de se passer aujourd'hui à Charlottesville et de l'influence et des opérations russes aux États-Unis. » Depuis, l'experte a été auditionnée par une commission du Congrès qui se consacre au « fléau de la désinformation russe ».

Sur Cable News Network (CNN), le 23 août 2017, une enseignante en droit à l'université Yale, Asha Rangappa, estime de son côté que Charlottesville « a mis en lumière le problème de la Russie ». Certes, concède-t-elle, « à ce jour il n'y a pas de preuve démontrant que la Russie

soutient directement des groupes d'extrême droite aux États-Unis ». Mais – car il y a toujours un « mais » – les liens entre Moscou et l'extrême droite européenne « suggèrent que les services de renseignement russes sont prêts, pour intervenir sur le territoire américain, à utiliser des groupes qui propagent la haine ».

Quelques mois plus tôt, il était pourtant d'usage de relier les Russes au camp américain opposé. Ainsi, en mars, des membres du renseignement américain témoignaient devant le Congrès que la « cyberinvasion [russe] du XXI<sup>e</sup> siècle » avait tenté de « semer la discorde aux États-Unis en attisant des mouvements de protestation comme *Occupy Wall Street* ou *Black Lives Matter* ». Pièce à conviction ? Ces deux mouvements avaient été largement couverts par la chaîne publique russe RT (ex-Russia Today) (11).

Pareilles extrapolations en disent long quant à l'état d'esprit des experts et des législateurs. Après l'affaire des trois mille annonces identifiées par Facebook, Twitter a transmis au Congrès une liste de 200 comptes « liés aux interférences russes dans l'élection de 2016 ». Sachant que Twitter totalise 328 millions de comptes, laisser entendre que 200 d'entre eux peuvent dénaturer un scrutin national insulte le sens commun autant que les mathématiques. Cela revient en outre à assimiler les manifestants de Black Lives Matter à des agents étrangers qui s'ignorent et qui, à leur insu, attendent un signal du Kremlin sur les réseaux sociaux pour se mobiliser contre le racisme existant dans leur pays.

Attribuer le militantisme noir aux États-Unis à l'influence néfaste de Moscou n'est pas un procédé nouveau.

Le Monde diplomatique et l'hebdomadaire américain *The Nation* ont décidé de nouer un partenariat. Aux termes de celui-ci, chacun des deux journaux publiera de temps en temps un texte de l'autre. *The Nation* l'a fait à plusieurs reprises. Ce mois-ci, nous reprenons – en l'actualisant – un article paru en octobre dernier.

« Les rouges tentent de pousser les nègres à la révolte », titrait déjà le *New York Times* en juillet 1919. Dans les années 1960, les partisans de la ségrégation raciale assimilaient le mouvement pour les droits civiques à une marionnette manipulée par les Soviétiques. Le FBI justifia même la mise sur écoute de Martin Luther King par ses liens supposés avec le Parti communiste américain.

Que l'époque favorise la reprise des vieilles ficelles maccarthystes n'est pas non plus une surprise. Au plus fort de la sarabande médiatique sur les manœuvres présumées de Moscou sur les réseaux sociaux, Twitter a révélé ses nouveaux critères d'identification des comptes suspects, parmi lesquels figureront l'utilisation d'un nom en caractères cyrilliques ou des messages rédigés en langue russe... La sénatrice Dianne Feinstein a demandé par ailleurs à la même entreprise de signaler aux autorités tous les messages expédiés ou reçus par le fondateur de WikiLeaks Julian Assange et d'autres internautes considérés par elle comme proches de lui – y compris, selon M. Assange, ceux envoyés à son avocat américain.

De son côté, la représentante démocrate de la Californie Jackie Speier a appelé Google à bannir RT de sa plate-forme YouTube. Le géant de l'Internet lui ayant répondu, par la voix de son vice-président Kent Walker, qu'une enquête « minutieuse » sur RT n'avait révélé aucune violation de la politique suivie par Google « contre les discours de haine et les incitations à la violence », M<sup>me</sup> Speier a refusé d'en démordre, arguant que la chaîne russe était une

« machine de propagande » et une « arme aux mains de l'un de nos adversaires ».

Qu'importe si RT revendique moins de trente mille téléspectateurs par jour aux États-Unis : sa toxicité n'en serait que plus grande, à en juger par le rapport du DNI de janvier 2017, qui accuse la chaîne d'« insister sur la critique des présumées défaillances américaines en matière de démocratie et de libertés civiles ».

Les enquêtes visant la chaîne RT et l'agence multimédia Sputnik ont accru les tensions entre Moscou et Washington. Dénonçant une « attaque » contre les médias de son pays, le président Vladimir Poutine a décidé une « riposte similaire ». Les radios Voice of America et Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), financées par le Congrès américain, mais aussi CNN International, sont désormais affublées du statut peu enviable d'« agents de l'étranger ». Cette action contre RFE/RL – fondée au temps de la guerre froide pour défier l'Union soviétique – ravive quelques souvenirs.

Les pressions qui s'exercent sur RT et Sputnik n'émanent plus seulement des milieux gouvernementaux. Au cours d'une rencontre organisée récemment par l'Atlantic Council, un think tank influent spécialisé dans les relations internationales, le journaliste James Kirchick a appelé le secteur privé à « faire honte à RT, à l'isoler et à l'expulser hors des espaces respectables de la société ». Selon lui, les « jeunes journalistes occidentaux de 22 ou 23 ans que RT cherche à recruter » y réfléchiront à deux fois « s'ils savent qu'après cela ils ne trouveront plus jamais un boulot dans un média convenable (12) ».

## Une « résistance » sans risques

P ARMI les Américains qui se focalisent sur le « Russiagate », beaucoup sont mus par la peur et le désarroi que leur inspire le règne du président le plus incompetent et imprévisible de l'histoire du pays. Pour d'autres en revanche, ceux notamment qui occupent une position privilégiée, c'est surtout un mode de « résistance » commode et garanti sans risques. Il permet d'éviter de s'interroger sur son propre rapport au système économique et politique contre lequel nombre d'électeurs de M. Trump se sont rebellés. Si, pour reprendre la formule de Rachel Maddow, journaliste-vedette de la chaîne MSNBC le 17 mars dernier, « la présidence actuelle est le produit d'une opération russe [et] résulte d'une collusion entre les services secrets russes et une campagne électorale américaine », alors tout devient simple : il n'y a plus rien d'autre à affronter que MM. Trump et Poutine.

Le mécontentement face aux inégalités sociales, l'encouragement à l'absentéisme, le désarroi du Parti démocrate concernant la ligne à tenir – autant de sujets que la fixation sur les agissements de Moscou rejette à l'arrière-plan. Les problèmes des petites gens n'ont jamais suscité la passion des médias et des élites politiques : le « Russiagate » leur permet de s'en détourner encore plus.

Comment l'obsession américaine pour les cyberattaques russes peut-elle être reçue dans les pays qui, par le passé, ont subi des ingérences autrement plus substantielles ? Selon une étude publiée fin 2016 par l'université Carnegie Mellon (Pittsburgh), les États-Unis se sont immiscés dans pas moins de quatre-vingts élections hors de leurs frontières depuis la seconde guerre mondiale – un chiffre qui ne prend pas en compte les changements de régime plus ou moins sanglants fomentés par Washington à l'étranger, comme en Iran, au Chili ou au Guatemala. Récemment encore, les autorités américaines ont favorisé le renversement d'un gouvernement démocratiquement élu en Ukraine, aux frontières de la Russie. Qu'on imagine la réaction de la Maison Blanche si surgissait un enregistrement dans lequel des dirigeants russes complèteraient pour désigner le futur président des États-Unis, ainsi que des

officiels américains de premier plan l'ont fait pour le premier ministre de l'Ukraine (13).

Ces questions sont ignorées, tout comme les tensions croissantes entre la Russie et les États-Unis, en dehors bien sûr de ce « Russiagate ». Au milieu des réquisitoires assourdissants contre « Vladimir le tireur de ficelles », on en oublierait presque que M. Trump a discrètement nommé des « faucons » antirusse à des postes stratégiques et accueilli un nouveau venu, le Monténégro, au sein de l'OTAN, en dépit des préventions de la Russie. On en oublierait aussi que le commandant en chef des troupes américaines, le général Joseph Dunford, partage la volonté du Pentagone et du Congrès de fournir à l'Ukraine des armes supplémentaires. Le président Obama avait rejeté une proposition similaire, de crainte d'exacerber le conflit entre Kiev et Moscou.

Ces tensions ne peuvent que s'aggraver dans un climat politique où toute approche diplomatique du dossier russe est perçue comme une faiblesse et où la politique des sanctions et de l'escalade armée constitue l'un des rares points d'accord entre républicains et démocrates, lesquels viennent d'ailleurs de voter conjointement un budget militaire encore supérieur à celui que réclamait M. Trump. « Les inquiétudes de l'OTAN par rapport à la Russie sont considérées comme un signe positif pour l'industrie de la défense », note la presse financière (14), heureuse de constater que les cours des sociétés d'armement atteignent un « niveau historique » – tout comme d'ailleurs celui de MSNBC, la chaîne qui a le plus couvert le « Russiagate ».

AARON MATÉ.

(8) Entretien de Guillaume Poupard avec Associated Press, 1<sup>er</sup> juin 2017.(9) *The Guardian*, Londres, 14 novembre 2017.

(10) Les 10, 11, 14 et 17 novembre 2017.

(11) Lire Maxime Audinet, « La voix de Moscou trouble le concert de l'information internationale », *Le Monde diplomatique*, avril 2017.(12) *The Nation*, New York, 16 novembre 2017.(13) Cf. BBC News, « Ukraine crisis : Transcript of leaked Nuland-Pyatt call », 7 février 2014, [www.bbc.com](http://www.bbc.com)

(14) CNBC, 12 juillet 2017.



## Invisible pénibilité

Pour faire passer le recul de l'âge de la retraite, le précédent gouvernement français avait promis la création d'un compte personnel de pénibilité, ouvrant le droit à un départ plus précoce. Non seulement les critères ont été réduits par l'actuelle équipe, mais la plupart avaient été définis en fonction du travail masculin. Les facteurs de risques encourus par les femmes demeurent occultés, comme les gestes répétitifs ou les tâches liées au nettoyage et aux services à la personne.

PAR CÉCILE ANDRZEJEWSKI \*

QUAND elle a appris qu'elle devait arrêter de travailler, M<sup>me</sup> Béatrice Boulanger, aide à domicile, en a pleuré : « Je les aimais bien, mes mamies et mes papys », explique-t-elle en souriant. En ce samedi matin ensoleillé, dans le Pas-de-Calais, elle a d'abord pris le temps de servir le thé, qu'elle touille en énumérant ses soucis : une prothèse d'épaule, de l'omarthrose (usure du cartilage de l'articulation de l'épaule), un rétrécissement du rachis cervical, de l'arthrose cervicale et une rhizarthrose (arthrose de la base du pouce). « Tous mes problèmes de santé viennent des charges que j'ai dû soulever, c'est le chirurgien qui me l'a dit. » Le praticien lui a également confié qu'elle avait « un corps de vieillard », à 52 ans.

Après avoir fabriqué à la chaîne des pantalons pendant dix ans, M<sup>me</sup> Boulanger s'est rendue plusieurs fois par jour chez des personnes âgées, parfois gravement malades, pour les aider à se lever, à faire leur toilette, à se préparer à manger, à aller se coucher. « J'ai tout appris sur le tas, sans formation. Je me suis occupée de beaucoup de cas lourds, c'est là que je me suis foutu l'épaule en l'air. » En février 2015, alors qu'elle soulevait une vieille dame pour l'aider à sortir de la baignoire, « ça a craqué », raconte-t-elle. Tout s'émietta autour. Les médecins ont dû couper la tête d'épaule.

Comme M<sup>me</sup> Boulanger, de plus en plus de femmes sont victimes d'accidents du travail. D'après l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), « si les accidents du travail avec arrêt baissent globalement de 15,3 % entre 2001 et 2015, ils progressent pour les

femmes. Sur cette période, [ils] ont augmenté de 28 % pour [celles-ci] tandis qu'ils ont baissé de 28,6 % pour les hommes (1) ». Ce spectaculaire écart s'explique en partie par les évolutions de l'emploi en France : d'un côté, les emplois industriels, traditionnellement les plus dangereux et masculins, disparaissent ; de l'autre, les femmes ont fait une entrée massive sur le marché du travail, dans des secteurs à dominante féminine dont les difficultés sont moins reconnues.

### Presque aucune recherche n'est faite sous l'angle du genre

L'histoire de la santé au travail fournit aussi une autre explication. Car, construite dans des branches comme le bâtiment, la chimie ou la métallurgie, la notion de pénibilité s'est d'abord définie en fonction de critères masculins. « Les recherches ne sont quasiment jamais faites dans une perspective de genre, constatait le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en 2010. L'impact des facteurs de risques au travail sur la santé des femmes conserve ainsi à bien des égards un caractère d'invisibilité entraînant méconnaissance ou sous-estimation et donc faible prise en compte (2). »

Lancé en 2015, le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) en donnait l'illustration. À l'époque, il recensait dix facteurs de pénibilité – activités exercées en milieu hyperbare,

températures extrêmes, bruit, travail de nuit, etc. – en fonction desquels les salariés se voyaient attribuer des points selon leur degré d'exposition. Ce décompte leur permettait ensuite de financer un passage à temps partiel, de partir à la retraite de façon anticipée ou encore de suivre des formations. Quatre de ces critères – manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risques chimiques – ont depuis été supprimés par le gouvernement Philippe lors de la réforme du code du travail, et le compte personnel de prévention de la pénibilité est devenu le compte professionnel de prévention (C2P). Mais le problème reste le même. En 2017 comme en 2015, parmi les critères retenus, un seul concerne une proportion plus importante de femmes que d'hommes : le travail répétitif, une réalité qui touche 9,2 % des femmes salariées, contre 7,6 % des hommes salariés (3). Pour les autres, la barre demeure souvent trop haute pour que les femmes voient la pénibilité de leur travail reconnue.

L'exemple des hôtesses de caisse est éclairant. Même si ces employées scannent environ une tonne de marchandises par heure, elles n'accédaient pas à la reconnaissance du port de charges lourdes (selon les critères définis en 2015), à savoir lever ou porter quinze kilogrammes au moins six cents heures par an. Pourquoi ? Parce que la fréquence des temps partiels chez les femmes (tout particulièrement dans ce métier) et le mode de calcul de la pénibilité (en charge unitaire plutôt qu'en poids cumulé) ne leur permettaient pas d'atteindre le seuil requis. Ces salariées passaient ainsi en dessous du radar des critères de la pénibilité.

Celles-ci restent d'ailleurs tout aussi invisibles en ce qui concerne les maladies professionnelles.

Ainsi, explique la psychanalyste Marie Pezé, spécialiste de la souffrance au travail, « les caissières souffrent généralement d'un étirement du plexus brachial, une racine nerveuse bien implantée dans le corps [entre le cou et l'aisselle]. Or cette maladie n'est pas recensée dans le tableau 57 des maladies professionnelles ». L'histoire de ce tableau, tardif et encore incomplet, illustre bien les obstacles à la reconnaissance de la pénibilité du travail au féminin. Créée en 1972, cette liste de pathologies recense les troubles musculo-squelettiques (TMS), des affections provoquées par des efforts de faible intensité mais répétitifs, auxquelles les femmes sont particulièrement exposées.

### La mobilité des salariées a masqué les problèmes

Décélés dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle chez les boulangers, les tisserands et les copistes par le professeur de médecine italien Bernardino Ramazzini, ces troubles sont repérés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle chez les blanchisseuses et les couturières (4). Puis, en 1955, certaines de ces lésions sont indemnisées pour la première fois : celles provoquées par le maniement de marteaux pneumatiques et d'outils vibrants – dans le cadre de travaux masculins. Si les médecins du travail et l'administration mettent en lumière de nouvelles professions à risques (mineur, dactylographe, ouvrier ou ouvrière à la chaîne, personnel des abattoirs et conserveries), « reste que la mobilité

\* Journaliste, membre du collectif Youpress.



## du travail féminin



Les images qui accompagnent cet article sont de Marion Poussier. Elles sont extraites de la série « Corps de ballet » (Filigranes, 2014), qui met en scène des personnes travaillant dans le secteur de l'entretien. [www.marionpoussier.fr](http://www.marionpoussier.fr)

d'une partie des salariés affectés à des tâches répétitives, femmes et immigrés notamment, facilite l'occultation des problèmes», note Nicolas Hatzfeld, maître de conférences à l'université d'Évry (5). Il a fallu attendre près de vingt ans pour voir les TMS pleinement reconnus : d'abord pour l'hygroma du genou que contractent des ouvriers du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), puis d'année en année pour les tendinites, la compression de nerfs, le coude, le poignet, la main, etc., qui touchent les emplois féminins.

Derrière le grand bureau de son cabinet parisien, l'avocate Rachel Saada, spécialiste en droit du travail, souligne les ambiguïtés de cette reconnaissance, tant pour les hommes que pour les femmes. « La question de la pénibilité est venue brouiller les pistes, estime-t-elle. C'est une bataille de mots pour atténuer la souffrance et prétendre qu'on fait ce qu'il faut pour éradiquer les dégâts causés par une organisation du travail délétère. » Le sociologue Pascal Marichalar renchérit : « Imaginons que, pour évoquer le travail d'un ouvrier de verrerie industrielle, on remplace le mot pénibilité par "exposition à des risques cancérigènes et de brûlure". Tout de suite, il devient moins acceptable de laisser les choses en l'état ! »

Si les dispositifs légaux s'améliorent, les préjugés persistent sur le terrain : les tâches minutieuses et répétitives ne sont pas toujours perçues comme pénibles, contrairement aux travaux de force. Dans une entreprise de production d'asperges où est elle intervenue, Marie Pezé a ainsi observé le manège suivant : plusieurs heures par jour, les ramasseurs se penchent pour cueillir les légumes un à un. Ceux-ci arrivent ensuite sur

un tapis roulant où une nuée de « petites mains » féminines se chargent de les placer dans des paniers. Les premiers bénéficient de contrats à durée indéterminée (CDI), les secondes sont payées au panier. Chez les employées qui ne font « que » manipuler les asperges, sans avoir à se courber pour les récolter, une épidémie de troubles musculo-squelettiques se répand.

### « Les employeurs sont souvent dans le déni pour les femmes »

« On a constaté les trois critères de survenue des TMS chez elles, se souvient Marie Pezé. Les gestes répétitifs, la cadence rapide et le soin du geste de travail. Certes, les mouvements des hommes étaient physiquement plus durs, mais ils étaient reconnus pour ça. Alors que les femmes exerçaient sur un tapis roulant trop haut, en étant payées à la tâche et sans aucune reconnaissance pour le temps qu'elles passaient à façonner de jolis paniers, plus susceptibles d'être vendus. » Le patron a finalement abaissé le tapis roulant, affiché des photographies des plus beaux paniers dans les locaux, mais... s'est gardé de proposer des CDI.

Cette myopie frappe encore plus durement les employées du secteur du nettoyage ou des services à la personne, tant leurs tâches, pourtant harassantes, semblent être l'attribut naturel de la femme. M<sup>me</sup> Jeannette L. (6), agente territoriale spécialisée (Atsem) dans une école maternelle du

Pas-de-Calais – elle assiste une des institutrices de l'établissement –, explique les postures répétitives qu'elle doit prendre pour accompagner les enfants aux toilettes. Quand elle n'est pas occupée à ranger la salle de classe, elle est accroupie, penchée sur ceux-ci ou installée sur une chaise minuscule. Des positions douloureuses, à la longue. « Il aura fallu demander longtemps pour qu'on finisse par avoir des fauteuils taille adulte », s'indigne, pour sa part, M<sup>me</sup> Martine V., auxiliaire de puériculture dans un autre établissement du bassin minier. « Parce que, quand un enfant se relâche sur vous en vous faisant un câlin, il faut supporter son poids. » Une seule de ces chaises dispose d'accoudoirs, pourtant bien pratiques pour donner un biberon.

À quelques kilomètres de là, M<sup>me</sup> Sylvie T., blonde pimpante, raconte son quotidien de femme de ménage dans une institution culturelle. Elle consacre ses matinées à nettoyer les bureaux et les toilettes, puis ses après-midi à la salle de spectacle. « Là-bas, il faut se mettre par terre, gratter pour retirer les chewing-gums. Et puis, le fil de l'aspirateur n'est pas assez long, donc je me balade dans la salle avec la rallonge et le gros aspirateur sous le bras. » Idem pour monter les seaux d'eau dans les classes de musique, à l'étage. « Ça ne fait que trois ans qu'il y a un point d'eau en haut. Avant, il fallait monter les seaux à bout de bras et les redescendre pour les vider quand ils étaient sales. Personne ne s'en était rendu compte. »

« Les employeurs sont souvent dans le déni pour les femmes, analyse Marie Pezé. Ce qu'elles font, c'est du travail de tous les jours. Il va de soi qu'elles s'occupent du ménage, des courses, des enfants et des malades. » Médecin du travail à Montauban, M<sup>me</sup> Nadine Khayri prend l'exemple du bruit. « Dans l'industrie, on le mesure. Mais, dans les crèches et les écoles, on ne le fait pas. Les responsables se disent : "De toute façon, on ne peut pas l'enlever." Alors qu'il est possible d'aménager des cloisons ou des murs antibruit. » Aussi, comme dans l'industrie, c'est la démarche syndicale qui permet de faire sortir des pans entiers de l'emploi féminin de l'ombre (7). « Il aura fallu la révolte des infirmières dans les années 1990 pour qu'on prenne conscience qu'elles portent des patients, donc des charges lourdes, rappelle Florence Chappert, responsable du projet « Genre, égalité, santé et conditions de travail » à l'Anact. Jusqu'alors, on ne percevait que l'aspect compassionnel de leur métier. »

« On a aussi observé le langage que les clients employaient avec une femme et avec un homme, rapporte l'ergonome Karen Messing, enseignante à l'université du Québec à Montréal (UQAM), qui cite par exemple une étude conduite dans un centre d'appels brésilien. C'était noir sur blanc : les femmes subissaient beaucoup plus de harcèlement, de contestations, de remise en question de leur parole, de termes durs. » Or la relation directe avec le public constitue une caractéristique du travail féminin, notamment pour les non-cadres. Les interactions permanentes avec les clients ou les patients, surtout lorsqu'il s'agit d'un public fragile ou précarisé, génèrent un stress intense (8). Si la médiatisation des risques psychosociaux a rendu le sujet un peu plus visible, la reconnaissance spécifique de ceux-ci, elle, n'arrive toujours pas.

« Aujourd'hui, quand on évoque la pénibilité, on ne pose pas du tout les questions de la pénibilité psychologique, de l'exposition à la tension au travail, des emplois émotionnellement exigeants, de la relation avec le public, constate Florence Chappert. Or elles devraient être autant prises en compte que le port de charges lourdes ou les horaires de nuit. » Plus faibles, les femmes ? Certainement pas, insiste la spécialiste : « Il n'existe pas de maux féminins, mais des maux liés aux emplois que les femmes occupent. » En clair, ce n'est pas la fragilité supposée des femmes qui rend leur travail pénible, mais l'invisibilité des risques auxquels elles font face.

CÉCILE ANDRZEJEWSKI.

(1) Florence Chappert et Patricia Therry, « Photographie statistique des accidents de travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles en France selon le sexe entre 2001 et 2015 », Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, Paris, mars 2017.

(2) « La santé des femmes en France », rapport du Conseil économique, social et environnemental, Paris, 2010.

(3) Mélanie Mermoz, « Compte pénibilité. La santé des femmes dans l'angle mort », *L'Humanité Dimanche*, Saint-Denis, 4 février 2016.

(4) Nicolas Hatzfeld, « TMS : un demi-siècle pour être reconnus », *Santé & Travail*, n° 69, Paris, janvier 2010.

(5) *Ibid.*

(6) Les noms et prénoms ont été modifiés à la demande des personnes interrogées.

(7) Lire Pierre Souchon, « Syndicaliser les aides à domicile, un travail de fourmi », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011.

(8) Audition de Florence Chappert par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, 23 novembre 2010.

# Syndicats et SCOP,

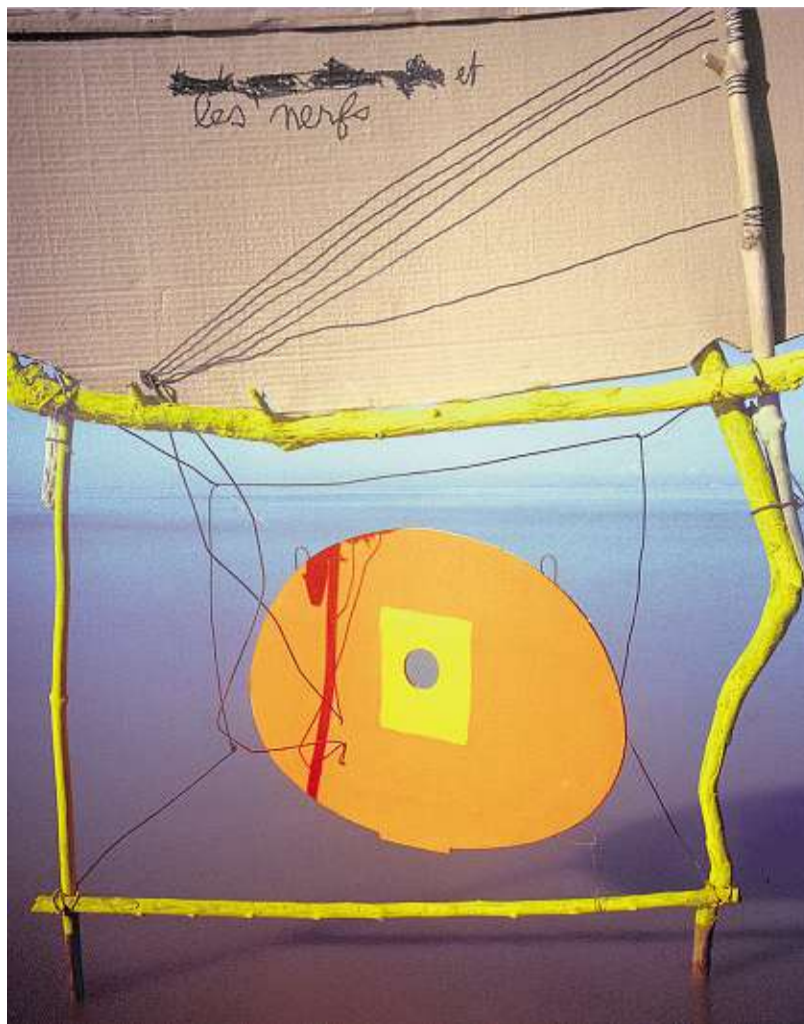
Pour reprendre leur entreprise en coopérative, les salariés doivent repenser toute l'organisation du travail en quelques mois. L'urgence conduit alors les syndicats à sortir de leur réserve vis-à-vis d'un mode de gestion dans lequel ils cherchent encore leur place.

UNE ENQUÊTE  
DE MARGOT HEMMERICH  
ET CLÉMENTINE MÉTÉNIER \*

LE SITE EST VIDE, la grille définitivement fermée. Les bâtiments sont plus gris qu'hier. La banderole « Ecopla vivra ! » a disparu du fronton de l'usine qui fabriquait des barquettes en aluminium. Un silence enveloppe le lieu d'ordinaire si bruyant. Le ronronnement des machines s'est déplacé à seulement sept kilomètres de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), dans la commune de La Terrasse. C'est là que vient de s'installer l'entreprise italienne Cuki, qui a racheté Ecopla et s'apprête à relancer la production. D'ici trois ans, l'entreprise s'engage à créer 44 emplois, dont 12 au minimum avant la fin 2017 – loin des 77 anciens salariés, qui ont dû renoncer au rêve de prendre directement en main leur destin.

Il y a moins d'un an pourtant, un autre avenir semblait encore possible pour les ouvriers de l'usine iséroise. En décembre 2016, plus de cinq cents personnes se réunissaient à la Bourse du travail de Grenoble afin de soutenir leur combat pour l'emploi et leur projet de société coopérative de production (SCOP). Parmi elles, M. Olivier Leberquier, délégué syndical représentant la Confédération générale du travail (CGT) à Fralib au moment de la lutte entre 2010 et 2014, aujourd'hui salarié de Scop Ti (*lire l'article ci-dessous*) : « Notre combat a duré 1336 jours. On a multiplié les actions, on s'est battu côte à côte pendant des années pour faire vivre notre projet coopératif et ne pas se laisser déposséder de notre production. Il faut vous battre », assenait-il aux salariés d'Ecopla. Présent également, M. Charles Piaget, syndicaliste et acteur du combat des « Lip » dans les années 1970 pour sauver l'entreprise horlogère de Besançon : « Notre lutte a duré quatre ans. Lorsqu'on a été mis dehors par les gardes mobiles, on avait caché des montres terminées, des établis et même des

\* Journalistes.



machines pour continuer la fabrication dans des ateliers clandestins. On avait du culot ! » Pour les « Ecopla », jusqu'à peu, la lutte était possible : d'autres l'avaient fait avant eux.

## « On paye le prix de la culture marxiste »

Mais Guillaume Gourgues, enseignant-chercheur en science politique qui prépare un ouvrage sur Lip, rappelle une autre réalité. « Il fallait bien sûr soutenir Ecopla, mais n'oublions pas qu'à l'époque de Lip les ouvriers disaient, dans leur majorité, "non" à la coopérative. Comme dans la plupart des usines en France, ils ne voulaient pas sortir du capitalisme. Leur seul objectif était de garder leurs emplois et d'obtenir du patron la reprise de l'activité. »

« On veut un patron ! » La formule peut surprendre. Elle fut pourtant le leitmotiv tant des ouvriers que des principaux syndicats français au cours des dernières décennies. « On est encore dans cette vieille logique où, face aux difficultés, on

cherche un industriel, parfois même un financier, plutôt que se pencher sur le modèle SCOP », explique M. Patrick Bernard, secrétaire général CGT de la métallurgie en Isère. On paye le prix de la culture marxiste », n'hésite-t-il pas à affirmer après avoir découvert le modèle des SCOP par des rencontres militantes et des lectures de penseurs anarchistes. Selon Benoît Borrits, animateur de l'association Autogestion, le problème tient au fait que, bien souvent, la SCOP « n'est pas pensée comme une issue au conflit entre le travail et le capital (1) ».

Si l'objectif de sauvegarde de l'emploi est commun aux porteurs du modèle coopératif et aux instances syndicales, les moyens d'y accéder divergent. Contre la pensée de Pierre Joseph Proudhon et le modèle autogestionnaire des coopératives ouvrières du XIX<sup>e</sup> siècle, les principales organisations syndicales insistent – dans la lignée de Karl Marx – sur le fait que cette première étape d'émancipation ne permet pas de supplanter le capitalisme en tant que forme politique. Avec, en arrière-plan, l'idée qu'« on ne va quand même pas demander aux ouvriers de payer – en achetant des parts de l'entreprise – pour travailler ».

L'exemple de l'entreprise Alpine Aluminium est emblématique. Située à Cran-Gevrier (à côté

d'Annecy), cette usine fut un fleuron du groupe Pechiney. Premier fournisseur de Tefal il y a vingt ans, elle a progressivement connu la baisse des investissements au profit d'autres branches du groupe, jusqu'au dépôt de bilan de novembre 2014. Face à l'absence de repreneur sérieux, la Confédération française démocratique du travail (CFDT), largement majoritaire, et les cadres dirigeants se liguent rapidement contre le propriétaire de l'usine – le fonds d'investissement américain AIAC – et proposent une reprise en SCOP.

## « Je suis de l'autre côté désormais »

L'actuel président-directeur général, M. Grégoire Hamel, se souvient des courtes nuits et des longues heures passées à renégocier les acquis. « Pour être financés, on devait montrer une rentabilité dès la première année. Le seul moyen était donc de réviser le pacte social. En clair, il fallait demander à tout le monde de travailler plus pour gagner autant. » De trente-sept heures trente, les semaines passent à quarante heures. Les vingt-deux jours de RTT, à neuf. Le capital retraite, de vingt-quatre mois de salaire à six. « Nous étions dans une situation où nous – cadres et syndicats – avions un intérêt commun : la poursuite de l'activité. C'est ce qui a rendu possible cette alliance. Mais pour beaucoup, ça a été très dur », avoue M. Hamel.

Les mains noircies par les machines, en bleu de travail, M. Jean-Luc Benacchio travaille ici depuis trente-six ans. Il souffle en posant un instant sa double casquette de délégué syndical CFDT et d'associé dans la SCOP. « Je suis de l'autre côté désormais, et c'est parfois compliqué de tenir les différents rôles. En tant qu'associé, je sais ce que gagne l'usine et ce qu'elle perd. Avant, je me battais contre le patron parce qu'il n'y avait que lui ; aujourd'hui, je ne peux pas demander 100 pour le distribuer aux ouvriers (actionnaires ou non) quand je n'ai que 50. » Dans le cas d'Alpine Aluminium, la CFDT a largement porté le projet de SCOP dès le départ, M. Benacchio en tête. Il reste convaincu que c'était la seule solution pour ne pas laisser les ouvriers sur le carreau. « Aujourd'hui, je me dis que je vois encore des collègues chaque matin. On a fait ce qu'il fallait. Je ne pouvais pas leur dire : "Démerdez-vous." » Le redémarrage, en juillet 2015, s'est fait avec la moitié des effectifs – 65 personnes sur 125. Les autres salariés ont préféré la prime de licenciement aux promesses de redistribution de bénéfices futurs.

« La situation a changé avec l'affaiblissement du communisme, la montée du chômage et les fermetures d'usines », considère René Mouriaux,

(1) Benoît Borrits, *Coopératives contre capitalisme*, Syllepse, Paris, 2015.

# La coopérative au secours

(Suite de la première page.)

Les salariés de Pilpa ont de ce point de vue été plutôt chanceux. L'ensemble des acteurs institutionnels met la main à la pâte. La communauté d'agglomération acquiert les terrains pour les louer

à la future SCOP à un prix réduit ; la région Languedoc-Roussillon accorde une subvention de 120 000 euros ; des banques coopératives octroient des prêts à des taux favorables. M. Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif, dépêche même sur place un membre de son cabinet. En moins de

deux ans, l'ensemble du dossier est bouclé. R & R Ice Cream accepte de débiter des fonds pour investir dans les machines, mais interdit à la coopérative de fabriquer des marques de distributeurs (2). La production reprend en avril 2014 : la SCOP La Fabrique du Sud commercialise les glaces La Belle Aude.

effectifs. Au moment de sa fermeture, l'usine Pilpa comptait neuf lignes de production, elle employait 124 salariés et écoulait 25 millions de litres de glace par an. À peine un cinquième des effectifs a choisi d'investir ses indemnités de licenciement dans la coopérative glacière, qui compte, en 2014, 25 sociétaires, dont 19 sont également salariés. « Après l'annonce de la fermeture, l'ambiance n'était pas au top : certains voulaient prendre leurs indemnités ou un chèque pour pouvoir partir plus tôt à la retraite. Moi, ce que je voulais, c'était du travail », nous confie M<sup>me</sup> Sébastiana Lopez, conductrice de machine et désormais coopératrice. La fonte des effectifs est tout aussi brutale à Gémenos : si 57 des 182 anciens travailleurs de Fralib versent leurs indemnités de licenciement au capital de Scop Ti, la coopérative ne compte à ses débuts que 28 employés, et 41 aujourd'hui.

Les deux SCOP ont choisi d'établir une grille des salaires assez resserrée. À La Fabrique du Sud, les ouvriers perçoivent 1 350 euros net, les agents de maîtrise touchent entre 1 450 et 1 560 euros et les cadres, 1 880 euros. Chez Scop Ti, le salaire, versé sur treize mois, s'élève

à 1 600 euros net pour les ouvriers, 1 670 euros pour les agents de maîtrise et 2 000 euros pour les cadres.

Les sociétaires ont en outre adopté des mesures afin d'abolir la hiérarchie qui prévalait dans leurs anciennes entreprises. S'il existe des exceptions – une manutentionnaire est par exemple devenue, à la suite d'une formation, assistante comptable chez Scop Ti –, la frontière entre production et administration demeure généralement étanche. Mais les deux coopératives ont abandonné la pointeuse et mis en place un système de polyvalence avec rotation de certaines tâches. « On peut alterner entre préparation des commandes, production ou livraison ; dans les services administratifs, un sociétaire peut passer de la prise de commande à la comptabilité ou à la logistique », explique M. Maxime Jarne, directeur administratif et financier de La Fabrique du Sud, entré chez Pilpa en 1993 comme chef de ligne. Du côté de Gémenos, le président de la SCOP

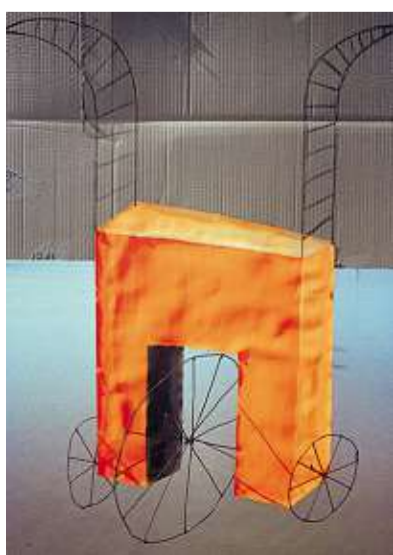
(2) Marques créées et exploitées par un distributeur. Pilpa travaillait notamment avec Carrefour, Leclerc, Auchan, etc.

## Grille des salaires resserrée

IL AURA en revanche fallu 1336 jours de bataille aux ouvriers de Fralib pour arracher un accord à Unilever et obtenir le droit de relancer l'activité. La communauté urbaine de Marseille a certes consenti en 2012, après deux ans de palabres, à racheter les locaux ; mais le bail prévoit une progressivité du montant du loyer. Fixé à 70 000 euros en 2015, il s'élève à 218 000 euros pour l'année 2017 – une somme qui étouffe la toute jeune coopérative –, et cela malgré le classement récent de l'usine en zone inondable, qui a entraîné de facto une baisse de la valeur du foncier et du bâti. « C'est comme si tout avait été fait pour créer des conditions de reprise qui hypothéquaient la pérennisation de

notre projet », se désole M. Cazorla, devenu président de la SCOP. Misan sur la lassitude et la démobilisation des salariés, Unilever a encore fait traîner les négociations deux années supplémentaires. Et, si elle accepte de céder les machines pour 1 euro symbolique, la multinationale reste inflexible quant à l'utilisation par la coopérative de la marque Éléphant, l'un des derniers vestiges de l'économie coloniale marseillaise. Scop Ti (pour Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions) décide de nommer ses produits « 1336 ».

Dans les deux cas, la reprise en SCOP s'accompagne d'une sévère réduction des



DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

# un mariage de raison

spécialiste du syndicalisme (2). *Quelles sont les solutions possibles pour les syndicats face aux politiques patronales du "On prend, on jette"? Les nationalisations, mais ce n'est pas la tendance actuelle. La négociation des licenciements, mais que se passe-t-il ensuite? Face à ces impasses, la reprise en SCOP ouvre une nouvelle voie.*

Au niveau national, les confédérations syndicales ne revendiquent toutefois que rarement cette évolution. « Il est paradoxal de considérer qu'une entreprise dirigée par un patron, mise en difficulté par sa gestion, irait mieux d'un coup parce que ses salariés se mettraient à la diriger », estime M. Christophe Couillard, chargé de mission pour l'économie sociale et solidaire à Force ouvrière (FO). Lors de son 50<sup>e</sup> congrès, en mars 2013, la CGT mentionnait l'économie sociale et solidaire comme susceptible de « concourir au développement solidaire des territoires, au développement humain durable, à l'innovation sociale ». M. Fabrice Angei, secrétaire confédéral de la CGT, nous affirme par ailleurs que « la reprise par les salariés de leur entreprise est une option de plus en plus soutenue par la CGT, dans un contexte économique mondial qui précarise et détruit des emplois ». Néanmoins, ajoute-t-il, celle-ci s'effectue « au cas par cas au gré des fusions, absorptions, restructurations, délocalisations ou fermetures qu'entraîne la mondialisation financière ». Les leaders locaux doivent se saisir du sujet, comme le raconte M. Leberquier, l'ex-« Fralib » : « Avant notre combat, la CGT regardait ça [les SCOP] de loin. Je pense qu'on a fortement contribué à faire en sorte qu'elle s'empare de cette possibilité qui peut être offerte aux travailleurs. Grâce à des luttes comme la nôtre, le regard de l'ensemble des organisations syndicales est aujourd'hui différent. »

À la CFDT, issue d'une tradition autogestionnaire (3), on semble un peu plus à même de soutenir le modèle coopératif. Mais la confédération ne compte pas davantage que les autres centrales

un référent SCOP dans son bureau national. Il revient aux antennes départementales de prendre position lorsqu'une reprise se présente. « Quand le projet est vraiment viable, on le soutient. Mais la religion de la CFDT, ce n'est pas la coopérative à tout prix. On ne doit pas faire rêver les salariés en leur proposant de devenir patrons. Avant tout, il faut qu'ils touchent une paie à la fin du mois », explique M. Thierry Lavergne, secrétaire adjoint de la CFDT des Pays de Savoie.

## « Les syndicats doivent rester des contre-pouvoirs »

Selon Benoît Borrits, une évolution notable apparaît depuis 2010 : « Avec SeaFrance et les "Fralib", on assiste à une série de rachats par de soi-disant repreneurs providentiels qui finalement font mourir les entreprises. À ce moment, les syndicats se rendent compte qu'ils ne peuvent plus rien attendre des pouvoirs publics. » L'économiste Danièle Demoustier relevait dès 1981 que « certaines luttes se terminent en SCOP alors qu'elles n'avaient pas pour objectif la coopération, mais le maintien de l'emploi (4) ».

Dans une coopérative respectant une équité salariale – les différences de salaire se situent dans un rapport de 1 à 5 –, partageant les bénéfices et où les salariés actionnaires ont directement voix au chapitre pour les grandes orientations, les syndicats ont-ils encore leur place ? « Il est clair que leur rôle est amoindri, car notre vision est convergente sur de nombreux points », explique M<sup>me</sup> Laurence Ruffin, directrice de la SCOP Alma à Saint-Martin-d'Hères et présidente de l'union régionale des SCOP en Rhône-Alpes. Néanmoins, il ne faut pas idéaliser le fonctionnement des SCOP, nuance-t-elle. Car elles restent des entreprises, avec des objectifs à atteindre

## La nécessité de légiférer

SI LE DROIT de préemption des salariés reste à conquérir, l'une des solutions pour favoriser la reprise d'une entreprise serait d'agir avant le dépôt de bilan, aux premiers signes d'une baisse de vitalité. C'est l'un des objets de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite loi Hamon. Elle a introduit un droit d'information préalable des salariés en cas de cession de leur entreprise afin de leur permettre de présenter une offre de reprise. Cette obligation a toutefois été limitée significativement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par l'entrée en vigueur de la loi Macron : désormais, l'absence d'information n'est plus susceptible d'entraîner la nullité de l'acte et ne donne lieu qu'à une simple amende.

L'Union régionale des sociétés coopératives de production (Urscop) propose d'aller plus loin avec l'adoption d'une « loi Ecopla » qui renforcerait l'accompagnement des salariés en cas de déclen-

chement de leur droit d'alerte, quand ils constatent que leur entreprise est en mauvaise situation. « Pour l'instant, les tribunaux de commerce n'ont aucune obligation d'intervenir. Il faut absolument durcir la loi sur ce sujet », estime M<sup>me</sup> Laurence Ruffin, présidente de l'union en Rhône-Alpes. Il n'est pas normal de ne pas réagir face à une entreprise qui, comme Ecopla (lire l'article ci-dessus), dilapide sa trésorerie de façon flagrante. » Surtout, alors que, dans les cas de liquidation judiciaire, le droit actuel retient comme seul critère le remboursement des créanciers, au détriment de la sauvegarde des emplois, le projet de loi propose d'introduire le critère du maintien de l'emploi à long terme dans les clauses sur lesquelles le tribunal de commerce pourrait s'appuyer pour trancher, au même titre que dans le cadre d'un plan de cession.

M. H. ET C. M.

## de l'emploi ?

vante une organisation qui n'a « ni cloisonnement, ni relations hiérarchiques, ni impératifs qui viennent d'en haut ».

Conformément au statut des coopératives, les décisions stratégiques sont prises lors d'assemblées générales qui réunissent tous les coopérateurs, selon le principe « une personne égale une voix ». Plus nombreux, les coopérateurs de Scop Ti délèguent au conseil d'administration et au comité de pilotage, tous deux élus en assemblée générale, le suivi de l'entreprise.

### Travail, militantisme ou bénévolat

AFIN de se démarquer des anciens propriétaires, géants de l'agro-industrie, ces coopératives font le choix de la qualité. Les thés 1336 sont élaborés à partir d'arômes naturels ; les infusions utilisent des produits issus de l'agriculture biologique cultivés dans les régions avoisinantes, pour favoriser les circuits courts. Les glaces La Belle Aude contiennent non pas du lait en poudre mais du lait entier, produit en Haute-Loire, et aussi de la vraie vanille de Madagascar, du chocolat d'origine ivoirienne ou vénézuélienne, etc.

Du côté de La Fabrique du Sud, « nous tenons tous les mois des assemblées de coopérateurs où nous faisons le point sur la situation, chiffres à l'appui, avec les prévisionnels », indique M<sup>me</sup> Véronique Ancin, agente de maîtrise également responsable des plannings et de la ligne de production. Les décisions sont prises collectivement au sein de cette instance. Tout y passe : organisation de l'entreprise, mobilité au sein de la SCOP, modalités des prises de décision, partage des tâches, questions salariales.

Les coopérateurs se sont tournés vers la grande distribution pour trouver des débouchés. Un choix qui s'est imposé comme une nécessité : « La glace n'est pas un produit de niche, elle s'adresse au plus grand nombre. Notre viabilité, notre développement et l'augmentation des coopérateurs dépendent de notre capacité à produire davantage et donc à distribuer plus. À notre connaissance, seules les enseignes de la grande distribution peuvent nous garantir cela », constate M. Jarne. S'il existe une autre solution

pour diffuser largement nos glaces, qu'on nous le fasse savoir, nous sommes preneurs ! » Scop Ti, qui produit aussi pour des marques de distributeurs (E.Leclerc, Système U...), est doublement présente dans les supermarchés. « Si nous voulons toucher un nombre important de consommateurs, c'est la grande distribution qui nous permet de le faire », estime M. Carzola, pour qui le mélange des genres est inévitable. Les circuits bio comme Ethique, Biocoop, Satoriz ou Le Temps des cerises, où la coopérative est également implantée, ne permettraient pas de faire vivre tous les salariés-coopérateurs. En 2016, l'usine de Gémenos a conditionné quatre-vingt tonnes de thé pour des marques de distributeurs et vingt-six tonnes sous l'étiquette Scop Ti.

Une coopérative qui évolue dans un océan capitaliste doit se résoudre à certains compromis. Scop Ti a récemment embauché un cadre commercial non sociétaire, payé au-dessus de la grille de l'entreprise – « un peu plus de 2 000 euros », selon les sociétaires. « Nous avons effectivement recruté un responsable commercial. Lorsque nous n'avons pas les compétences en interne, eh bien oui, nous faisons appel

## Des structures pérennes

– En 2015, il existait en France 2 855 entreprises coopératives (sociétés coopératives de production [SCOP] et sociétés coopératives d'intérêt collectif [SCIC]), soit une progression de 6 % par rapport à 2014 (contre une augmentation de 4 % pour les entreprises classiques). Ces coopératives employaient alors 51 500 salariés, dont 27 330 étaient également associés, pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros.

– Soixante-cinq pour cent des coopératives sont des créations ex nihilo, 13 % sont issues de la transformation d'entreprises saines en coopératives, 11 % de reprises d'entreprises en difficulté, et la même proportion de la transformation d'associations.

– Effectifs : 66 % des coopératives comptent moins de 10 salariés et regroupent 13 % des effectifs ; 26 % comptent entre 10 et 49 salariés (29 % des effectifs) ; enfin, 8 % comptent 50 salariés et plus (58 % des effectifs). En moyenne, une SCOP compte 21 salariés, contre 7 pour une SCIC.

– Secteurs d'activité des coopératives :

Services : 1 350 coopératives, 18 400 emplois.

Construction : 500 coopératives, 11 850 salariés, pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros.

Industrie : 375 coopératives, 9 000 salariés.

Éducation, santé, action sociale : 250 coopératives, 5 550 emplois.

Commerce : 250 coopératives, 1 800 salariés.

– Rentabilité : fin 2014, 7 coopératives sur 10 étaient bénéficiaires. En 2015, le taux de pérennité à trois ans des SCOP a progressé de 3 % par rapport à 2014, pour s'établir à 80 % (contre 71 % pour l'ensemble des entreprises en France). À cinq ans, le taux de pérennité pour les SCOP et les SCIC est de 65 % (contre 50 % pour l'ensemble des entreprises).

Source : Confédération générale des SCOP (CGSCOP), « Rapport d'activité 2015 ». Ce bilan chiffré concerne l'ensemble des coopératives, SCOP, SCIC et autres coopératives en France, adhérentes ou non à la CGSCOP.

et des décisions certes prises de façon transparente et plus collégiale, mais par un organe de direction. Un représentant syndical possède une connaissance des rouages de l'entreprise que n'ont pas forcément les ouvriers. « Parler de chiffre d'affaires ou de valeur ajoutée, ça ne me dérange pas, ce sont des mots que je maîtrise », confirme M. Benacchio, d'Alpine Aluminium. « Les syndicats doivent rester des contre-pouvoirs », insiste M<sup>me</sup> Lynda Bensella, secrétaire générale de la CGT en Isère. Par exemple, c'est notre rôle de former les salariés au droit du travail pour éviter le phénomène d'auto-exploitation tant redouté. » Ce rôle, la jeune femme l'a pleinement assumé en reprenant ses études en économie sociale. « J'ai été très marquée par le conflit des "Ecopla". Il m'a fait prendre conscience qu'en tant que syndicat nous manquions de compétences techniques et de connaissances universitaires. »

Ancrée à Saint-Vallier, dans la Drôme, Ceralap fabrique des isolateurs électriques en céramique pour les réseaux de haute et très haute tension depuis 1921. Le 30 janvier 2004, lorsque l'entreprise est liquidée par le fonds de pension américain qui la contrôlait, les syndicats s'organisent, guidés par M. Robert Nicaise, entré dans l'usine à l'âge de 16 ans et alors délégué syndical CGT : « À cette époque, presque tous les salariés étaient syndiqués, à la CGT, à la CFDT ou à la CGC [Confédération générale des cadres]. Il n'était pas concevable que cette usine puisse fermer,

alors on a mené la lutte tous ensemble. » Le 14 avril 2004, Ceralap devient une SCOP. M. Nicaise en prend même les rênes jusqu'en 2010. Pourtant, cinq ans plus tard, plus aucun syndicat n'est présent dans l'entreprise. À entendre les salariés, cette disparition n'a rien d'étonnant. C'est le cas d'Emmanuel ; embauché à Ceralap en 2001, il a quitté la CFDT faute de temps, mais aussi d'intérêt : « Ceralap, c'est une grande famille, je n'ai pas besoin de passer par un syndicat si j'ai un problème. Nous sommes tous actionnaires, donc tous responsables dans l'entreprise. » En cas de fort mécontentement, les travailleurs peuvent toujours faire jouer la menace de révoquer la direction en assemblée générale.

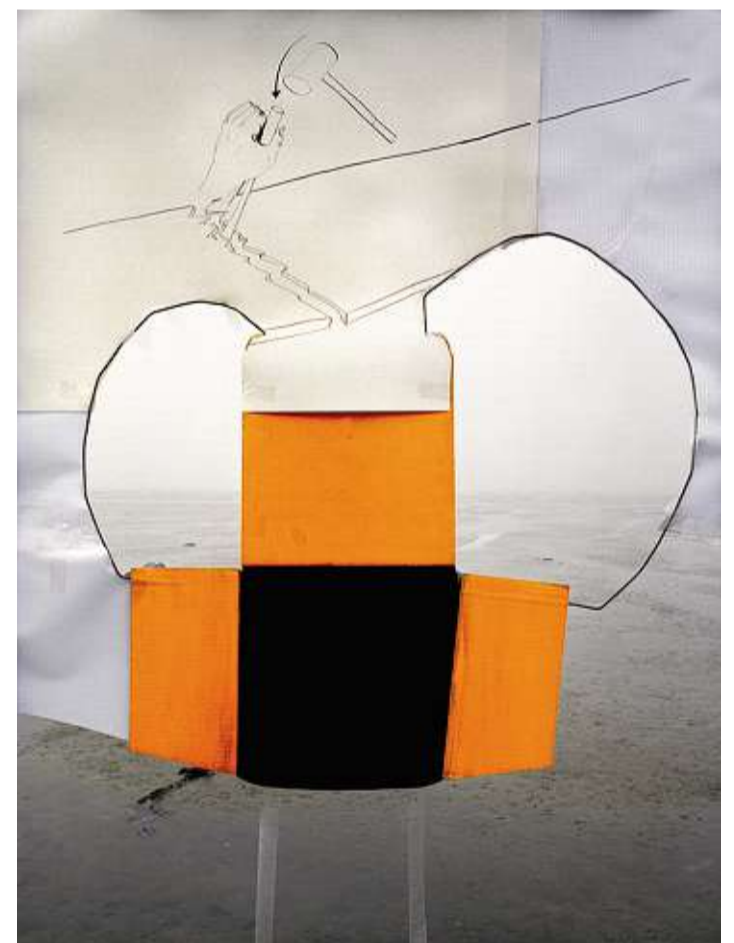
MARGOT HEMMERICH  
ET CLÉMENTINE MÉTÉNIER.

(2) René Mouriaux, *Le Syndicalisme en France depuis 1945*, La Découverte, Paris, 2013.

(3) Lire Jean-Michel Dumay, « CFDT, un syndicalisme pour l'ère Macron », *Le Monde diplomatique*, juin 2017.

(4) Danièle Demoustier, *Entre l'efficacité et la démocratie. Les coopératives de production*, Entente, Paris, 1981.

Les images qui accompagnent ces articles sont de Laurent Millet. Elles sont extraites de la série « La Méthode » (Filigranes, 2001). [www.laurent-millet.com](http://www.laurent-millet.com)



à des gens qualifiés pour la tâche en question », se défend M. Carzola. Quant à La Fabrique du Sud, elle doit recourir à des contrats précaires et embaucher des intérimaires lors du pic estival de production. « L'autre solution serait d'annualiser le temps de travail, d'augmenter le nombre d'heures l'été comme le faisait Pilpa. Mais nous n'avons pas fait ce choix parce que c'était générateur de fatigue et de stress », nous fait savoir M. Jarne.

À Carcassonne comme à Gémenos, rares sont les salariés-coopérateurs à se plaindre de leurs conditions de travail, même anonymement. La prise de décision collective, le sentiment de travailler pour soi et non pour des actionnaires, l'absence de hiérarchie formelle sont souvent men-

tionnés pour souligner la spécificité du travail coopératif. Parfois, la frontière semble floue entre ce qui relève du travail, du militantisme ou même du bénévolat. « Bien sûr, c'est du temps en plus sur notre travail, mais il n'y a d'obligation pour personne, nous explique l'un de ces VRP bénévoles. C'est l'esprit militant qui nous anime lorsque nous faisons la promotion de nos produits. » Pour faire connaître leurs marques, les salariés de Scop Ti et de La Fabrique du Sud n'ont pas compté leurs heures. De festivals en fêtes populaires en passant par des salons professionnels ou des animations en supermarché, ils ont inlassablement promu leurs produits, y compris les week-ends.

CHARLES MATHIEU.

# Microentreprise, une machine

*Quand, en 2008, est créé le statut d'autoentrepreneur, les reportages enthousiastes fleurissent un peu partout. Neuf ans plus tard, les forçats du vélo font grève pour être payés correctement, les chauffeurs Uber sont en procès avec la plate-forme, les « indépendants » se mobilisent. En moyenne, les microentrepreneurs gagnent... 410 euros par mois, moins que le revenu de solidarité active (RSA).*

PAR JEAN-PHILIPPE MARTIN \*

AU CŒUR de l'été 2017, le 11 août, en début de soirée, de gros sacs isothermes vert et gris s'entassent au pied de la statue de la République à Paris. À côté de leur barricade improvisée, plusieurs dizaines de livreurs de repas à vélo, travaillant en tant qu'autoentrepreneurs sous les couleurs de la multinationale britannique Deliveroo, s'accourent à leurs guidons. Juridiquement parlant, comme ils sont travailleurs indépendants et non salariés, ils ne sont pas en grève : ils sont « déconnectés ». « C'est qui, les patrons ? » M. Jérôme Pimot, cofondateur du Collectif des livreurs autonomes de Paris (CLAP), retourne le stigmat, hilare. « On est des patrons, oui. On doit entreprendre ? Allons-y ! Mais nous, c'est quand on fait masse qu'on a une chance de commander ! »

Partie de Bordeaux avant de s'étendre à Nantes, Lyon et Paris, la fronde a pour carburant la décision unilatérale de Deliveroo d'harmoniser par le bas le système de rémunération de ses « partenaires » – dans le lexique maison, on ne parle pas d'« employés » ; les nouveaux

livreurs ne sont pas « embauchés », mais participent à des sessions d'« embarquement » ; ils ne sont pas accueillis par un directeur des ressources humaines (DRH) ou par des cadres, mais par des pairs qui ont le titre d'« ambassadeurs ». À la fin août dernier, la direction a donc décidé de payer à la course (5 euros, et 5,75 euros dans la capitale), remplaçant l'ancien système de tarif à l'heure (7,50 euros, auxquels s'ajoutent, selon les critères de rendement, entre 2 et 4 euros par livraison), encore en vigueur pour les contrats datant d'avant septembre 2016. Comme elle l'avait fait un an plus tôt au Royaume-Uni, provoquant là aussi la révolte de ses bikers, la multinationale n'offre pas en France d'autre choix à ses soutiers que d'accepter le travail à la tâche ou d'aller voir ailleurs, sans autre forme de procès. « 5,75 euros par course, c'est de la provocation, dénonce M. Pimot. Nous voulons des garanties horaires sur des bases qui sont un peu celles des salariés : 15 euros l'heure et 20 dans les créneaux les plus chargés, entre midi et 14 heures et de 19 heures à 21 heures. »

## « Deliveroo, tu vas manger ! »

RASSEMBLÉS un peu plus tard devant la terrasse d'un restaurant couru du 10<sup>e</sup> arrondissement, au nez et à la barbe des hipsters, les coursiers scandent en chœur : « On ne veut pas pédaler sans être payés ! Deliveroo, tu vas manger ! » Livreur depuis l'année dernière une dizaine d'heures par semaine, et membre du CLAP, Adrien, 23 ans, décrit un modèle social et économique reposant sur l'existence d'une masse de précaires toujours plus nombreux. Inscrits en deux temps, trois mouvements sur la plate-forme, ils sont mis en concurrence sur fond de pénurie de travail. « En fait, le système est saturé par ceux qui veulent bosser et se disputent les créneaux. On a un mal fou à en obtenir : chaque semaine, ils sont disponibles le mercredi à 8 heures du matin, et deux minutes plus tard tout est complet. Payer les coursiers uniquement à la tâche, ça permet à Deliveroo de recruter tant qu'ils veulent,

puisque un livreur qui attend une commande, dans la rue, puis au resto, ne lui coûte rien du tout ! »

Alors que les silhouettes à deux roues ployant sous le poids de leurs sacs continuent de filer dans les rues adjacentes pendant la manifestation, « Harry JMG » raconte sa vie de coursier sur sa chaîne YouTube. Au passage, le jeune homme, qui a mis au point une application payante pour « garantir » les précieux créneaux de travail sur les plates-formes de livraison, propose de parrainer de nouveaux forçats du bitume. Il se charge d'ensevelir sous les sarcasmes un mouvement de grève qui va finir par s'étioler fin août : « Mais les gars, si maintenant que vous n'êtes plus payés à ne rien foutre, c'est la souffrance, et que ça ne vous plaît pas, barrez-vous ! Vous êtes autoentrepreneurs, vous avez signé, c'est comme ça ! Si je bossais dans une boîte, jamais de la vie je ne ferais une grève si un truc ne me convient pas. Juste, je me casse. »

Sous couvert d'innovation et, plus chic encore, de « disruption » (rupture) resurgit à l'horizon le travail indépendant à la tâche qui date d'avant la construction politique et juridique du salariat. Dans la foulée de la révolution de février 1848, Adolphe Thiers, montant au front contre les périls de l'« association ouvrière » et du droit du travail, n'écrivait-il pas : « Je désire que l'ouvrier qui n'a que ses bras puisse aussi (...) devenir capitaliste à son tour, et s'élever à la fortune. Je ne crois pas qu'il le puisse en se mettant à la place de son maître, en s'associant avec ses camarades pour former avec eux une entreprise collective, qui manquera de capital, de direction, de tout ce qui fait réussir ; mais voici, pour l'ouvrier de mérite, un moyen certain d'arriver au résultat proposé, de devenir entrepreneur sans capital, et sans l'inconvénient attaché à une entreprise collective : ce moyen est celui du travail à la tâche que les nouveaux amis des ouvriers ont abolie (1). »

Un texte que ne renierait pas M. Denis Pennel, auteur d'un rapport sur le « droit du travail dans une société postsalariale » publié par le think tank libertarien Génération libre : « Et si le futur ressemblait au passé ? », interroge-t-il sans fard ni ironie. Sa référence absolue ? Les contrats de « louage » d'ouvrage et de service introduits par le code civil en 1804 par lesquels les travailleurs à la pièce sont considérés comme « entrepreneurs en ce qu'ils font » dans une relation strictement commerciale avec un donneur d'ordre. Une très bonne base pour l'avenir aux yeux de ce directeur général de World Employment Confederation (un nom un brin pompeux pour un lobby des entreprises de travail temporaire) qui prédit la fin de la « parenthèse du salariat », appelé à disparaître au profit du « libéralisme » (2).

Les régimes d'autoemploi (self-employment), bâtis sur la commercialisation d'une tâche ou d'une pièce réalisée par un individu, se développent dans toute l'Europe. En 2003, l'ancien directeur du personnel de Volkswagen Peter Hartz a inventé le statut Ich-AG (littéralement, « moi-société anonyme ») en Allemagne. L'Italie a, la même année, ajouté aux contrats de collaboration coordonnée et continue (co.co.co), qui existent depuis 1973, un autre contrat de travail dit « de collaboration de projet » (co.co.pro), faisant exploser le nombre de travailleurs indépendants, passé de 2,3 millions à 3,9 millions en un an. Depuis 2007, l'Espagne dispose de *trabajadores autónomos* (« travailleurs autonomes »), avec une déclinaison particulière pour ceux qui sont « économiquement dépendants », désignés par l'acronyme Trade (qui signifie aussi « commerce » en anglais).

En France, la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a instauré le régime de l'entrepreneur individuel. Popu-

larisé sous le nom d'autoentrepreneur, le statut, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, est présenté comme extrêmement simple – on peut s'inscrire « en trois clics » – et ouvert à tous les types d'activité, ou presque. La communication gouvernementale est synthétisée dans le slogan « Faites fructifier vos talents », accompagné d'un logo représentant un ballon qui s'envole en souriant. Dans les discours officiels, il s'agit de permettre aux chômeurs de cumuler une activité professionnelle indépendante avec leurs allocations, et aux salariés de compléter leurs revenus par le biais d'une autre activité. Avec, en prime, une promesse de protection sociale équivalente à celle des salariés... aux mailles néanmoins plus lâches, car les accidents du travail ou les maladies professionnelles ne sont pas pris en charge. Cela s'accompagne d'une série de facilités comptables et d'incitations fiscales : franchise de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), allègements de cotisations sociales et, dans certains cas, acquittement forfaitaire sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires, exemption de la cotisation foncière lors de la première année d'exercice.

Cette sous-traitance déclinée à l'échelle des individus permet au « client » – bien souvent une entreprise donneuse d'ordre – de se désintéresser des questions de salaire minimum, d'horaires de travail, de droit au chômage et aux congés payés, de formation, de conditions préalables au licenciement, de lutte contre les discriminations et de partage de la valeur ajoutée à travers les mécanismes d'intéressement et de participation. Pour l'État lui-même, le bénéfice n'est pas négligeable en termes d'affichage : en endossant le statut de microentrepreneur – c'est désormais le titre officiel –, et donc en pouvant exercer une activité, même réduite, les chômeurs quittent la catégorie A (« sans emploi »), la seule qui entre en ligne de compte pour la présentation officielle des chiffres du chômage. Dans la même veine prestidigitatrice, les administrations, soumises à la « rigueur » budgétaire, voire à l'austérité, peuvent utiliser de faux indépendants en imputant les coûts en « dépenses de fonctionnement », et non de personnel, comme l'explique la sociologue Sarah Abdelnour (3).

## Grossier mirage économique

DANS LES FAITS, ce régime s'inscrit à la fois dans les logiques d'« activation » des politiques sociales à destination des demandeurs d'emploi soupçonnés de ne pas chercher de travail, de modération salariale, d'exaltation de l'« esprit d'entreprise » et de brouillage des frontières de classe. Rien d'étonnant car tous ses concepteurs, sans exception, sont à rechercher dans le cercle le plus libéral de la droite française. Secrétaire d'État chargé des petites et moyennes entreprises (PME) et ordonnateur de la réforme au sein du gouvernement Fillon (2007-2012), M. Hervé Novelli a lâché le morceau dans un livre d'entretiens paru en 2009 (*L'Auto-entrepreneur : les clés du succès*, Éditions du Rocher, Paris). « Désormais, pour s'en sortir, les Français ne se tournent plus vers la collectivité, ils se tournent vers... eux-mêmes. Quelle plus belle réponse donner à tous ceux qui croient encore que, face à la crise, la seule réponse, c'est l'assistanat ? » Avant de fanfaronner : « Cela abolit, d'une certaine manière, la lutte des classes. Il n'y a plus d'exploiteurs et d'exploités. Seulement des entrepreneurs : Marx doit s'en retourner dans sa tombe. »

En dépit de cette origine très marquée, le statut d'autoentrepreneur est pérennisé sans barguigner par M. François Hollande. Le régime franchit la barre du million d'inscrits en 2015, pendant son quinquennat. M. Emmanuel Macron entend le renforcer, en supprimant les cotisations sociales la première année et en doublant les plafonds annuels de chiffre d'affaires (portés à 170 000 euros pour le commerce et à 70 000 pour les services). Cette dernière mesure apparaît largement symbolique : selon les services de Bercy, seuls 5 900 microentrepreneurs sont concernés par le relèvement des plafonds (4), soit 0,55 % du total...

Derrière la propagande gouvernementale apparaît vite un grossier mirage économique. D'après l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), le million d'inscrits au régime

de la microentreprise réalise un chiffre d'affaires global de 8,75 milliards d'euros. Une somme non négligeable, peut-être, mais à rapprocher du résultat des 2,2 millions d'entreprises de moins de dix salariés qui, elles, cumulent 760 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Au-delà de ce poids dérisoire dans la création de richesses, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) précise que les autoentrepreneurs économiquement actifs ont retiré en moyenne 410 euros mensuels de leur activité en 2013, soit près d'une centaine d'euros de moins que le revenu de solidarité active (RSA). Et encore ce chiffre est-il gonflé par la poignée (10%) qui est gratifiée de plus de 1 100 euros par mois, l'équivalent du smic net. En vérité, plus d'un sur quatre touche moins de 70 euros par mois et la moitié, moins de 240 euros (lire l'encadré).

« Le travail indépendant exclusif se situe essentiellement parmi les travailleurs les moins qualifiés et les moins protégés, tandis que le cumul des revenus est plus important parmi les salariés du privé comme du public, décrit Sarah Abdelnour (5). Les plus qualifiés, déjà protégés, en tirent des revenus supplémentaires, et même une protection sociale inutilement doublée, tandis que les plus fragiles, souvent des jeunes ou des femmes, semblent accumuler des bouts de ficelle d'une société du travail de laquelle ils peuplent les marges. » L'exemple typique en France est celui des chauffeurs Uber de Seine-Saint-Denis, qui utilisent le système pour sortir d'un marché du travail

(1) Adolphe Thiers, *De la propriété*, Paulin, Lheureux et C<sup>e</sup>, Paris, 1848.

(2) Denis Pennel, *Travail, la soif de liberté*, Eyrolles, Paris, 2017.

(3) Sarah Abdelnour, « Administration publique recrute auto-entrepreneurs », *Cadres*, n° 447, Paris, décembre 2011.

(4) Marie Bellan, « Microentrepreneurs : le faible impact du relèvement des seuils », *Les Échos*, Paris, 5 octobre 2017.

(5) Sarah Abdelnour, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Presses universitaires de France, Paris, 2017.

**Politis**

INDÉPENDANT ET ENGAGÉ.  
chaque jour, chaque semaine, un autre regard sur l'actualité

Quel avenir pour le travail ?  
URGENCE CLIMATIQUE  
Jne révolution vitale  
Une nouvelle gauche pour résister

EN KIOSQUES ET SUR POLITIS.FR

Soutenez la presse indépendante, abonnez-vous à Politis, à partir de 8€/mois au 03.80.48.95.36 ou sur www.Politis.fr

## Un million d'inscrits

- 1 072 000 microentrepreneurs sont comptabilisés en France fin 2016, selon l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss).
- 62,5 % des inscrits fin 2016 sont considérés comme économiquement actifs.
- 410 euros en moyenne par mois, c'est ce que gagnaient en 2013 les microentrepreneurs économiquement actifs – moins que le revenu de solidarité active (RSA) à la même époque et bien au-dessous du seuil de pauvreté (846 euros) (*Insee Première*, n° 1627, décembre 2016).
- 30,6 millions de personnes vivant dans l'Union européenne et âgées de 15 à 64 ans sont en situation d'autoemploi (self-employed) en 2016, d'après Eurostat. Soit 14 % de la population active.
- Avec 29 % de sa population active en autoemploi, la Grèce occupe en 2016 la première place, suivie de l'Italie (21 %) et de la Pologne (18 %). Avec 11 % de travailleurs « indépendants » – la catégorie déborde le seul autoentrepreneuriat –, la France reste sous la moyenne européenne.

ET LE GOUVERNEMENT

## à fabriquer des pauvres



SUMEDH RAJENDRAN. – « Invisible Half » (La Part invisible), 2009

hautement discriminatoire (6). L'économiste américaine Juliet Schor constate que, loin de combler les inégalités, ce type d'emploi les accroît : aux États-Unis, sur fond de « raréfaction de l'emploi et du revenu », les tâcherons les mieux formés, issus des couches moyennes, s'emparent désormais des emplois peu qualifiés, jusque-là réservés aux travailleurs des classes populaires (7).

Cela n'empêche pas les marchands du « Tous entrepreneurs ! » de multiplier les injonctions aux accents libertaires : l'autoemploi serait l'avènement du travail pour soi, enfin. Mais la joie qu'expriment parfois certains des travailleurs laisse vite la place aux impératifs de la débrouille et des petits arrangements. Correcteur à temps partiel dans la presse, rémunéré à la pige, M. Jacques L. s'est inscrit après que sa conseillère de Pôle emploi lui a vanté les « avantages » du régime pour ses autres travaux. « Certes, il y a des abattements fiscaux et sociaux, mais cela ne dure pas. Je n'utilise plus ce statut, et quand je dois réviser un travail universitaire, par exemple, je le fais au noir. »

## Un capitalisme des plates-formes

LES opérateurs touristiques recrutent des guides sous ce statut et sans carte professionnelle, tout comme les clubs de sport avec leurs entraîneurs... Diplômée d'une école d'architecture, M<sup>me</sup> Mathilde C. a dû passer trois ans sous ce statut dans un cabinet d'urbanisme avant d'être embauchée. « C'était une forme de période d'essai à rallonge, quasi systématique dans le secteur, témoigne-t-elle. J'étais présente comme tout le monde dans l'équipe, avec un bureau et tout... Mais quand j'étais malade, je devais aller travailler, sinon je n'étais pas payée. J'étais libre de fixer mes horaires de travail, mais c'était très théorique car il valait mieux être là, évidemment : se donner sans compter pour espérer rester. »

Pas un secteur n'y échappe. À Saint-Michel (Aisne), plusieurs dizaines de salariés se sont mis en grève, fin septembre, pour contester le projet du nouveau patron de leur entreprise d'ambulances. « Le gérant a pris un bout de papier et il a fait un cercle autour du nom de la boîte, raconte un des salariés, non syndiqué, en contrat à durée indéterminée (CDI) depuis quelques années. Puis il l'a barré et a fait partir des tas de flèches vers chacun de nous qui devenions des autoentrepreneurs. Enfin il a sorti un tableau avec les avantages en termes de rémunération. On n'en revenait pas. Lui-même autoentrepreneur, il nous a dit qu'il gagnait plus de 4 000 euros par mois avec ce système. On ne touchait plus terre, puis on est rentrés chez nous et on a regardé ce que c'était : il fallait qu'on loue le véhicule, qu'on paie toute notre protection sociale, on pouvait se faire jeter du jour au lende-

main. Et on s'est mis en grève ! » Quelques semaines plus tard, selon son collègue, M. Stéphane Denimal, délégué du personnel CFDT (Confédération française démocratique du travail), le patron revient pour rassurer tout le monde. « Il ne parle plus d'autoentrepreneurs, mais d'indépendants », rapporte le syndicaliste sans déceler qu'il n'y a guère de différences. On se serait mal compris... Mais, si le chiffre d'affaires ne se redresse pas, il remettra le sujet sur le tapis. »

Dans l'ère du capitalisme des plates-formes, le statut d'autoentrepreneur constitue un vecteur de subordination supplémentaire pour ces salariés déguisés. L'emploi devient une marchandise hautement périssable, au gré des performances mesurées en temps réel, des notations effectuées par les clients, de critères de

## Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup> - 31 décembre 2017

1 <sup>er</sup>	CENTRAFRIQUE	Fête nationale
	ROUMANIE	Fête nationale
2	ÉMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
	LAOS	Fête nationale
5	THAÏLANDE	Fête nationale
6	FINLANDE	Fête nationale
11	BURKINA FASO	Fête nationale
12	KENYA	Fête de l'indépend.
16	BAHREÏN	Fête nationale
	KAZAKHSTAN	Fête de l'indépend.
17	BHOUTAN	Fête nationale
18	NIGER	Fête nationale
	QATAR	Fête nationale
23	JAPON	Fête nationale

« fiabilité » établis par de très opaques algorithmes : en cas de résultats médiocres, les travailleurs sont éliminés purement et simplement. Ils sont surveillés en permanence par la géolocalisation ou la connexion à la plate-forme. Le contrôle devient toujours plus étroit, au point que certains parlent désormais de « sur-subordination ».

Déjà, le Mouvement des entreprises de France (Medef) s'active face aux contentieux médiatisés devant les prud'hommes. Au moment où les procès se multiplient en Europe et aux États-Unis – au Royaume-Uni, Uber a été condamné le 10 novembre dernier à verser à ses chauffeurs un salaire minimum et à leur octroyer des congés payés –, il s'agit d'écarter tout risque de requalification en CDI de ces prestataires externalisés. Dans sa première version, début 2016, le projet de loi El Khomri avait accédé à cette demande, avec l'appui des deux rapporteurs socialistes à l'Assemblée, MM. Christophe Caresche et Yves Blein : « Il convient d'éviter que la reconnaissance d'une responsabilité sociale des plates-formes envers les travailleurs qui utilisent leurs services ne conduise à un "quasi-salaire" de fait, au détriment du modèle économique de ces plates-formes (9). » En vain : la disposition a finalement été retirée. Mais, à chaque occasion, le patronat revient à la charge.

Ainsi, M. Oussama Ammar, cofondateur du fonds d'investissement The Family, qui organise un cycle régulier de conférences baptisé « Les barbares attaquent » en partenariat avec l'Institut Montaigne, prophétise l'avènement d'une économie où le « cachet » remplacerait le salaire ; les qualifications, les

compétences ou l'expérience ne peseraient plus rien à côté des missions acceptées avec « juste de l'envie » (10). Son compère Nicolas Colin, inspecteur des finances en disponibilité et éditorialiste invité à *L'Obs*, promet un « monde d'intermittence généralisée du travail ». Car, avec « l'économie numérique, les entreprises disposent maintenant d'un puits sans fond, débordant de travailleurs, dans lequel elles peuvent se servir pour remplacer ceux qui voudraient s'organiser et exiger de meilleures conditions de travail (11) ». Le même, flanqué cette fois de l'économiste ultralibéral Augustin Landier, « commissionné » par Uber quelques mois plus tard pour rendre une « étude » à sa gloire (12), a rédigé un rapport sur l'économie numérique pour le Conseil d'analyse économique (13).

Les auteurs décrivent un marché du travail très polarisé, avec au sommet de la pyramide des « emplois bien rémunérés à dimension managériale ou créative », et à la base des « emplois peu qualifiés qui sont peu rémunérés, car leur productivité reste faible ». Ils consacrent l'essentiel de leur propos à plaider pour l'« emploi non salarié », le régime de l'autoentrepreneur devenant la norme pour le travail peu qualifié. Aux nouveaux prolétaires, ils recommandent un système s'appuyant sur des notations. « Au lieu d'un diplôme ou d'un examen, il est possible de faire valoir la satisfaction des utilisateurs », écrivent-ils, appelant à mettre en avant sa « réputation » dans les « parcours ultérieurs professionnels (accès à d'autres emplois) ou non professionnels (accès au crédit et au logement) ».

## Ouvrir des chemins d'émancipation

POUR pallier l'absence de protection sociale, ils encouragent l'État à les « informer de la nécessité d'épargner ». Car, privés d'outils de travail ou de fonds de commerce, ces travailleurs ne pourront rien vendre pour survivre une fois à la retraite. Ils invitent alors à créer un dispositif d'épargne microentrepreneuriale « sur le modèle de l'épargne salariale » – à cette différence près que, dans le salariat, l'épargne éventuelle ne se substitue pas aux droits acquis à la retraite, au chômage, à la santé ou à la formation...

Malgré l'éparpillement des micro-entrepreneurs et la domination des plates-formes, certains cherchent à ouvrir des chemins d'émancipation. Des mutuelles de travailleurs indépendants ont été créées, telle Smart en Belgique, ou des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), comme Coopaname en France (850 membres), où chacun mène son activité de manière autonome tout en bénéficiant des filets de protection collectifs. Dans la foulée du mouvement Nuit debout du printemps 2016, le collectif CoopCycle s'est constitué pour mettre à la disposition de coopératives de coursiers un code et des algorithmes capables de concurrencer les multinationales du secteur.

Avec une ambition plus affirmée encore, des syndicats allemands (Ver.di et IG Metall) et suédois (Unionen) travaillent en partenariat avec des organisations nord-américaines comme la Freelancers Union à élaborer un « coopérativisme de plates-formes », susceptible de donner tout son sens à l'économie du partage (14). « La propriété et la gouvernance de l'Internet peuvent être changées », écrivent-ils dans leur manifeste (15). Les expériences déjà

à l'œuvre démontrent qu'un écosystème mondial de coopératives et de syndicats peut, en collaboration avec des mouvements tels que ceux du logiciel libre et de l'open source, faire obstacle à la concentration des richesses et à la précarité des travailleurs résultant de l'idéologie du « gagnant emporte tout » prônée par la Silicon Valley. »

Et si, au fond, l'avenir ressemblait au passé ? Et si ces expériences, encore embryonnaires, ouvraient de nouveaux droits ? Reste à faire repérer cette bifurcation au plus grand nombre.

JEAN-PHILIPPE MARTIN.

(6) Lire Hacène Belmessous, « En banlieue, autoentrepreneur faute de mieux », *Le Monde diplomatique*, mars 2017.

(7) Juliet Schor, « Does the sharing economy increase inequality within the eighty percent? », Boston College, 2017.

(8) Christophe Gautier, Antoine Remond et Yoan Robin, « Conditions et formes d'emploi des journalistes et travailleurs de l'édition : Quelle sécurisation? », Groupe Alpha, janvier 2015.

(9) Assemblée nationale, 29 avril 2016.

(10) « Les barbares attaquent les politiques de l'emploi », décembre 2014, vidéo consultable en ligne.

(11) Nicolas Colin, « Reinventing labor : The sharing economy as professional leverage », 9 décembre 2016, <http://salon.thefamily.co>

(12) Augustin Landier, David Thesmar et Daniel Szomor, « Travailler sur une plateforme Internet : une analyse des chauffeurs Uber en France », mars 2016, <http://drive.google.com>

(13) Nicolas Colin, Augustin Landier, Pierre Mohnen et Anne Perrot, « Économie numérique », *Les Notes du Conseil d'analyse économique*, n° 26, octobre 2015.

(14) Cf., par exemple, Trebor Scholz, « Platform cooperativism : Challenging the corporate sharing economy », Fondation Rosa Luxembourg (bureau de New York), janvier 2016.

(15) Sur le site de Platform Cooperativism Consortium, <http://platform.coop>

## Attaques et contre-attaques

QUI TIRE la sonnette d'alarme à propos de la « trop faible » croissance des salaires et des « distorsions [qui] rognent de manière excessive le pouvoir de négociation des salariés » ? Le patron de la Confédération générale du travail (CGT) ? Non point. Les propos émanent de M. Maurice Obstfeld, chef économiste du Fonds monétaire international (FMI), lors de la présentation à la presse des perspectives économiques mondiales (1), en octobre dernier. De fait, les enquêtes et reportages aux États-Unis, en Italie, au Royaume-Uni ou au Mexique montrent que les multiples versions de la déréglementation, de l'austérité et de la marginalisation des syndicats conduisent toutes à une croissance atone et à l'explosion des inégalités (2).

C'est pourtant la voie que continue à emprunter le président Emmanuel Macron. Les ordonnances réformant le code du travail et les décrets d'application qui en découlent visent à réduire le « coût du travail », c'est-à-dire les salaires et les prestations sociales, tout en mettant à l'écart les syndicats. Il entend appliquer ces recettes anciennes et redonner la priorité au face-à-face entre employeur et employé au nom de la modernité...

Ne serait-il pas temps de rompre avec cette logique ? Hier comme aujourd'hui, des chercheurs tels Jacques Le Goff, Alain Supiot, André Gorz ou Danièle Linhart ont ouvert des pistes pour changer les rapports au travail et briser les liens de subordination. La dernière livraison de *Manière de voir* leur consacre une large place, ainsi qu'au récit des combats (peu médiatisés) des travailleurs en France, en Chine, en Uruguay, en Slovaquie, etc.



Comme désormais dans chaque numéro de *Manière de voir*, on trouvera une bande dessinée originale, en l'occurrence celle de Sophie Guerrive, dont le personnage Tulipe découvre avec perplexité les « joies » du travail... Enfin, un cahier documentaire apporte une série de données nationales et internationales, de déclarations et de textes permettant de saisir la cohérence des attaques contre le droit du travail et de comprendre les enjeux contemporains.

(1) « Perspectives de l'économie mondiale », Fonds monétaire international, New York, octobre 2017.

(2) « Travail. Combats et utopies », *Manière de voir*, n° 156, décembre 2017-janvier 2018, 8,50 euros, en kiosques.

# Débâcle de l'accusation contre M. Gbagbo

*Le procès de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo devait sceller le triomphe du droit international sur la violence politique. Mais, révélant les carences d'une instruction à charge, les audiences mettent en lumière les responsabilités françaises dans le conflit et la puissance du réseau du président Alassane Ouattara.*

PAR FANNY PIGEAUD \*

LE 30 NOVEMBRE 2017, l'ancien président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo a entamé sa septième année de prison dans le quartier pénitentiaire de la Cour pénale internationale (CPI), à La Haye (Pays-Bas). Avant cette incarcération, il avait vécu près de huit mois enfermé, sans possibilité de voir la lumière du jour, dans le nord de son pays. Malgré la durée anormalement longue de cette détention provisoire, deux des trois magistrats de la CPI chargés de le juger refusent qu'il comparaisse libre.

Pourtant, tout indique que son procès, ouvert le 28 janvier 2016, se terminera par un cuisant échec pour le bureau de la procureure, la Gambienne Fatou Bensouda, qui a instruit à charge ce dossier, présenté comme le plus important de la CPI depuis sa création, en 2002 (1). La procédure a été émaillée de plusieurs incidents et les débats ont été souvent suspendus. Le juge-président de la chambre de première instance qui mène les audiences se retrace derrière un manque de moyens, mais le mal est plus profond.

\* Journaliste, auteure de *France - Côte d'Ivoire. Une histoire tronquée*, Vents d'ailleurs, La Roque-d'Anthéron, 2015.

M. Gbagbo est poursuivi pour avoir conçu un « plan commun » destiné à « conserver le pouvoir par tous les moyens, y compris par l'emploi de la force contre des civils », lors du conflit postélectoral de 2010-2011 qui l'a opposé à M. Alassane Dramane Ouattara, actuel président de la Côte d'Ivoire. L'accusation assure qu'il est responsable de la mort d'au moins 167 personnes lors de quatre événements : la répression d'une manifestation le 16 décembre 2010, celle d'une marche de femmes pro-Ouattara le 3 mars 2011, le bombardement d'un marché le 17 mars 2011, des violences

commises le 12 avril 2011 au lendemain de l'arrestation de M. Gbagbo par les troupes de M. Ouattara, appuyées par l'armée française. Officiellement, cette crise politico-militaire a fait plus de trois mille morts (2).

Toutefois, aucun des quelque quatre-vingts témoins de l'accusation, dont l'audition doit s'achever en ce début de mois de décembre 2017, n'a apporté d'éléments probants sur l'existence d'un « plan commun » et sur la culpabilité de l'ancien chef d'État ivoirien, 72 ans, et de son coaccusé, M. Charles Blé Goudé, 45 ans, fondateur du Congrès panafricain des jeunes et des patriotes (Cojep) et ancien ministre de la jeunesse. Leurs propos ont été soit confus, soit contradictoires, et de nombreux témoignages ont tourné à l'avantage des accusés. Des généraux de l'armée ivoirienne de l'époque ont notamment expliqué que la manifestation du 16 décembre 2010 n'avait en fait rien de pacifique. Selon eux, des hommes armés agissant pour le compte de M. Ouattara s'y étaient infiltrés pour attaquer les Forces de défense et de sécurité (FDS).

## Rôle trouble de la France

CE PROCÈS n'a pas non plus permis de faire la lumière sur les trois autres événements retenus par M<sup>me</sup> Bensouda, comme la répression de la marche pro-Ouattara du 3 mars 2011, qui aurait fait sept morts dans la commune d'Abobo mais qu'aucune source indépendante n'a pu confirmer. Les hauts responsables de l'armée et de la police qui ont témoigné ont certifié que leurs hommes n'étaient pas en opération ce jour-là dans cette zone, alors contrôlée par des combattants pro-Ouattara. L'audi-

tion d'experts n'a pas davantage instruit le tribunal : les restes des dépouilles qu'ils ont eu à examiner se sont révélés sans lien avec les victimes présumées.

L'absence de preuves apporte de l'eau au moulin de ceux qui imputent les événements du 3 mars 2011 à une manipulation des adversaires de M. Gbagbo, destinée à faire réagir la « communauté internationale ». Cet événement aurait fourni le prétexte à l'adoption, le 30 mars 2011, par

le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 1975. Ce texte, rédigé par la France, autorisait le recours à la force pour empêcher « l'utilisation d'armes lourdes contre les populations civiles ». Interprété largement, il a servi de base à l'intervention militaire française qui chassa M. Gbagbo de la présidence.

Les officiers ivoiriens entendus par les juges ont donné des détails sur le rôle trouble de l'armée française en 2011. Ils ont aussi témoigné sur des faits plus anciens, comme le mystérieux bombardement de la base militaire française de Bouaké en 2004 par deux Soukhoï de l'aviation ivoirienne. Dix personnes avaient été tuées, dont neuf soldats français. Des informations révélées par WikiLeaks et des enquêtes de presse interrogent sur la curieuse mansuétude de la France à l'égard des pilotes biélorusses responsables de cette attaque, et suggèrent une manipulation visant à justifier une riposte militaire contre M. Gbagbo (3). À la barre de la CPI, les officiers ont tous livré la même analyse : la crise postélectorale de 2010-2011 n'a été que le prolongement de la tentative de coup d'État de 2002 menée contre M. Gbagbo par la rébellion des Forces nouvelles de M. Guillaume Soro, un allié de M. Ouattara. On ne connaîtra pas la version des autorités militaires, diplomatiques et politiques françaises : aucun de leur représentant n'a été appelé à la barre.

Dès l'ouverture des débats, début 2016, la défense de M. Gbagbo a dénoncé un procès politique, accusant la France. La publication par Mediapart et l'European Investigative Collaborations (EIC) de documents confidentiels, début octobre 2017, a révélé quelques secrets et renforcé l'impression d'une CPI instru-

mentalisée. Ainsi, des courriels émanant de la diplomatie française tendent à montrer que le procureur Luis Moreno Ocampo, prédécesseur de M<sup>me</sup> Bensouda, était dès 2010 en contact avec M. Ouattara, soit bien avant qu'il y ait des violences en Côte d'Ivoire et avant toute instruction. Par la suite, c'est sans base légale – ni mandat d'arrêt ni saisine de la CPI – qu'il a demandé le maintien en détention de M. Gbagbo, le 11 avril 2011 (4). Par ailleurs, ces documents révèlent que le procureur gérait en parallèle des sociétés implantées dans plusieurs paradis fiscaux.

L'audition des témoins de la défense, qui doit commencer au début de l'année 2018, pourrait porter en toute logique le coup de grâce à l'accusation. Pendant ce temps, les victimes des exactions commises par le camp de M. Ouattara, dont le massacre d'au moins huit cents civils dans la ville de Duékoué, fin mars 2011, attendent toujours des poursuites, alors que certains responsables ont « été identifiés par des familles de victimes », relève Amnesty International (5). La procureure assure pourtant enquêter des « deux côtés ».

(1) Lire Francesca Maria Benvenuto, « Soupçons sur la Cour pénale internationale », *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

(2) Lire Vladimir Cagnolari, « Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(3) Cf. Vincent Duhem, « Bombardement de Bouaké : au cœur d'une affaire d'État », *Jeune Afrique*, Paris, 4 août 2017, et Jean-Philippe Rémy, « WikiLeaks : les mystères du bombardement du camp français de Bouaké en Côte d'Ivoire », 9 décembre 2010, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

(4) « Procès Gbagbo : les preuves d'un montage », Mediapart, 5 octobre 2017.

(5) Amnesty International, « Rapport 2016-2017. La situation des droits humains dans le monde », Londres, 2017.

## UNE CRISE SOCIALE ET IDENTITAIRE EN TOILE DE FOND

# Essor d'une gauche souverainiste au Kosovo

*Se proclamant de gauche tout en cultivant un nationalisme albanais exacerbé, jugé hostile par les Serbes, le mouvement Vetëvendosje a réussi une percée aux législatives de juin dernier et dirige les deux plus grandes villes du Kosovo depuis les municipales de la mi-novembre.*

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS \*

« P AS DE NÉGOCIATIONS, autodétermination ! » C'est avec ce slogan que le mouvement Vetëvendosje (« autodétermination », en albanais) a surgi sur la scène politique du Kosovo. Dénonçant la gabegie des privatisations, la corruption des élus et la lourde tutelle des pays occidentaux, il fédère les aspirations d'une jeunesse qui a grandi dans les difficiles conditions d'un après-guerre sans fin.

Au soir des élections législatives anticipées, le 11 juin 2017, il a fallu attendre la confirmation des résultats, passé minuit, pour que la fête commence. Parmi la foule dansant sur des airs de rock, entrecoupés de quelques chansons patriotiques ou de slogans des supporters du club de football de Pristina, les milliers de jeunes venus des faubourgs de la capitale pouvaient croiser les grandes figures de la gauche intellectuelle du Kosovo et de l'Albanie. Urbain, populaire, instruit, mais surtout très jeune : tel est l'électorat de Vetëvendosje. Doublant son résultat de 2014 avec 27,5 % des suffrages, le parti est devenu la deuxième force du pays, talonnant la « coalition des commandants », qui regroupe les factions politiques issues de la guérilla de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). M. Albin Kurti, dirigeant de Vetëvendosje, s'est porté candidat à la charge de premier ministre, mais quelques débauchages ont finalement permis à l'ancien commandant Ramush Haradinaj (1), chef de la petite Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK), de trouver,

début septembre, une fragile majorité. Vetëvendosje craint d'être confronté à un « plafond de verre », de ne pouvoir trouver des alliés parmi les autres formations du Kosovo. En conservant à l'issue des élections municipales de novembre dernier la mairie de Pristina, tout en emportant celles de Kamenica et de Prizren, deuxième ville du pays, il confirme son ancrage urbain. Mais, malgré ces bons résultats, Vetëvendosje connaît de vifs débats stratégiques internes : le mouvement doit-il cultiver une forte radicalité ou tenter d'inventer un nouveau modèle de social-démocratie adapté aux conditions particulières d'un pays désindustrialisé et à la souveraineté réelle toujours limitée ?

Issu du Réseau d'action pour le Kosovo (KAN), Vetëvendosje est devenu un parti politique en 2004. Lorsque débute, deux ans plus tard, les discussions sur le « statut final » de l'ancienne province serbe, le nouveau mouvement revendique l'accession à l'indépendance au nom du droit des peuples à l'autodétermination, et refuse le principe de négociations menées avec Belgrade sous l'égide de la « communauté internationale ». Très vite, Vetëvendosje impose sa marque de fabrique, faite d'actions spectaculaires, de slogans percutants et d'engagement physique de ses militants : en février 2007, une manifestation tourne



IVAN MEŠTROVIĆ. – Sphinx du temple de Vidovdan, projet non réalisé, 1906-1911

mal, des policiers roumains de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk) ouvrent le feu sur la foule, tuent deux d'entre eux et arrêtent M. Kurti. L'homme est un habitué des séjours en prison. Dirigeant des mouvements étudiants albanais du Kosovo de 1995-1996, il est incarcéré par la police serbe durant les bombardements de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), en juin 1999. Condamné à quinze ans de prison pour terrorisme, il est gracié par le président serbe Vojislav Kostunica en décembre 2001. En dépit de son mandat de député, il est à nouveau détenu en novembre 2015 après de grandes manifestations contre le « dialogue » mené avec Belgrade sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie – un passage à l'ombre qu'il explique avoir mis à profit pour relire les écrits du sociologue français Pierre Bourdieu. À la mi-novembre, le député et porte-parole de son parti Frashër Krasniqi a été condamné pour avoir jeté une grenade lacrymogène,

contre le Parlement en 2016 afin de s'opposer à un accord de délimitation de la frontière avec le Monténégro. Arrêté pour les mêmes faits, un étudiant de 26 ans était mort en détention dans des conditions suspectes.

M. Kurti répond parfaitement au modèle du révolutionnaire professionnel payant sans hésitation de sa personne et jouissant d'une grande réputation d'intégrité. Son premier mentor fut M. Adem Demaçi, qui passa vingt-huit ans en prison dans la Yougoslavie socialiste. Nationaliste albanais, M. Demaçi était surtout un marxiste-léniniste, revendiquant, face au socialisme autogestionnaire de la Yougoslavie titiste, le modèle néostalinien maintenu en Albanie sous la poigne de fer

d'Enver Hodja (1908-1985). Vetëvendosje affirme avoir gommé toute référence à ce régime autarcique, mais celui-ci demeure un exemple pour certains de ses cadres, ce qui complique les rapports avec la gauche radicale renaissante dans toutes les républiques de l'ancienne Yougoslavie. Vetëvendosje tente toutefois de nouer des relations avec des formations de gauche de la région, mais pas avec celles de Serbie. Le parti se réclame de la gauche souverainiste, mais, précise M. Kurti, « nous ne nous considérons pas comme des nationalistes, avec tout ce que cela signifie de potentiel de violence et de guerre dans les Balkans. Nous croyons néanmoins que la nation demeure un concept important. Il ne faut pas la laisser aux mains de la droite ».

## Exode inédit en temps de paix

VETËVENDOSJE revendique le droit à l'autodétermination, qui pourrait prendre la forme d'un référendum sur une union du Kosovo et de l'Albanie. Cette question d'une éventuelle « grande Albanie » fait figure de dynamite dans une région où tout redécoupage des frontières pourrait déboucher sur de nouveaux conflits. « Le Kosovo créé depuis 1999 s'apparente par bien des aspects à un État failli, et l'Union européenne semble ne pas avoir d'autre perspective pour la région qu'une illusoire « stabilité », qui empêche tout développement », explique le dirigeant. En revanche, M. Kurti se prononce en faveur d'un dialogue direct avec les Serbes du Kosovo. Pour tenter de gagner en crédit, le parti s'est récemment rapproché de l'Internationale socialiste et ne s'oppose pas à la perspective de l'intégration européenne du Kosovo, souhaitée par l'ensemble de la classe politique locale. M. Kurti, qui a suivi avec attention la crise grecque, ne nourrit pourtant pas d'illusions sur la « violence potentielle des grandes puissances » si sa formation prenait le pouvoir. La priorité de son parti reste de favoriser un développement économique endogène,

rompant radicalement avec le modèle choisi par tous les pays des Balkans, qui repose sur le couple privatisations-investissements étrangers et n'a nulle part donné de résultats probants.

Durant l'hiver 2014-2015, plus de cent mille personnes, soit plus de 5 % de la population totale, ont quitté le pays en quelques semaines – un mouvement d'exode inédit en temps de paix. « Le gouvernement laisse les gens s'en aller », commentait alors M. Kurti, en précisant : « Pour lui, ce n'est qu'une manière de relâcher un peu la pression sociale. Et puis, ce sont nos électeurs potentiels, les jeunes, qui s'en vont les premiers. » Dans un Kosovo où les bourrasques de la « transition » et de ses privatisations sauvages ont détruit presque toute activité économique, où le chômage réel touche près de la moitié de la population active, l'émigration apparaît toujours comme la seule perspective d'avenir pour les jeunes, diplômés ou non.

(1) M. Haradinaj fut détenu à La Haye pour crimes de guerre, avant d'être acquitté en 2008 puis en 2012 par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à la faveur de la disparition de plusieurs témoins.

UNE NORMALISATION FREINÉE PAR LA QUESTION PALESTINIENNE

# Lente progression d'Israël en Afrique

*Longtemps, la cause palestinienne constitua une divergence indépassable entre Israël et l'Afrique. Mais Tel-Aviv a su se rendre utile à de nombreux régimes, notamment pour les questions sécuritaires. Des liens discrets, mais concrets, avec certains États-clés lui laissent espérer nouer des relations économiques et politiques toujours plus étroites.*

PAR ALHADJI BOUBA NOUHOU \*

POIGNÉE de main chaleureuse avec le président togolais Faure Gnassingbé, sourire décontracté avec le chef de l'État rwandais Paul Kagamé : le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu assume son opération de séduction sur le continent noir. Le slogan de la tournée qu'il a effectuée fin 2016 au sud du Sahara affiche son ambition : « Israël est de retour en Afrique, l'Afrique revient en Israël ». Le point d'orgue de la stratégie de Tel-Aviv devait alors être l'organisation d'un sommet Israël-Afrique fin octobre 2017 à Lomé (Togo). Destiné à tous les chefs d'État africains (sauf ceux du Maghreb), il mettrait en avant la coopération dans les domaines de l'ingénierie, l'agronomie, l'irrigation, la sécurité, etc.

Mais, tout au long de l'année 2017, les tensions s'accroissent. Début juin, la présence de M. Netanyahu au 51<sup>e</sup> sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à Monrovia (Liberia) est critiquée par le Sénégal, le Niger et le Nigeria. Le Maroc, qui devait y faire son grand retour, annule en extremis sa participation de peur que celle-ci ne soit assimilée à une normalisation avec Israël, alors que les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques en 2000 (voir la carte ci-contre). Ces réticences augurent mal de la tenue du sommet d'octobre. Sans surprise, durant l'été, les capitales d'Afrique de l'Ouest annoncent, les unes après les autres, qu'elles ne feront pas le voyage de Lomé. Début septembre,

l'Afrique du Sud porte le coup de grâce à l'initiative de M. Netanyahu. Et l'annulation du sommet s'impose, d'autant que les manifestations des opposants au président togolais paralysent le pays hôte.

Depuis l'origine, les relations entre Israël et l'Afrique oscillent entre réticence et logique de rapprochement. Lorsque l'Organisation des Nations unies (ONU) partage la Palestine, le 29 novembre 1947, le continent noir se trouve encore sous domination coloniale. Seuls pays africains indépendants à l'époque avec l'Union sud-africaine, le Liberia et l'Éthiopie se prononcent différemment : le premier vote « pour », le second s'abstient. Après les premières guerres de 1948-1949 et le non-respect des traités d'armistice, signés de février à juillet 1949, entre Israël et ses voisins arabes (Égypte, Liban, Transjordanie et Syrie), les incidents sur les lignes de démarcation se multiplient, notamment à la frontière égyptienne. Israël est tenu à l'écart de la conférence des pays non alignés de Bandung (1955) à laquelle participe le président Gamal Abdel Nasser, auréolé du retrait des troupes britanniques d'Égypte. La crise de Suez en 1956 accroît les tensions entre Le Caire et Tel-Aviv, qui a conquis un temps le Sinaï à la faveur de l'intervention franco-britannique, et qui se tourne alors vers l'Afrique subsaharienne, mettant en avant une « communauté de souffrance ». Au début des années 1960, plusieurs dirigeants africains effectuent des voyages d'études dans les kibboutzim (1).

## Les diamants de l'apartheid

ISRAËL ne perd jamais de vue ses intérêts stratégiques. Ainsi, l'ouverture d'un premier consulat en Éthiopie (1956) témoigne de l'importance accordée au détroit de Bab Al-Mandeb. Avec l'accès à la mer Rouge et à l'océan Indien par le golfe d'Akaba, Tel-Aviv projette de devenir un pont avec les pays développés et se pose en modèle dans plusieurs domaines : éducation, santé, armée, services secrets, etc. Le jeune État soutient notamment la création de groupements d'exploitations agricoles au Nigeria. Il aide également plusieurs pays (Sénégal, Madagascar, Kenya, Haute-Volta [futur Burkina Faso], Mali, Dahomey [futur Bénin], Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Tanzanie, Guinée) à mettre sur pied des organisations de jeunesse pour l'exploitation agricole, à l'exemple des jeunes pionnières combattantes israéliennes.

En 1958, Golda Meïr, alors ministre des affaires étrangères, effectue une tournée africaine devenue une référence pour la diplomatie de son pays. « Si nous sommes allés en Afrique, n'était-ce pas parce que nous voulions nous assurer des voix aux Nations unies ? Naturellement oui, c'était l'un de nos mobiles, et parfaitement honorable (2) », expliquera celle qui deviendra première ministre en 1969. Les relations revêtent également une forte dimension économique. Des accords de coopération sont signés avec l'Éthiopie, l'Ouganda, le Zaïre (future République démocratique du Congo), le Kenya, le Rwanda, le Tchad et la République centrafricaine.

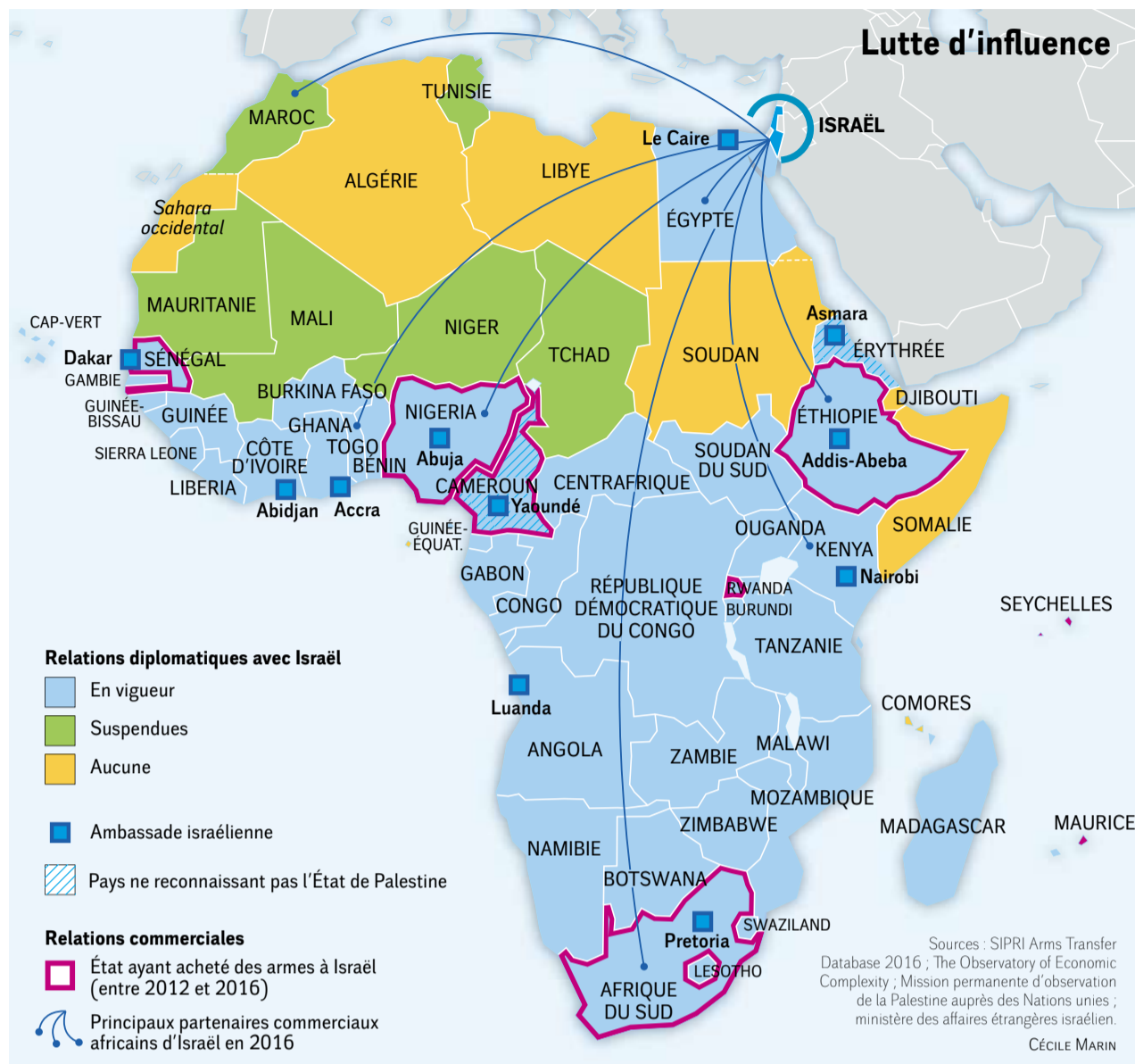
Cependant, après la guerre des six jours (juin 1967), la Guinée-Conakry, fidèle alliée de l'Égypte, décide de rompre ses relations avec Tel-Aviv. Les tensions vont encore s'accroître avec la guerre d'octobre 1973, qui voit la quasi-totalité des États africains (Malawi, Botswana, Swaziland, Lesotho et Afrique du Sud exceptés) lui

emboîter le pas. La Ligue arabe organise l'isolement d'Israël, utilisant à la fois le dynamisme de l'islam dans les pays musulmans et la manne pétrolière. Les liens de Tel-Aviv avec Pretoria, qui se définissent comme pro-occidentaux et à l'avant-garde de la lutte contre le communisme, alimentent l'hostilité des capitales du continent noir. En dépit de l'embargo international contre le régime d'apartheid, des diamants sud-africains sont importés. Une étroite coopération militaire voit Israël soutenir la lutte contre le Congrès national africain (ANC) et les mouvements révolutionnaires en Angola, au Mozambique et en Namibie.

Malgré les accords de paix de Camp David signés avec l'Égypte en 1978, Israël ne réussit pas à redorer son blason. Si l'évacuation du Sinaï en avril 1982 ôte un argument à ses adversaires, la question palestinienne, considérée comme un enjeu de libération nationale, demeure prioritaire pour les chancelleries du continent. À l'Assemblée générale de l'ONU, où l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été admise comme observateur en 1974, elles apportent quasi systématiquement leur soutien aux Palestiniens : reconnaissance du droit à l'autodétermination, vote le 10 novembre de la même année de la résolution 3379 assimilant le sionisme au racisme (abrogée en 1991), etc.

Deux événements contraires vont marquer, par la suite, les relations afro-Israéliennes : la signature des accords d'Oslo en 1993, qui conduisent progressivement une quarantaine d'États d'Afrique subsaharienne à reconnaître Israël, qui dispose aujourd'hui de onze missions sur le continent (3) ; et, après la fin de l'apartheid, la victoire électorale de l'ANC en 1994, qui fait basculer l'Afrique du Sud à l'avant-garde de la cause palestinienne.

Ainsi en 2001, à Durban (Afrique du Sud), lors de la conférence de l'ONU contre le racisme, les pays africains et



arabes condamnent la politique menée dans les territoires occupés. En 2009, les Africains soutiennent la commission d'enquête de l'ONU, présidée par le juge sud-africain Richard Goldstone, accusant Tel-Aviv d'avoir commis des crimes à Gaza lors de l'opération « Plomb durci ». En 2011, la quasi-totalité des États africains (Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Rwanda, Togo, Ouganda et Zambie se sont abstenus) votent l'adhésion de la Palestine à l'Unesco.

De vastes manifestations affirment à Dakar (Sénégal), à Zaria (Nigeria), à Rabat (Maroc) ou au Cap (Afrique du Sud) la solidarité des populations avec les Palestiniens après l'intervention de l'armée israélienne à Gaza en juillet-août 2014. En 2016, le Sénégal (avec la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Venezuela) ayant soumis au vote de l'ONU la résolution 2334, qui condamne la colonisation des territoires palestiniens, Tel-Aviv rappelle son ambassadeur à Dakar (avant de rétablir les relations en juin 2017, en marge du sommet de la Cedeao).

Mais ces tensions à propos des territoires occupés n'empêchent pas Israël de normaliser progressivement ses relations avec les capitales africaines. D'autant que l'Autorité palestinienne est de plus en plus perçue comme un pouvoir politique quelconque, et que le sort des territoires n'est plus abordé sous l'angle de la libération nationale. La chute de Mouammar Kadhafi en 2011, partisan d'une ligne dure, et l'exacerbation de la compétition économique achèvent de fissurer le front africain. « Pour certains pays du continent, explique M. Na'eem Jeenah, directeur exécutif de l'Afro-Middle East Centre (AMEC), la notion de solidarité est en train d'être remplacée par la notion d'intérêts particuliers (4). »

Au fil du temps, Israël est également devenu une référence dans le secteur de la sécurité. Alors que s'exacerbe le terrorisme dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique, il se positionne avantageusement sur l'échiquier des ventes d'armes et des services de renseignement. Meurtri par une série d'attaques terroristes ces dernières années, le Kenya a renforcé sa coopération avec Tel-Aviv, entamée lors d'une spectaculaire prise d'otages à l'aéroport d'Entebbe (Ouganda) en 1976. Lors du massacre perpétré au centre commercial de Westgate en 2013, Nairobi a reçu le soutien appuyé

des services de sécurité israéliens. En Afrique de l'Est, le Kenya et l'Ouganda sont les principaux relais d'Israël dans la lutte contre la propagation du djihadisme, qui leur propose ses conseillers spéciaux, de petites unités combattantes, des drones, des équipements de surveillance et des vedettes navales rapides. Devenu indépendant en 2011, le Soudan du Sud figure quant à lui parmi les nouveaux alliés d'Israël dans la région, les deux pays partageant la même hostilité envers le régime musulman de M. Omar Al-Bachir au Soudan, soutien du Hamas palestinien.

Si la Corne de l'Afrique revêt une importance stratégique du fait du trafic

maritime dans le golfe d'Aden, le détroit de Bab Al-Mandeb et la mer Rouge, les attentats djihadistes perpétrés dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Côte d'Ivoire) étendent le champ d'intervention potentiel de Tel-Aviv. Le 14 avril 2013, par exemple, le général Mayer Heres, chargé de la formation du bataillon d'intervention rapide (BIR) du Cameroun, s'installe à Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, pour gérer les crises liées à Boko Haram. Selon le ministère de la défense israélien, les accords d'armement avec les pays africains augmentent régulièrement depuis 2009, pour dépasser les 100 millions de dollars par an (5).

## Entreprise de séduction

AU-DELÀ des ventes d'armes et du commerce de pierres précieuses, les relations économiques couvrent un vaste champ s'étendant des activités minières à l'agro-business, en passant par les technologies. La société Beny Steinmetz Group Resources (BSGR) intervient dans l'extraction du cuivre, du cobalt, du pétrole et du gaz en Namibie, Angola, Afrique du Sud, Sierra Leone et au Botswana. Au Kenya, les entreprises israéliennes investissent dans l'infrastructure hôtelière ; en Côte d'Ivoire, le groupe Telemania construit une centrale thermique au gaz naturel à Songon-Dagbé (banlieue d'Abidjan). L'industrie diamantaire attire les fonds israéliens vers l'Afrique du Sud et le Botswana. Les Israéliens mettent en avant leur expérience des milieux arides pour proposer leur savoir-faire en matière d'énergie solaire, de purification de l'eau, d'agriculture. Chaque année, l'Agence israélienne de coopération internationale Mashav forme une centaine d'experts africains, notamment dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Selon l'Institut israélien des exportations et de la coopération internationale (IEICI), l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et le Togo figurent au titre des partenaires commerciaux réguliers. Même le Maroc entretient une discrète, mais solide relation diplomatique et économique avec Israël (6).

Au total, les exportations israéliennes vers le continent africain dépassent 1 milliard de dollars depuis 2015. Si l'Afrique ne représente que 2 % du com-

merce extérieur israélien, le potentiel de croissance des échanges est jugé considérable (7).

La Palestine, membre observateur de l'Union africaine, redoute l'entreprise de séduction diplomatique de Tel-Aviv alors que le processus de paix est au point mort. En octobre 2017, une délégation du Fatah a fait le tour des capitales africaines. Mauvais présage pour elle ? Le chef de l'État rwandais Paul Kagamé, dont le pays assurera la présidence annuelle de l'Union africaine en janvier 2018, avait estimé en mars dernier, lors d'une visite à Washington, que « le Rwanda est, sans conteste, un ami d'Israël, [qui] a le droit d'exister et de s'épanouir comme membre à part entière de la communauté internationale ». En dépit de l'annulation du sommet de Lomé, le grand retour diplomatique d'Israël sur le continent n'est peut-être qu'une question de temps.

(1) Lire Georges Chaffard, « Une coopération technique se développe entre Israël et certains pays d'Afrique noire », *Le Monde diplomatique*, janvier 1960.

(2) Golda Meïr, *Ma vie*, Robert Laffont, Paris, 1975.

(3) Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Sénégal.

(4) 18 septembre 2017, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

(5) « Forte augmentation des ventes d'armes israéliennes vers l'Afrique », 25 mai 2015, <http://fr.timesofisrael.com>

(6) Ali Amar, « Maroc, le partenaire discret d'Israël », 11 septembre 2011 [www.slateafrique.com](http://www.slateafrique.com)

(7) Central Bureau of Statistics, *Statistical Abstract of Israel 2017*, [www.cbs.gov.il](http://www.cbs.gov.il)

\* Chercheur associé au Centre Montesquieu de recherche politique et enseignant à l'université Bordeaux-Montaigne.

# Ce que les abeilles murmurent

*Les abeilles ne disparaissent pas sur tout le globe, et leur extinction ne menacerait pas nécessairement toute l'agriculture. Tordre le cou à ces croyances alarmistes doit permettre en revanche de mieux comprendre ce que révèlent les pertes sans précédent que subissent les apiculteurs dans certaines régions du monde, et les lourds dangers que portent les mutations profondes des systèmes agricoles.*

PAR RAÚL GUILLÉN \*

DÈS les premières journées ensoleillées qui précèdent le printemps, les abeilles mellifères (*Apis mellifera*) sont de sortie. Distinctes des autres abeilles sociales ou solitaires, cette espèce originaire d'une région très vaste, qui englobe l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique, a été domestiquée sur toute la planète, avec de nombreuses variétés locales. Serrées en grappe, les butineuses ont traversé les périodes les plus froides dans leurs ruches, ne comptant que sur leurs réserves de miel. C'est le moment pour l'apiculteur de faire ses premières visites... et de constater l'hécatombe.

« Quand j'ai commencé, j'avais 5 % de pertes hivernales. Aujourd'hui, j'en ai 30 % ! », raconte M. Bernard Tiron après trente-cinq ans de métier dans le Valgaudemar (Hautes-Alpes). Depuis les années 1980, la mortalité des abeilles a explosé dans la plupart des régions tempérées du globe : Europe, Japon, Amérique du Sud, Amérique du Nord. Un auteur canadien s'inquiète par exemple pour son pays : « Les taux actuels autour de 25 % sont exceptionnels, et ils seraient catastrophiques d'un point de vue économique s'ils perduraient à moyen terme (1). » « Vu

les conditions aujourd'hui, si j'avais à me lancer dans l'apiculture, je ne le ferais pas », assène M. Tiron en égrenant les difficultés qu'il a vues apparaître : « Il n'y a plus de fleurs dans les prairies, on fauche avant floraison pour pouvoir avoir deux coupes de foin et faire manger du vert aux vaches afin qu'elles donnent le maximum de lait. Les haies disparaissent aussi. » Quelque chose ne va plus dans les champs où vont butiner les abeilles. « Les variétés de colza ou de tournesol qu'on cultive de nos jours donnent moins de nectar, explique-t-il. Pour la lavande, la floraison durait entre trois semaines et un mois, maintenant juste huit jours. La cueillette des fleurs commençait plus tôt, et les plantations n'étaient pas toutes récoltées dans un court laps de temps. C'était coupé à la main, à la faucille, les abeilles avaient le temps de butiner et de déguerpir devant les paysans. Maintenant, les machines aspirent les fleurs et les butineuses avec ! » Les abeilles elles-mêmes paraissent touchées, conclut M. Tiron : « Les colonies sont moins peuplées et les reines tiennent moins longtemps. Moi, j'avais des ruches qui produisaient avec la même reine trois ou quatre ans. Aujourd'hui, quand une reine vit deux ans, c'est le bout du monde. »

Les raisons de cette dégradation sont multiples, bien que toutes liées à l'intensification de la pression sur l'écosystème à des fins commerciales. En premier lieu intervient le varroa, un acarien qui a infesté la plupart des colonies. Il se reproduit dans le couvain (œufs, larves et nymphes) et se nourrit de l'hémolymphe (« sang » des invertébrés). Cet ectoparasite d'une espèce asiatique fut transmis aux abeilles mellifères européennes dans les années 1950, à l'occasion de leur introduction en Asie orientale, et se répandit rapidement en suivant les voies des échanges planétaires de marchandises. Ces dernières années, un prédateur a emprunté les mêmes chemins et pose déjà des difficultés aux apiculteurs : le frelon asiatique.

## Où acheter essaims et reines ?

LA QUANTITÉ de ruches a diminué de moitié aux États-Unis et d'un tiers en Europe depuis les années 1960. Et si leur nombre s'est stabilisé autour de 17 millions en Europe et de 2,6 millions aux États-Unis ces dix dernières années, celui des apiculteurs, lui, ne cesse de se réduire (4). Ainsi les exploitations qui restent ont-elles davantage de ruches, de dépenses et de travail à fournir. Aujourd'hui, la question de la reproduction prend le pas sur celle de la production de miel et les oblige bien souvent à acheter des essaims à des apiculteurs spécialisés dans l'élevage. L'Italie est devenue un important fournisseur d'essaims en Europe, tout comme la Nouvelle-Zélande, qui en exporte par avion au Canada (trente-cinq tonnes en 2015) (5). Les apiculteurs doivent aussi élever des reines, ou se les procurer chez des éleveurs professionnels, pour remplacer celles des ruches peu dynamiques et pour accélérer la production de colonies.

À ces conséquences de la mondialisation s'ajoutent les effets des pesticides. Comme on le sait depuis la longue lutte pour la reconnaissance des dangers cancérigènes du tabac, la charge de la preuve devient très lourde – y compris pour les scientifiques – quand il s'agit de produits commercialisés à grande échelle par des sociétés multinationales. Toutefois, plusieurs travaux convergent pour mettre en lumière les répercussions de l'usage des néonicotinoïdes. Une étude récente montre qu'ils tripleraient la mortalité des abeilles sauvages (2), tandis qu'une autre établit un lien entre des colonies d'abeilles mellifères défaillantes et une baisse de la viabilité du sperme des faux bourdons (3).

deux cures par an, soit avec des acaricides synthétiques comme l'amitraz, soit avec de l'acide oxalique, de l'acide formique ou des huiles essentielles.

En Europe et en Amérique du Nord, l'apiculture est de moins en moins une activité d'appoint et de plus en plus un métier à plein temps, avec la dépendance économique que cela entraîne. Les apiculteurs de ces deux régions sont confrontés aux mêmes choix et problématiques que le reste des acteurs agricoles : intrants, coûts d'installation, traitements sanitaires, mode de production, revenus, etc. Ils sont bien placés, certes, pour prendre conscience des effets nocifs de certaines pratiques de leurs collègues agriculteurs. Mais ils subissent des contraintes semblables et ont recours aux mêmes circuits mondialisés de marchandises. Ainsi, le plastique alimentaire commence à remplacer le bois d'importation chez les fournisseurs de matériel apicole, le sucre provient le plus souvent du Brésil, et les mêmes immenses usines

(1) Jean-Pierre Rogel, *La Crise des abeilles. Une agriculture sous influence*, Multimondes, Montréal, 2017.

(2) Ben A. Woodcock et al., « Impact of neonicotinoid use on long-term population changes in wild bees in England », *Nature Communications*, 16 août 2016, [www.nature.com](http://www.nature.com)

(3) Jeffery S. Pettis et al., « Colony failure linked to low sperm viability in honey bee (*Apis mellifera*) queens and an exploration of potential causative factors », *Plos One*, 10 février 2016, <http://journals.plos.org>

(4) Dennis van Engelsdorp et al., « A survey of honey bee colony losses in the United States, fall 2008 to spring 2009 », *Journal of Apicultural Research*, vol. 49, n° 1, 2010.

(5) Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, « Ministry for primary industries 2015 apiculture monitoring programme », Wellington, janvier 2016.

(6) Karl von Frisch, *Vie et mœurs des abeilles*, Albin Michel, Paris, 1969.

\* Journaliste et ouvrier apicole.



ON A TOUS UN RÔLE À JOUER

LE NOUVEAU DOCUMENTAIRE DE LA FONDATION PERCE-NEIGE

À DÉCOUVRIR SUR PERCE-NEIGE.ORG ET À PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



## SYMBOLE DE LA BIODIVERSITÉ

## à l'oreille des humains

chimiques chinoises fabriquent l'amitraze, pour lutter contre le varroa, et l'imidaclopride... le pesticide néonicotinoïde dont on demande l'interdiction au nom des abeilles.

La plupart des apiculteurs des zones tempérées rencontrent de manière plus ou moins prononcée les mêmes difficultés. Mais ce n'est pour l'instant pas le cas partout, notamment en Australie, où la variété d'abeilles mellifères européenne a été introduite. Grâce à une stricte politique de contrôle douanier des espèces animales et végétales, le varroa n'a pas infesté les ruches du pays. En outre, les abeilles y conservent de grands espaces naturels. Résultat, les apiculteurs n'enregistrent pas de pertes exceptionnelles, tandis que des essaims

reviennent à l'état sauvage et colonisent certaines zones, au point que les abeilles sont même considérées maintenant comme une espèce invasive. Dans certains parcs protégés, des programmes d'éradication visent à lutter contre la concurrence qu'elles font, de par leurs choix de nidification, à des animaux autochtones.

Dans le reste du monde, le nombre de ruches a plus que doublé durant les cinquante dernières années, si bien que l'on compte aujourd'hui 83 millions de ruches sur l'ensemble du globe, contre 49 millions en 1961 (7). Même si le rythme de destruction des espaces sauvages ne faiblit pas, l'agriculture industrielle intensive ne s'est pas encore répandue aussi massivement, au détriment des habitats

naturels, en Afrique subsaharienne et en Amérique tropicale que dans les zones tempérées. En outre, les variétés d'abeilles mellifères d'Afrique tropicale résistent mieux au varroa et sont capables de migrer quand le milieu devient défavorable. L'une de ces variétés (*Apis mellifera scutellata*) fut ainsi introduite accidentellement en Amérique tropicale, où elle s'est aussi bien développée que dans sa région d'origine, remplaçant les variétés européennes introduites pendant la période coloniale.

Dans ces régions foisonnent également les colonies sauvages. En Afrique du Sud par exemple, dans une zone moins propice que les forêts européennes pour les abeilles mellifères et dépourvue d'activité apicole, on a



MATT MCKEE  
– « Honey Doo », 2016

## Camions pollinisateurs

SI LES ABEILLES incarnent une cause bien plus populaire que le triton crêté et que beaucoup d'autres victimes innombrées de la dégradation des habitats naturels, elles le doivent à leur rôle de pollinisateur des cultures. La nécessité d'interdire certains pesticides est moins motivée par la protection des abeilles en tant qu'espèce que par les services a priori désintéressés qu'elles fournissent en fécondant les plantes par le transport du pollen d'une fleur à l'autre. Et ce n'est pas tant le risque de disparition des plantes sauvages qui motive les hommes que celle des cultures vivrières. S'il suffit de penser aux céréales ou aux pommes de terre pour rappeler que toute l'alimentation humaine ne dépend pas des insectes pollinisateurs, leur disparition réduirait toutefois considérablement notre qualité de vie, selon le chercheur américain Keith Delaplane : « C'est dans la mesure où nous valorisons la diversité de l'offre alimentaire, avec un minimum d'atteintes à l'environnement pour la produire, que nous devons accorder une grande valeur aux abeilles mellifères et aux autres pollinisateurs (1). »

La pollinisation est ainsi devenue le plus connu des « services écosystémiques », ce nouvel outil conceptuel défendu par les institutions internationales pour concilier conservation et développement, avec le postulat que ces deux éléments peuvent être compatibles, explique un spécialiste : « Les écosystèmes sont vus comme fournisseurs de biens et de services pour le bien-être des humains. Lier les fonctions des écosystèmes avec la qualité de vie des humains est censé justifier la conservation de la nature et une gestion responsable de l'environnement (2). »

Or, si le concept de « service écosystémique » appliqué à la pollinisation avait la force et l'efficacité qu'on lui prête, la protection des espèces pollinisatrices aurait dû s'imposer au moins dans les cultures qui en dépendent complètement, comme celle des amandiers. On en est loin, comme le montre l'exemple de la Californie, première région productrice d'amandes avec 80 % de la production mondiale. Les agriculteurs californiens préfèrent miser sur le marché, en louant des colonies d'abeilles même affaiblies par les parasites et les pesticides, plutôt que de défendre la biodiversité. En début de printemps, environ 60 % de la population apicole des États-Unis est acheminée sur la côte Ouest dans d'énormes poids lourds afin de fournir des services de pollinisation payants. D'autres insectes commencent à être commercialisés sur ce marché florissant et pourront prendre le relais en cas d'aggravation des pertes nombreuses d'abeilles que l'on observe dans les régions tempérées. C'est le cas des bourdons, dont les petites colonies dynamiques expédiées en colis sont idéales pour la pollinisation des tomates sous serre. Rien n'arrête pour l'instant la dynamique de la domestication et l'emprise sur le milieu naturel, même pas le murmure des abeilles agonisantes.

R. G.

(1) Keith Delaplane, « On Einstein, bees, and survival of the human race », British Beekeepers Association, 2013.

(2) Jaboury Ghazoul, « Recognising the complexities of ecosystem management and the ecosystem service concept », *Gaia*, vol. 16, n° 3, septembre 2007.

retrouvé des densités de 12,4 à 17,6 colonies par kilomètre carré. La même étude donnait pour l'Allemagne, où l'apiculture est bien répandue, des densités de 2,4 à 3,2 colonies par kilomètre carré, ce qui correspond à la densité de ruches tenues par des apiculteurs (8) et à la densité moyenne en Europe (9). À l'inverse, dans certaines régions des États-Unis, et notamment la Californie, on observe la quasi-disparition des colonies sauvages (10). Il apparaît presque certain que les seules abeilles mellifères qui y subsistent ont accompli un processus de domestication et dépendent entièrement des soins des êtres humains. Leur disparition comme espèce sauvage au moins dans une grande partie des régions tempérées et leur transformation en animaux d'élevage, incapables de survivre sans les humains, en dit long sur la perte de

biodiversité provoquée par le développement et l'industrialisation de l'agriculture intensive. Tout autant que sur ce qui pourrait advenir dans les régions tropicales, où la destruction des espaces naturels continue à un rythme sans précédent.

RAÚL GUILLÉN.

(7) Simon G. Potts et al., « Declines of managed honey bees and beekeepers in Europe », *Journal of Agricultural Research*, vol. 49, n° 1, 2010.

(8) Robin F. A. Moritz et al., « The size of wild honey bee populations across their natural range to fill the gap in pollinator decline censuses », *Conservation Biology*, vol. 11, n° 4, décembre 2007.

(9) Rodolfo Jaffé et al., « Estimating the density of honey bee colonies across their natural range to fill the gap in pollinator decline censuses », *Conservation Biology*, vol. 24, n° 2, avril 2010.

(10) Bernhard Kraus et Robert E. Page Jr, « Effect of *Varroa jacobsoni* on feral *Apis mellifera* in California », *Environmental Entomology*, vol. 24, n° 6, décembre 1995.

ASSOCIATION  
LES AMIS  
DU MONDE  
DIPLOMATIQUE

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**LYON.** Le 4 décembre, à 20 heures, au Ciné Mourguet de Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du documentaire *Des bobines et des hommes*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Charlotte Pouch. En partenariat avec le Ciné Mourguet, Attac Lyon sud-ouest et la Maison des jeunes et de la culture. (*catherine.chauvin@wanadoo.fr*)

**VALENCE.** Le 14 décembre, à 19 heures, au Causse toujours, 8, rue Gaston-Rey : « La crise catalane », discussion autour de l'article de Sébastien Bauer, paru dans le numéro de novembre. (*suzanne.dejours@orange.fr*)

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**BELFORT.** Le 1<sup>er</sup> décembre, à 20 heures, à la Maison du peuple : projection du documentaire *Guerre fantôme. La vente d'Alstom à General Electric*, suivie d'un débat avec le coréalisateur Alexandre Leraitre, Jean-Michel Quatrepoint, Gérard Deneux et Baptiste Petitjean. Le 20 décembre, à 20h30, au Bar atteint, 25, rue de la Savoureuse : ciné-débat sur le thème « Palestine : la colonisation continue ». En partenariat avec l'Association France Palestine Solidarité. (*odile-mangot@wanadoo.fr*)

## BRETAGNE

**BREST.** Le 7 décembre, à 18 heures, faculté des lettres et sciences humaines Victor-Segalen : « Nucléaire-Françafrique : le modèle militaire français en question », avec Claude Serfati, économiste. (*bruno.leberre@univ-brest.fr*)

**SAINT-BRIEUC.** Le 15 décembre, à 19h45, à la Maison du temps libre (salle du Petit Théâtre), 6 bis, rue Maréchal-Foch, discussion autour du dossier « La révolution russe en questions », paru dans le numéro d'octobre. (*fame973@gmail.com*)

## CENTRE-VAL DE LOIRE

**ORLÉANS.** Le 7 décembre, à 20 heures, à la Maison des associations, 46 ter, rue Sainte-Catherine : discussion autour de l'article de Bernard Friot « En finir avec les luttes défensives », paru dans le numéro de novembre. (*lesamdorleans@outlook.fr*)

**TOURS.** Le 14 décembre, à 19h45, aux cinémas Les Studio, ciné-débat autour du thème « Le danger des populismes », avec Evelyne Piciller. Le 15 décembre, à 20h30, au Foyer des jeunes travailleurs, 16, rue Bernard-Palissy : « La dette, instrument de domination », avec Philippe Connil, économiste. Le 14 décembre, à 19 heures, et le 18 décembre, à 11 heures, sur Radio Béton (93.6) : présentation du numéro du mois. (*pic.arnaud@orange.fr*)

## GRAND EST

**METZ.** Le 14 décembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément : « La faiblesse des partis politiques en France, un problème pour la démocratie ». (*amd.metz@gmail.com*)

## GUADELOUPE

Le 6 décembre, à 19 heures, au ciné-théâtre de Lamentin : *Qu'est-ce qu'on attend ?* (2016). Le 7 décembre, à 19 heures, au cinéma Robert-Loyson au Moule : *Le Roundup face à ses juges* (2017). Les deux projections seront suivies d'un débat en présence de la réalisatrice Marie-Monique Robin, avec des agriculteurs, syndicalistes, élus et associations. (*danimaginaire@yahoo.fr*)

## HAUTS-DE-FRANCE

**VILLENEUVE-D'ASCQ.** Le 4 décembre, à 20 heures, scène nationale de La Rose des vents,

boulevard Van-Gogh : « Robot humanoïde ou humain robotisé : avenir de l'homme ? », avec Cécile Dolbeau-Bandin et Arthur Fouchère. (*amdnoord@yahoo.fr*)

## ÎLE-DE-FRANCE

**PARIS.** Le 13 décembre, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier : rencontre avec Serge Halimi, Evelyne Piciller et Éric Aunoble autour du dossier du numéro d'octobre, « La révolution russe en questions ». Le 12 décembre, à 20 heures, au Tarmac, scène internationale francophone, 159, avenue Gambetta, Le « Tarmac diplomatique » : lecture publique de l'article d'Emmanuel Haddad « Improbable justice internationale en Syrie », paru dans le numéro d'octobre, suivie d'un débat en sa présence. Le 20 décembre, à 20 heures, au théâtre de Ménilmontant, 15, rue du Retrait, représentation de *La Femme comme champ de bataille*, de Matéi Vişniec, suivie d'un débat avec Laurent Geslin, journaliste spécialiste des Balkans (*réserveation auprès du théâtre au 01-46-36-98-60*). (*amis.diplo.75@gmail.com*)

## NORMANDIE

**CAEN.** Le 21 décembre, à 19 heures, émission des AMD 14 à écouter sur [www.zonesdondes.org](http://www.zonesdondes.org) et [www.radio-toucaen.fr](http://www.radio-toucaen.fr) (*duboisbo@yahoo.fr*)

## NOUVELLE-AQUITAINE

**ANGOULÈME.** Le 8 décembre, à 19h30, au CSCS-MJC Sillac, Grande Garenne, Frégeneuil, 17, rue Antoine-de-Saint-Exupéry, salle n°1 : « café-Diplo » autour d'un article du numéro de décembre. (*patrickbouthinon@orange.fr*)

**GIROUDE.** Le 5 décembre, à 20h15, au cinéma Utopia, place Camille-Jullian à Bordeaux : projection du film de Mohammad Rasoulof *Un homme intègre*, suivie d'un débat sur l'Iran. Le 11 décembre, à 12h45, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles : « déjeuner-Diplo ». Le 12 décembre, à 19 heures, salle Aragon à Port-Sainte-Foy, repas partagé ; à 20 heures, discussion autour d'un article du mois. (*amis.diplo33@gmail.com*)

**PAU.** Le 16 décembre, à 15 heures, salle Béarn, salon Asphodèle : conférence-atelier « Relançons les trains de nuit pour la transition dans les transports longue distance ». (*p.arrabieaubies@no-log.org*)

**POITIERS.** Le 22 décembre, à 20 heures, au café L'Envers du bocal, 16 ter, rue de la Regraterie : « café-Diplo » autour de l'article de Sébastien Bauer « La crise catalane est née à Madrid », paru dans le numéro de novembre. (*dominique.leblanc@wanadoo.fr*)

## OCCITANIE

**CARCASSONNE.** Le 7 décembre, à 18h30, à l'Espace Temps, 48, rue de la République : réunion bimestrielle « autour du Diplo ». Le 8 décembre, à 20h30, à Bouriege : projection du film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat *Les Nouveaux Chiens de garde*, suivie d'un débat. En partenariat avec l'association AREP. Le 14 décembre, à 20h30, au cinéma Le Colisée, 10 boulevard Omer-Sarraut : projection du film de Marc Large et Maxime Carsel *Satire dans la campagne*, suivie d'un débat. En partenariat avec le cinéma et les Amis du Cinoch. (*amd11@free.fr*)

**MONTPELLIER.** Le 8 décembre, à 18 heures, au cinéma Diagonal, 5, rue de Verdun : projection du film d'Apostolos Karakasis *Prochain Arrêt : Utopia*. Avec le Collectif montpelliérain de solidarité avec le peuple grec. (*amis-diplo34@orange.fr*)

**PERPIGNAN.** Le 6 décembre, à 19 heures, au cinéma Castillet, 1 boulevard Wilson : projection-débat autour du film de Jonathan Attias et Alexandre Lumbruso *Des clics de conscience*. (*am.bordas@laposte.net*)

**TOULOUSE.** Le 1<sup>er</sup> décembre, à 20h30, à la salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat, projection-débat avec les Amis de la Terre autour du film *Into Eternity*. Le 6 décembre, à 20h30, au Cratère, 95, Grande Rue Saint-Michel, projection du film *Un long été brillant en Palestine*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Norma Marcos. Le 13 décembre, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Discours éthiques et scandales financiers », avec Ibrahim Warde. Le 15 décembre, à

18 heures, à la librairie Ombres blanches, 50, rue Léon-Gambetta : « Démocratie et djihadisme », avec Frédéric Worms et Jacob Rogazinski. (*amdoul@gmail.com*)

## PAYS DE LA LOIRE

**LA ROCHE-SUR-YON.** Le 2 décembre, à 10 heures, au Grand Café, 4 rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo » autour d'un article du numéro de novembre. (*michelmerle54@laposte.net*)

**LAVAL.** Le 22 décembre, à 19 heures, au café Le Méridional, 14, rue du Pont-de-Mayenne : débat autour du numéro 155 de *Manière de voir*, « Cuba, ouragan sur le siècle ». (*amd-mayenne\_aml@orange.fr*)

**NANTES.** Le 14 décembre, à 19h30, au café Le Fleyselles, 3, allée Fleyselles : « café-Diplo » autour de l'article de Bernard Friot « En finir avec les luttes défensives », paru dans le numéro de novembre. (*claudie.desfosses@wanadoo.fr*)

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**HAUTES-ALPES.** Le 21 décembre, à 19 heures, au Fourmidable, 33, rue Jean-Jaurès à Veynes : « Diplo-docus », soirée festive et réflexions autour de courts-métrages et de l'article de Razmig Keucheyan « Ce dont nous avons (vraiment) besoin », paru dans le numéro de février. En partenariat avec l'association Kheper. (*diplo-docus@kheper.org*)

**NICE.** Le 19 décembre, à 19h30, au café O'Quotidien, 2, rue Martin-Seytour, « café-Diplo » autour d'un article de décembre et du chapitre « Le marché ou la construction d'une évidence » du *Manuel d'économie critique du Monde diplomatique*. (*diplo@geller-conseil.eu*)

## HORS DE FRANCE

**LUXEMBOURG.** Le 14 décembre, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : discussion autour de l'article de Hicham Alaoui « L'espérance toujours vivante d'une unité arabe », paru dans le numéro de novembre. (*amd-luxembourg@gmail.com*)



LITTÉRATURES

EUROPE

**QUI SONT LES GRECS? Une identité en crise.** – Georges Prévélakis

CNRS Éditions, Paris, 2017, 184 pages, 20 euros.

Comment l'identité grecque s'est-elle construite? Pour répondre à cette question, Georges Prévélakis déroule le fil de l'histoire longue, de la création d'un État indépendant au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la « période faste » qui débute en 1981 avec l'adhésion du pays à la Communauté économique européenne (CEE) et s'achève avec la crise politique actuelle. Le chercheur, spécialiste des réseaux, des diasporas et des territoires, analyse les configurations géographiques, économiques et géopolitiques du pays et la manière dont elles évoluent au fil du temps. Affiché dès l'introduction, l'objectif est limpide : il s'agit de déconstruire les stéréotypes sur l'identité grecque et de restituer l'ambivalence des liens qui unissent la Grèce à l'Occident et à l'Europe. Néanmoins, l'ouvrage tend parfois à reproduire l'essentialisme qu'il entend combattre : à plusieurs reprises, l'auteur décrit « les Grecs » comme un bloc monolithique : « Ils avaient le sentiment que tout leur était permis, que leurs dérives de laxisme, de consommation et d'irresponsabilité n'avaient aucune conséquence. »

JULIEN BALDASSARRA

**LA CATALOGNE DANS TOUS SES ÉTATS.** – Christian Hoarau

L'Harmattan, Paris, 2017, 340 pages, 30 euros.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, Barcelone organisait un référendum d'autodétermination (non autorisé par Madrid), mettant en évidence la prégnance du « catalanisme politique ». Alors que la société locale s'avère divisée sur la question de l'indépendance, peut-on expliquer la motivation de ses partisans par le seul refus de payer pour des voisins plus pauvres? L'auteur répond par la négative, détaillant les autres facteurs qui travaillent la « nation catalane » : affirmation identitaire spécifique, singularité linguistique, nature du processus constituant après la mort du dictateur Francisco Franco, en 1975... En disséquant la Catalogne, son territoire, son histoire et ses rapports avec le reste de l'Espagne, l'économiste Christian Hoarau, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), donne des éléments de compréhension. Son approche pluridisciplinaire éclaire le rôle joué par les transformations politiques, économiques, sociales et culturelles qui agitent la société depuis le centralisme des Bourbons jusqu'à celui de l'Espagne franquiste – autant de pistes de réponse à la « question catalane ».

J. B.

AMÉRIQUES

**HILLBILLY ÉLÉGIE.** – James David Vance

Globe, Paris, 2017, 288 pages, 22 euros.

Un témoignage sur ces trois dernières décennies, quelque part dans les Appalaches, entre Ohio et Kentucky. Dans les années 1980, Middletown a fière allure. Vingt ans après, ce ne sont que friches et magasins abandonnés au milieu d'un monde de déclassés. L'environnement industriel? Les propriétaires l'ont laissé tel quel. Un tiers de ces Blancs vivent sous le seuil de pauvreté. Rien que de « petits Blancs », les hillbillies, perçus ailleurs comme des ploucs. D'anciens ouvriers, à la fois dénonciateurs et bénéficiaires de l'aide sociale. Naguère, ils vivaient correctement des mines et de l'acier. Leurs descendants boudent les rares emplois précaires. Une partie d'entre eux est devenue inemployable. James David Vance, la trentaine, propose avec ce récit autobiographique, au cœur de la Rust Belt, un plongeon dans un univers chaotique : ravages de l'alcool et de la cocaïne, violence dans les familles éclatées, écoles sans moyens dont on décroche, espérance de vie réduite de douze ans comparée à la moyenne nationale, machisme exacerbé. On y voit hier pour le parti des syndicats, les démocrates; on y vote Trump aujourd'hui. Avec cette remarquable peinture sociale, on comprend pourquoi.

CHRISTOPHE WARGNY

DVD

**Premier Contact**  
Denis Villeneuve

Sony Pictures, 2017, 1 h 56, 25 euros.

Des vaisseaux extraterrestres arrivent sur Terre : entre curiosité et hostilité se joue l'éternel conflit de la raison et des passions chez des humains dépassés. Ce motif familier de la science-fiction, le Canadien Denis Villeneuve, qui vient de signer *Blade Runner 2049*, le transforme en une œuvre philosophique à tiroirs, d'une inquiétante étrangeté. Si la question de l'altérité organise le récit, c'est d'une façon singulière. L'effort scientifique (xénolinguistique) pour comprendre l'autre appelle un nécessaire arrachement à soi, pour le faire depuis l'intérieur de la représentation du monde qui est celle de l'étranger. Le traitement esthétique est sans grandiloquence : des vaisseaux comme des monolithes en flottage, hiératiques; des créatures extraterrestres dont l'invisibilité suscite aucune empathie anthropocentrée. Quant à l'héroïne, lorsqu'elle prend conscience de son don visionnaire, elle choisit d'embrasser la vie en pleine connaissance des épreuves qui l'attendent, illustrant *l'amor fati* nietzschéen. Le film élève ce motif classique à hauteur de parabole : vivre, ce serait accepter le tragique et le mystère...

MIKAËL FAUJOUR

PROCHE-ORIENT

**L'ARAIGNÉE DE MASHHAD.** – Mana Neyestani

Çà et là - Arte Éditions, Paris, 2017, 164 pages, 18 euros.

En 2000 et 2001, Saïd Hanā, modeste maçon et père de famille tranquille, assassine seize prostituées dans la ville sainte iranienne de Machhad avant d'être arrêté alors qu'il tente d'en tuer une dix-septième. Avant son exécution en 2002, le tueur en série est interviewé par le documentariste Maziar Bahari et la journaliste Roya Karimi Majd. C'est cette confrontation filmée (*And Along Came a Spider*, 2003, 52 minutes, disponible sur YouTube) qui fait la trame de la bande dessinée de Mana Neyestani. On y découvre un homme affable, pondéré et persuadé de la justesse de sa mission « de nettoyage » dans une ville minée par la misère et le trafic de drogue. Le livre, plongée à vif dans la société iranienne, met en évidence les contradictions d'un pays où, par exemple, un juge islamique fait preuve de fermeté à l'égard du criminel en refusant de légitimer ses motivations religieuses alors qu'une partie de la population applaudit aux crimes de Hanā. Certes, l'époque n'est (presque) plus la même, puisque cela se passait sous la présidence du réformateur Mohammad Khatami. Depuis, Bahari, Majd et l'auteur ont été forcés à l'exil par les autorités.

AKRAM BELKAÏD

**UN ROYAUME D'OLIVES ET DE CENDRES.** 26 écrivains, 50 ans de territoires occupés. – Présenté par Michael Chabon et Ayelet Waldman

Robert Laffont, Paris, 2017, 512 pages, 24 euros.

Publiés en soutien à Breaking the Silence, une association de soldats israéliens ayant servi dans les territoires occupés, ces vingt-six récits d'écrivains venus en Palestine des quatre coins du monde font tous le même constat : le but de l'occupation est d'empêcher toute possibilité de solution. Chaque histoire prend alors un sens terriblement concret, celui d'un quotidien dont précarité, insécurité, colère et violence constituent les points cardinaux. Les répercussions sont de tous ordres : géographiques (la Française Maylis de Kerangal), psychoculturelles (le Norvégien Lars Saabye Christensen), familiales (l'Américaine Rachel Kushner avec *Mr Nice Guy*, le petit nom d'une drogue dangereuse vendue en toute impunité aux gamins de Jérusalem-Est juste à proximité d'un point de contrôle israélien)... Le dernier texte, de l'Irlandais Colum McCann, sur la rencontre douloureuse d'un Palestinien et d'un Israélien ayant chacun perdu un enfant, rappelle que même « le chagrin est une force à mettre en œuvre ».

ARNAUD DE MONTJOYE

**SUR LA RÉVOLUTION SYRIENNE.** – Collectif

La Lenteur, Paris, 2017, 144 pages, 10 euros.

Assumant le parti pris de se concentrer sur l'« insurrection démocratique » syrienne qui a éclaté en 2011, cette anthologie, qui réunit des témoignages, entretiens et analyses inédits ou déjà publiés en ligne ou dans des revues, tente de « démêler l'intraçable imbroglio géopolitique » sur lequel elle a débouché. Les textes font ressortir l'incidence sur le terrain de l'implication des acteurs régionaux et internationaux et examinent les formes d'organisation politiques et sociales mises en œuvre dans les zones hors de contrôle du régime de Damas. Plusieurs témoignages décrivent les conditions de l'engagement au quotidien, notamment celui des femmes, en retraçant des parcours militants. Ils montrent également la restriction du champ d'action des conseils locaux, dont les tâches restent principalement humanitaires en raison de la militarisation du conflit. Une contribution souligne l'apparition d'une « société militaire qui vit en parallèle de la société civile » en accaparant des ressources économiques.

NICOLAS APPELT

AFRIQUE

**PÉTROLE ET GAZ AU SÉNÉGAL.** Chronique d'une spoliation. – Ousmane Sonko

Faunes Éditions, Paris, 2017, 25 euros, 252 pages.

Ce livre a valu à Ousmane Sonko, inspecteur des impôts et domaines au Sénégal, d'être radié de la fonction publique par décret présidentiel. L'ouvrage retrace avec précision la gestion controversée du pétrole et du gaz par les autorités sénégalaises et certains milieux d'affaires. D'après l'auteur, les contrats d'exploitation des importants gisements de pétrole et de gaz offshore récemment découverts dans l'espace maritime sénégalais n'ont pas été attribués selon les règles communes des marchés publics. La France aurait exercé des pressions au profit de Total. Au-delà de cette affaire, Sonko plaide pour la réappropriation des richesses nationales par les populations et pour une gestion durable des impacts environnementaux et sociaux des ressources naturelles. Il souligne les dégâts du « mal-développement » et ses conséquences néfastes, les migrations massives en direction des pays industrialisés, comme la France et l'Italie. Cet ouvrage, un temps censuré au Sénégal, a sans doute contribué à faire élire député son auteur en juillet 2017.

TOM AMADOU SECK

**INÉGALITÉS DE REVENUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.** Tendances divergentes, déterminants et conséquences. – Programme des Nations unies pour le développement

Nations unies, New York, 2017, 50 pages, gratuit en ligne : [www.africa.undp.org](http://www.africa.undp.org)

Fruit d'un travail mené pendant deux ans dans le cadre des Objectifs de développement durable, ce rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) analyse les facteurs d'inégalité toujours à l'œuvre en Afrique subsaharienne. En dépit de progrès notables entre 1991 et 2011, cette partie du continent abrite dix des dix-neuf pays les plus inégalitaires de la planète. Trois facteurs principaux sont en cause. La « structure hautement dualiste de l'économie », en vertu de laquelle les secteurs générateurs de revenus (multinationales et industries extractives) ne créent que peu d'emplois par rapport au secteur informel. La « forte concentration en capital physique, en capital humain et en terres », notamment dans les économies d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Et le rôle limité de l'État dans la redistribution, limités qui se manifestent à travers la « malédiction des ressources naturelles », le parti pris urbain des politiques publiques et la persistance des inégalités ethniques et de genre.

OLIVIER PIOT

**L'AFRIQUE COSMOPOLITE.** Circulations internationales et sociabilités citadines. – Catherine Fournet-Guérin

Presses universitaires de Rennes, 2017, 200 pages, 23 euros.

En revenant sur le cosmopolitisme méconnu, et pourtant très ancien, des métropoles d'Afrique subsaharienne, Catherine Fournet-Guérin – agrégée de géographie et spécialiste des sociétés urbaines d'Afrique – revisite le dynamisme passé et contemporain des grandes cités du continent. Encore trop fréquemment perçues comme des « territoires oubliés de la modernité », les villes africaines « participent à la vie du monde ». Ravivé sur ce dernier cycle de la mondialisation (entamé dans les années 1990), la tradition cosmopolite connaît un renouveau singulier. Migrations et échanges – des hommes et des objets, avec le reste du monde et entre pays africains – conduisent ainsi à « des phénomènes de créolisation qui se traduisent dans l'alimentation, l'architecture et les œuvres d'art ». Par ce brassage et ces connexions retrouvés avec le monde entier, « les citadins développent de nouveaux imaginaires et un nouvel exotisme, tournés vers l'ensemble du monde, qui témoignent de l'ouverture culturelle des sociétés urbaines » du continent noir.

O. P.

Debout sous la neige

Volia Volnaïa de Victor Remizov

Traduit du russe par Luba Jurgenson, Belfond, Paris, 2017, 464 pages, 21 euros.



LES GRANDS espaces des pays du Nord semblent susciter une infinie aspiration à la liberté, on s'en convainc en lisant James Oliver Curwood ou Jack London... Avec *Volia Volnaïa*, Victor Remizov, né en 1958 à Saratov, propose un premier roman qui célèbre cette irrépressible nécessité chez les habitants de Sibérie, à qui le pouvoir ne saurait jamais tout imposer. Témoin de cette autonomie puissante jusque dans les pratiques quotidiennes, Remizov, qui choisit pour titre une expression très populaire en russe, signifiant « libre liberté », tresse la version modernisée de la fuite hors de toute emprise de ces refuzniks sans doctrine, avant tout soucieux de leur territoire « personnel », presque aussi grand qu'un département français, loué de père en fils à l'État, de leurs isbas de chasse, de leurs pièges à zibeline et de leur récolte d'œufs de poisson, qui leur fournissent l'essentiel de leur subsistance. « Devant lui blanchoyaient à travers la forêt les cimes montagneuses de son terrain. Stepane sentait l'amour pour ce lieu envahir son âme telle une vague de chaleur. Dans la forêt, il se détendait, il souriait, poursuivant un échange silencieux avec les chiens, les arbres, les montagnes. (...) Et aucun milicien ne lui barrerait le chemin. »

La taïga est la matrice où ces hommes frustes se mettent en état de répondre à ce que leur propose la nature. Fourrures, poissons, œufs de saumon par tonnes, la manne formidable que représente la taïga profite à tous, système administratif et policier compris. Tout se déroule sous l'œil du paisible Tikhi, le chef de la milice, un quinquagénaire qui se contente de prendre l'argent qu'on lui donne, convaincu, en laissant les choses aller, de faire au mieux pour la communauté.

Il suffira de l'initiative d'un représentant de l'ordre stupide et brutal, ignorant des usages du pays, pour rompre l'harmonie de cet écosystème familial et entraîner une répression sauvage. Tikhi disparaît, écrasé par le sentiment de son échec, les hommes libres s'éparpillent dans la taïga. « Ce n'était pas ces salauds de miliciens qui avaient inventé le monde, ils n'avaient pas le pouvoir sur ces rivières et ces montagnes, ni sur sa destinée d'homme. » Mais le pire surgit avec l'Omon, un commando d'intervention envoyé par Moscou. Il entreprend un nettoyage à sa manière, raflant tout ce qui est monnayable, tuant ceux qui pourraient se mettre en travers de la route de l'État.

*Volia Volnaïa* peut se lire comme une sorte de documentaire tant sur les dérives de la société russe à l'ère Poutine que sur le monde sibérien. « Il y a une époque où on avait l'impression de construire quelque chose », raconte l'un des hommes. *Un pays libre, par exemple. En fait, ce n'est pas du tout ce qu'on nous demande. (...) On nous a volé notre rêve, on l'a remplacé par du fric ! Et surtout... le peuple n'a rien contre. On lui jette des miettes de la table des maîtres, il est ravi ! Ça suffit pour acheter de la bière ! »* Mais, au-delà de ce qu'il présente comme un constat désillusionné, nourri des souvenirs du temps de l'Union soviétique, où la Sibérie était sept fois plus peuplée qu'aujourd'hui et l'existence plus simple, ce que chante le roman de Remizov, c'est « la fraîcheur et l'infini de la vie », tels que les éprouvent ces hommes, et qui les conduit à une joie fondamentale, source essentielle, obstinée, de leur capacité à affronter le monde.

ÉRIC DUSSERT.

HISTOIRE

Diversité des esclavagistes

DEUX OUVRAGES de nature bien différente abordent la question, lourde de controverses, de l'esclavage subsaharien. D'une part, la somme savante de l'historien canadien Paul Lovejoy (1), abou-tissement de trente ouvrages : toute une vie de recherches. D'autre part, réédité dans une version augmentée, l'essai de l'anthropologue Tidiane N'Diaye, qui se définit comme « chercheur africain, sénégalais et musulman », et qui mène une charge contre l'esclavage arabo-musulman (2).

Lovejoy synthétise et actualise les recherches internationales sur cinq siècles de l'histoire de l'esclavage, pour l'ensemble du continent africain et les pays de destination de la traite. Son ouvrage renouvelle les schèmes de l'anthropologue français Claude Meillassoux sur le « mode de production esclavagiste ». Dans le même temps, il insiste sur les transformations continues du phénomène à travers les siècles. L'auteur s'appuie en particulier sur les études qui se développent depuis les années 1960 des deux côtés de l'Atlantique, passant du quantitatif au culturel, au fur et à mesure que les sociétés africaines, d'un côté, et les milieux de déportation, de l'autre, deviennent mieux connus. Traite, génocide,

esclavage : ces thèmes proches et inextricablement liés recouvraient il y a peu des champs de recherche différents, que Lovejoy rapproche.

N'Diaye, lui, a le courage d'aborder des questions difficiles et délicates, fût-ce de manière polémique : le « négationnisme » historique de l'esclavage arabo-musulman au sud du Sahara, l'euphémisation de ses représentations actuelles dans les sociétés africaines islamisées, voire sa poursuite contemporaine sous des formes différentes, comme en Mauritanie. Lovejoy, dans un ouvrage précédent (*Slavery on the Frontiers of Islam*, 2004), avait adopté sur ce sujet un angle « afrocentrique », de l'intérieur de l'Afrique vers l'extérieur, voulant éviter l'eurocentrisme. Mais peut-être fallait-il aller plus loin. N'Diaye interroge les notions de crimes de guerre, voire de génocide, envers les populations négro-musulmanes, depuis le VII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Querelle de chiffres d'abord : il avance le nombre de dix-sept millions d'esclaves razzés et déportés, tandis que Lovejoy se « borne » à une prudente fourchette de trois millions et demi à dix millions d'esclaves. L'essayiste revient à plusieurs reprises sur des témoignages de voyageurs, certes tardifs mais édifiants, décrivant

l'immense misère des captifs, jusqu'aux tortures infligées par des traitants arabo-musulmans. Les chapitres les plus éprouvants sont peut-être ceux qui évoquent une entreprise de déshumanisation, sinon de dévirilisation – les esclaves transformés en eunuques...

Revenant à Lovejoy, plume à la main, le lecteur érudit saura tout des flux, des peuples et lieux d'origine, des circuits de traite. L'historien canadien confirme l'existence de deux esclavages : l'un pour la traite et l'autre « domestique », à usage interne des royaumes africains. D'une grande richesse, son essai use d'une écriture neutre et néofonctionnaliste qui voit du point de vue de Sirius l'horreur du mode de production esclavagiste comme un accident de l'histoire; mais il manque à cette « résurrection intégrale du passé » ce que Michelet nommait la « livre de chair ».

MICHEL GALY.

(1) Paul Lovejoy, *Une histoire de l'esclavage en Afrique. Mutations et transformations (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Karthala, Paris, 2017, 442 pages, 35 euros.

(2) Tidiane N'Diaye, *Le Génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 2017, 320 pages, 7,70 euros.



## DU MONDE

## Quand chuchotent les rêves détruits

Les Ombres de l'Araguaia  
de Guiomar de Grammont

Traduit du brésilien  
par Danielle Schramm, Métaillé, Paris,  
2017, 240 pages, 18 euros.

**A** LA FAVEUR d'un coup d'État, les militaires s'emparent du pouvoir au Brésil en 1964; Leonardo, 20 ans, entre dans la clandestinité. Comme d'autres étudiants de son âge passés par le militantisme de gauche, il rejoint les guérilleros des rives du fleuve Araguaia, en Amazonie. S'inspirant des modèles chinois et cubain, ces derniers ambitionnent d'enraciner le communisme dans les campagnes – « une poignée de jeunes qui s'enfoncent dans la jungle, dans un pays grand comme le nôtre, en rêvant de changer le monde ». Mais leur utopie révolutionnaire va tourner court en raison de la violence de la répression : ils sont une soixantaine, en face d'eux ils trouveront dix mille soldats. Cette période sanglante constitue la toile de fond du roman de Guiomar de Grammont, née il y a cinquante-quatre ans à Ouro Preto, dans l'État du Minas Gerais.

Sofia, la sœur du jeune homme évanoui dans la nature, entreprend d'élucider les raisons et les circonstances de cette douloureuse disparition. Ce travail de mémoire, elle le doit à son défunt père et à sa mère, souffrant d'une grave dépression depuis longtemps. Son enquête s'enclenche véritablement après la découverte d'un carnet aux pages jaunies détaillant la vie quotidienne du groupe de combattants : la scolarisation des paysans, l'environnement hostile, la peur constante des représailles, les tortures infligées à ceux qui viennent en aide au mouvement et, finalement, la fuite devant l'opération commando menée par les séides de la junte. Il raconte aussi, ce carnet, les doutes de certains guérilleros – « Ils croyaient qu'ils allaient faire la révolution juste en endoctrinant une poignée de paysans ! Et une armée entière à leurs trousseaux... »



Tout cela d'une inconscquence totale. D'un non-sens atroce –, il évoque l'inflexibilité de leur chef et l'impossibilité de toute relation intime avec les autres membres du groupe. Ces textes, Sofia, à sa grande surprise, découvre qu'ils ont été écrits successivement par un homme et par une femme, dont elle va tenter de découvrir l'identité. En se tournant vers Marcos, l'ami qui occupe désormais la place du frère tant aimé, vers sa mère aussi et d'anciens compagnons de route du mouvement révolutionnaire, la jeune femme parviendra à reconstituer certaines pièces manquantes du puzzle et à appréhender ce que fut la réalité clandestine de ce frère adulé.

Traduite pour la première fois en français alors que son œuvre comporte une dizaine d'ouvrages, Guiomar de Grammont, qui affirme que la page du réalisme magique est tournée, rappelle ainsi ce que fut la violence de la dictature militaire jusqu'en 1985, où elle céda le pouvoir à un président civil. Plusieurs passages attestent sa cruauté et sa capacité à trouver des complices qui l'aideront à faire disparaître systématiquement les traces de ses méfaits : « Vous ne trouverez plus rien, mademoiselle. Un jour les soldats sont venus, ils ont mis les restes dans des sacs et ont tout emporté en avion. (...) Je le sais parce que mon père a été engagé pour aider. » De nombreux corps, rappelle-t-elle, n'ont jamais été rendus à leur famille. C'est le cas de Leonardo, personnage de roman. C'est aussi celui de militants bien réels ceux-là, exécutés et comme effacés pour avoir préféré se battre pour leurs convictions plutôt qu'accepter la soumission à la violence institutionnalisée.

WILLIAM IRIGOYEN.

ROLAND PFEFFERKORN.

## SOCIAL

SOCIOLOGIE DE LILLE. – Collectif  
Degeyter

La Découverte, Paris, 2017,  
128 pages, 10 euros.

Le nom du collectif composé de sociologues, de politistes et de géographes qui présente ici le résultat de ses travaux éclaire le propos. Ouvrier d'origine belge installé à Lille, Pierre De Geyter (1848-1932) a composé la musique de *L'Internationale*, en 1888. Culture ouvrière, migrations et combats politiques constituent l'arrière-plan de cette « sociologie » de l'agglomération lilloise, caractérisée par la proximité de villes telles que Roubaix, « la plus pauvre du pays », et Croix, « où le nombre des contribuables à l'impôt sur la fortune (ISF) atteint des records ». Les auteurs montrent que, loin de découler d'un mécanisme « naturel », la « bifurcation tertiaire » de la région (synonyme de relégation ouvrière au profit d'activités de service) résulte d'un projet porté par les élites économiques et politiques. Au fil de la lecture, certaines références historiques éclairent l'actualité, comme lorsque est rappelé comment les industriels, opposés à l'idée d'une législation sur les accidents du travail au XIX<sup>e</sup> siècle, « se défendent contre toute accusation de cupidité ou d'inhumanité, en arguant de l'appréhension de la concurrence à laquelle ils doivent faire face ».

RENAUD LAMBERT

LA NOVLANGE MANAGÉRIALE.  
Emprise et résistance. – Agnès Vandeveld-Rouge

Ères, Paris, 2017, 216 pages, 23 euros.

Dans son étude de la novlangue managériale, la socio-anthropologue Agnès Vandeveld-Rouge montre non seulement comment les mots sont vidés de leur sens au sein des entreprises, mais aussi en quoi ce vide même finit par figer la possibilité de réflexion, selon la formule du préfacier, le sociologue Gilles Herreros. Les récits des salariés en souffrance au travail révèlent l'influence de cette novlangue sur leur perception de ce qu'ils vivent, et la force de son emprise. Car elle parvient à les rendre responsables des conditions qui leur sont faites par un management les traitant comme de simples variables d'ajustement du chiffre d'affaires. Parce qu'elle n'est pas faite pour exprimer les affects, mais les étouffe, elle devient particulièrement toxique. Sa prégnance dans les médias, l'univers politique ou les entreprises est le signe d'une corruption de la pensée... corriptrice.

ROLAND PFEFFERKORN.

## IDÉES

DICTIONNAIRE NIETZSCHE. – Sous la  
direction de Dorian Astor

Robert Laffont, Paris, 2017,  
1024 pages, 32 euros.

Aborder le philologue Friedrich Nietzsche (1844-1900) en étant attentif à ses mots, procéder à la généalogie du génial généalogiste : telle est l'ambition de ce dictionnaire imposant (plus de quatre cents entrées, rédigées par une trentaine de spécialistes internationaux) qui « synthétise – ou, du moins, cristallise – un certain état contemporain de la réception de Nietzsche », précise Dorian Astor dans sa préface. S'il invite à la méfiance à l'endroit des « nouveaux philosophes et intellectuels médiatiques », ce dernier fait néanmoins appel à l'un de leurs représentants (Raphaël Enthoven) pour signer quelques pages, dont celle qui est consacrée à Michel Onfray. Objet des réappropriations les plus antagonistes, l'univers du philosophe allemand est ici cartographié, de ses principales élaborations théoriques – comme l'éternel retour – au lieu de leurs révélations – en l'occurrence Sils-Maria, « six mille pieds au-dessus de la mer et bien plus haut encore, par-delà toutes choses humaines ! ». Puisque « tous les préjugés viennent des entrailles », s'en libérer est bel et bien une affaire d'alimentation. Préable à une bonne rumination en tête-à-tête, cet ouvrage nous ouvre l'accès à la table de Nietzsche.

THIBAUT HENNETON

POUR EN FINIR AVEC « LA CIVILISATION ». Un mythe barbare. – François de Bernard

Yves Michel, Gap, 2016, 176 pages, 12 euros.

La civilisation ? Un paradigme au corpus théorique maigrelet et qui s'avère bien commode pour justifier toutes les violences infligées à l'autre, selon François de Bernard. Pour l'auteur de cet essai percutant mais pessimiste, la civilisation n'est qu'une « fable » ou une « invention rhétorique ». La dualité conflictuelle qui l'oppose à la barbarie représenterait une codification artificielle destinée à masquer des desseins cupides et létaux. Concept mensonger donc, « puisse rien ne fut jamais moins « civil » que la « civilisation » dans ses œuvres de conquête menées au nom des monarchies, de régimes, de religions, de valeurs, de langues et de lois ». Le résultat, selon le philosophe, en serait que notre monde glisse en permanence vers l'autodestruction, la guerre, protéiforme, omniprésente, y compris en France, où l'on ne compte plus les germes de discord – germes liés à certains des piliers qui fondent le discours sur la civilisation (identité, morale). Que faire alors ? « Renoncer à l'idée de civilisation » et promouvoir « la philosophie et (...) l'histoire tout au long de la vie éducative et de la formation ».

A. B.

POURQUOI LUKÁCS ? – Nicolas Tertulian

Éditions de la Maison des sciences  
de l'homme, Paris, 2016, 384 pages, 42 euros.

L'auteur, intellectuel roumain établi à Paris depuis les années 1980, raconte dans ce remarquable essai d'autobiographie philosophique sa découverte de l'œuvre de Georg Lukács, qui agit comme un puissant antidote marxiste-humaniste au prétendu « matérialisme dialectique » (stalinien) du pouvoir roumain de l'après-guerre, de Gheorghe Gheorghiu-Dej à Nicolae Ceaușescu. Sa préférence va aux textes dits « de la maturité » du grand penseur hongrois : *La Destruction de la raison*, *Ontologie de l'être social* et *L'Esthétique* (non encore traduit en français). Tout en reconnaissant les limites et les contradictions de ces écrits, il prend leur défense, dans un dialogue respectueux mais sans concession avec ses critiques, depuis Daniel Bell jusqu'à Theodor Adorno, Jean Paul-Sartre et Maurice Merleau-Ponty. Allergique à Martin Heidegger et aux théoriciens roumains du fascisme, Nicolas Tertulian voit en Lukács un authentique héritier marxiste de la pensée des Lumières et de la dialectique hégélienne, et l'inventeur d'un système philosophique cohérent.

MICHAEL LÖWY

## ÉCOLOGIE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VAIT-IL TOUT CHANGER ? Manifeste pour une République sociale, écologique et conviviale. – Arno Münster

L'Harmattan, Paris, 2017,  
162 pages, 17,50 euros.

Arno Münster, philosophe franco-allemand, est l'auteur d'une biographie d'Ernst Bloch et de plusieurs essais sur l'écologie politique, d'André Gorz à l'écocritique. En réponse à la question du titre, l'auteur propose de considérer que le changement climatique, grand défi de notre époque, exige un profond renouveau de la pensée et de l'action émancipatrices. Certes, la théorie critique peut s'inspirer des intuitions de Karl Marx sur le caractère destructeur du capitalisme ; mais celles-ci restent limitées. Il est urgent selon lui de s'opposer au processus de croissance illimitée et à la logique du capitalisme néolibéral, responsables du réchauffement global, en posant comme solution de rechange la sortie du monde de la marchandisation, pour aller vers une « économie de la gratuité » (Gorz). Les contributions de Bloch sur l'utopie concrète et de Hans Jonas sur « le principe responsabilité », l'appel de Naomi Klein à rompre avec le fondamentalisme libre-échangiste ou l'encyclique *Laudato Si* du pape François sont examinés, à partir d'une perspective écosocialiste originale.

M. L.

## JOURNALISME

## Enquêtes au long cours de Pigalle à Tokyo

**B**OUSCULÉE par sa jeune et méprisante supérieure, la correspondante quinquagenaire d'un quotidien régional est mutée au siège du journal, éloignée des sources et de l'humeur de sa ville. Cet exemple, tiré de la série *Broadchurch* (1), témoigne de la banalisation d'une évolution marquante dans la pratique professionnelle d'aujourd'hui : journalisme assis contre journalisme debout. Les patrons des rédactions préfèrent que les rédacteurs, devenus éditeurs, réécrivent des dépêches en avalant des PastaBox sans décrocher de leur ordinateur plutôt que de vagabonder sur des terrains méconnus ou balisés pour pêcher de l'information...

Deux récits, *Tokyo Vice*, de Jake Adelstein (2), et *New Moon. Café de nuit joyeux*, de David Dufresne (3), relancent la réflexion sur le journalisme « lent ». Ces ouvrages, qui ont respectivement pour cadre Kabukicho et Pigalle, quartiers chauds de Tokyo et de Paris, revendiquent l'éloge de l'enquête au long cours et du détail maniaque. À rebours de la tendance générale, le temps de l'approfondissement semble aux auteurs un allié précieux...

Américain, juif non pratiquant, Adelstein illustre comme personne l'immersion dans un monde inconnu. Arrivé au Japon au début des années 1990 pour étudier et apprendre la langue, il affronte les préjugés d'une société méfiante à l'égard du *gaijin*, l'étranger. Il est, en 1993, le premier journaliste occidental à réussir le concours d'embauche d'un quotidien nippon, *Yomiuri Shimbun*, le plus puissant de la planète, avec quinze millions d'exemplaires vendus chaque jour à l'époque – et encore douze millions en 2017. Adelstein se voit d'abord affecté à l'agence du journal située à Saitama, une banlieue résidentielle de Tokyo, où il entretient une relation ambiguë avec l'inspecteur de police Sekiguchi. Il est ensuite muté au *press club* du siège de la police métropolitaine de Tokyo, réputé pour son dortoir réservé aux journalistes – afin qu'ils soient rapidement disponibles. L'auteur fait le récit de ses plongées nocturnes dans les sex-clubs, « salons de massage », bars de célibataires contrôlés par les yakuzas, ces mafieux maîtres de la corruption. Trafic et exploitation d'êtres humains, assassinats, chantages, blanchiment d'argent : Adelstein révèle plusieurs scandales. Menacé de mort, il est finalement exfiltré du Japon et placé sous protection policière.

Connu notamment pour l'ouvrage qu'il a consacré à Julien Coupat et ses camarades, *Tarnac, magasin général* (Calmann-Lévy, 2012), Dufresne fait pour sa part le portrait du *New Moon*, cabaret emblématique de la place Pigalle, qu'il a découvert en 1987. Longtemps

propriété de l'étonnante Hélène Martini, qui accumula avec panache les cabarets et les salles de spectacle, le *New Moon*, baptisé auparavant le *Monico* puis le *Sphinx*, fut le théâtre de shows érotiques avant de devenir le bar de nuit de la mouvance alternative punk parisienne, et d'accueillir des concerts de la Mano Negra ou des Wampas. Il fut finalement démoli en avril 2004. Retrouvant – ou non – les acteurs de ce lieu de plaisirs et de rencontres, compilant articles de presse et rapports de police, photos et souvenirs, Dufresne brosse un portrait intime et délicat de ce haut lieu du désordre, de ses recos, et plus largement d'un Pigalle tout autant quartier de perte que d'intégration.

De ces explorations des bas-fonds, on ressort enrichi de nombre d'anecdotes parfois poétiques, parfois glauques. Appelé outre-Atlantique *narrative non-fiction* (« récit

non romanesque »), ce journalisme d'immersion reprend les codes du journalisme dit « gonzo » (ressorts romanesques, dialogues, écriture à la première personne du singulier). Désormais considéré comme un marché de niche, ce qui en dit beaucoup sur l'époque, il déserte la presse qui ne l'accueille plus guère au profit de l'édition et de la télévision. Adelstein adapte son récit en série télévisée ; Dufresne transpose le sien en documentaire pour la chaîne Arte.

JEAN STERN.

(1) Premier épisode de la troisième saison de la série télévisée britannique de Chris Chibnall, 2017.

(2) Jake Adelstein, *Tokyo Vice*, Points, Paris, 2017, 512 pages, 8,40 euros.

(3) David Dufresne, *New Moon. Café de nuit joyeux*, Seuil, Paris, 2017, 368 pages, 20 euros.

## DESSINS

## Briseurs d'avenir

**D**ANS LE CADRE des commémorations nationales, le ministère de la culture a préféré mettre l'accent sur l'anniversaire de la sortie du film *Les Demoiselles de Rochefort* (1967), de Jacques Demy, plutôt que sur le centenaire de la mort d'Octave Mirbeau (1848-1917). À vrai dire, il n'est pas certain que Mirbeau, anticlérical, antimilitariste, dreyfusard et anarchiste, aurait raffolé de faire l'objet d'un hommage institutionnel. Intellectuel ardent, pamphlétaire brillant qui choisit son camp sans faiblir, il n'est pas vraiment un soutien du parti de l'ordre... Ami de Claude Monet et d'Auguste Rodin, il sait voir dans l'art de son temps où est la beauté nouvelle. Romancier, il brutalise les codes de la sensibilité bourgeoise avec intrépidité. On connaît *Le Journal d'une femme de chambre* (1900), que cristallise l'une de ses phrases : « Si infâmes que soient les canailles, elles ne le sont jamais autant que les honnêtes gens. » Avec *Sébastien Roch* (1), en 1890, il met en scène le « meurtre d'une âme d'enfant », celle du fils d'un quincaillier de province violé par un jésuite dans le pensionnat bien fréquenté où son père l'a inscrit. Sébastien en



restera comme clos sur ses dégoûts, étranger à la guerre qui commence en 1870, étranger à la vie. Eloi Valat, auteur d'une magnifique trilogie sur la Commune de Paris, illustre ce roman de dessins épurés, fiévres et hantés, d'une puissance étonnante.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Octave Mirbeau, *Sébastien Roch*, Bleu autour, Saint-Pourçain-sur-Sioule, 2017, 348 pages, 29 euros. Dessins d'Eloi Valat.



## HISTOIRE

**SOUVENIRS D'UNE MORTE VIVANTE.** Une femme dans la Commune de 1871. – Victorine Brocher

*Libertalia, Paris, 2017, 348 pages, 10 euros.*

Publiés anonymement en 1909 grâce à l'aide de l'écrivain Lucien Descaves et réédités en 1976 par François Maspéro, les souvenirs de Victorine Brocher (1839-1921) vont de la révolution de 1848 au lendemain de la Commune de Paris, quand elle est contrainte à l'exil. Fille d'un ardent républicain exilé en Belgique après le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, elle fait partie de ceux pour qui «*république était un mot magique*» – une république sociale, qui passe par l'engagement dans l'Association internationale des travailleurs (AIT). Cantinière et ambulancière dans un bataillon de fédérés durant la Commune, elle fait preuve d'une fidélité à toute épreuve, mais n'est pas dupe des faiblesses de son camp : «*Il ne suffit pas de triompher, écrit-elle après le 18 mars 1871, il faut savoir garder le terrain conquis.*» Condamnée à mort pour l'incendie de la Cour des comptes, auquel elle n'a pas pris part, elle sait à quoi s'en tenir des calamités déversées sur les communards. Dans une langue simple, elle veut avant tout témoigner afin d'«*encore rendre quelques services aux vaincus.*»

CHARLES JACQUIER

## ÉCONOMIE

**MARCHANDS D'ARMES.** Enquête sur un business français. – Romain Mielcarek

*Tallandier, Paris, 2017, 112 pages, 13,90 euros.*

Comme le luxe, l'industrie de l'armement ne connaît pas la crise. Lors du dernier quinquennat, la France s'est hissée à la troisième place des vendeurs d'armes dans le monde. Et l'industrie s'efforce de renouveler son image : on n'y parle plus d'«*armement*» mais de «*défense*», on y recrute des commerciaux «*amoureux de la patrie*» qui veillent à ce que le matériel tricolore ne serve pas aux crimes de guerre. L'appareil d'État en est le meilleur soutien : 16,9 milliards d'euros lui ont été consacrés en 2016. À l'étranger, élus et diplomates se muent en représentants d'un commerce qu'ils jugent «*indispensable et profitable à la France*» ; des choix politiques sont télégués par des intérêts industriels. Le journaliste Romain Mielcarek le démontre : le complexe militaro-industriel n'a pas disparu. Le développement de son matériel est chevillé aux bons chiffres des exportations d'armes : «*Pour que les programmes d'armement soient viables, il faut que les entreprises de défense puissent prospérer.*» Des affaires facilitées aussi par le pantouflage «*massif*» d'anciens officiers qui, en fin de carrière, se recasent sans peine dans cette industrie...

PAUL CONGE

**LE TOTALITARISME PERVERS.** D'une multinationale au pouvoir. – Alain Deneault

*Rue de l'échiquier, Paris, 2017, 128 pages, 13 euros.*

Pour cerner les contours d'une entité protéiforme comme Total, le philosophe Alain Deneault commence par passer au tamis son actualité dans les six premiers mois de l'année 2017. «*Diversification tous azimuts*», ingénieries internationales, vases et connivences entre milieu des affaires et hautes sphères publiques françaises... Cette revue de presse est étayée par des communiqués et des déclarations issus du groupe lui-même. La seconde moitié de l'essai reprend, actualisé et revu, le texte de fin de la version québécoise de *De quoi Total est-elle la somme?*, absent de l'édition française (Rue de l'échiquier, 2017). Deneault y convoque Hannah Arendt, Jean-Jacques Rousseau, le psychanalyste Pierre Férida..., pour faire de ce cas d'école une réflexion en profondeur sur la perversité à l'œuvre dans le détournement des lois. «*Manier le droit confère aux entreprises multinationales un pouvoir redoutable, qui échappe largement aux seules considérations formelles du droit. C'est accéder au langage qui amène la conscience publique à distinguer ce qui est de l'ordre de l'acceptable de ce qui se révèle répréhensible.*»

SYLVAIN DERNE

## ARTS

**SOUNDTRACK OF THE REVOLUTION.** The Politics of Music in Iran. – Nahid Siamdoust

*Stanford University Press, 2017, 368 pages, 29,95 dollars.*

L'ouvrage se présente comme la «*bande-son*» des «*décennies tumultueuses*» de l'Iran depuis la révolution islamique. Pour chacune des quatre périodes abordées à travers un genre musical (musique persane traditionnelle, pop, heavy metal, rap) analysé dans sa relation aux autorités étatiques, Nahid Siamdoust présente le contexte historique, politique et social dans lequel il s'inscrit, ainsi qu'un artiste qui l'illustre. Apparaît ainsi la dimension protestataire de chansons lors d'événements cruciaux de l'histoire du pays, comme en 1979 lorsque la musique traditionnelle persane se fait militante et contestataire, ou en 2009 lors du «*mouvement vert*» à la suite de la réélection contestée de M. Mahmoud Ahmadinejad. Quant au rap, replacé dans une définition de l'underground (*zirzamin*) musical iranien, sa popularité s'explique par sa capacité à mélanger la culture poétique persane et un style que les jeunes s'approprient, pour exprimer des critiques sur les disparités socio-économiques ou sur la corruption.

NICOLAS APPELT

## THÉÂTRE

## Mettre en scène les crises

«**O**NZE septembre 2001. Deux avions de ligne percutent deux tours géantes à la pointe de Manhattan.» Très vite, comme pour conjurer l'effet de sidération, le dramaturge Michel Vinaver écrit une pièce de théâtre en forme d'oratorio qui recompose, de manière factuelle et sobrement, à partir d'informations vérifiées, le canevas du chaos. Le président américain George W. Bush joue le «*choc des civilisations*», le bien contre le mal, amalgame musulmans et terroristes, lance un cycle sans fin de démantèlement du monde arabe. Vinaver renvoie dos à dos M. Bush et Oussama Ben Laden. La pièce devient embarrassante.

Dix ans plus tard, Jean-Charles Morisseau, chef d'entreprise passionné de théâtre, exhume *11 septembre 2001* et décide de la faire représenter. C'est le point de départ d'un projet hors norme. Le metteur en scène Arnaud Meunier, longtemps artiste associé au Forum du Blanc-Mesnil (1) avant d'être nommé à la direction de la Comédie de Saint-Étienne, accepte le pari à condition que la fresque politique soit montée avec des élèves de Seine-Saint-Denis, dans un dispositif d'envergure et après un travail en profondeur. Cinq acteurs professionnels et quarante-quatre lycéens portent ce texte et sont transformés par lui. Les 10 et 11 septembre 2011, sur le grand plateau du Théâtre de la Ville, à Paris, ils sortent un à un de derrière le rideau, en baskets et survêtement, avant d'apparaître peu après métamorphosés en traders. Ils tiennent le jeu et la salle – mille places – en apesanteur pendant plus d'une heure.

*D'un 11 septembre à l'autre* (2) relate aujourd'hui cette aventure et suscite un certain enthousiasme pour un projet qui extrayait les jeunes de banlieue d'une forme particulière d'«*assignation à résidence*». Enthousiasme aussi pour les pistes de réflexion ouvertes, tant sur la montée de l'islamophobie que sur celle d'un islam rétrograde et de son succès auprès d'enfants de l'immigration qu'il enserrait toujours plus dans les stéréotypes, ou encore sur les enjeux d'un théâtre de création engagé.

MARINA DA SILVA.

(1) En 2014, le nouveau maire (Union pour un mouvement populaire) choisit de mettre fin au contrat de subvention du Forum, qui liait la ville et les tutelles.

(2) Jean-Charles Morisseau et Mathieu Palain, *D'un 11 septembre à l'autre. L'école, la banlieue et le théâtre de Michel Vinaver*, Lansman Éditeur, Manage (Belgique), 2016, 174 pages, 15 euros.

(3) Guy Cassiers, entretiens, traduction et présentation par Edwige Perrot, Actes Sud-Papiers, Arles, 2017, 88 pages, 13,50 euros.

## ÉCOLOGIE

## Une religion si « naturelle »

**L**E PHILOSOPHE et sociologue Bruno Latour élabore, dans deux récents essais, une réponse politique autant qu'épistémologique à la crise environnementale contemporaine. Abandonnant les outils de la sociologie des sciences pour ceux d'une métaphysique d'ordre très général, le philosophe se veut allègre et «*provocateur*». Et le brouillage des catégories usuelles de l'analyse sert de point d'appui à un discours qui ne délivre pas immédiatement toutes ses intentions.

Ainsi *Face à Gaïa* (1) est-il construit comme le bréviaire d'un nouveau rapport au monde qu'il serait nécessaire d'édifier pour réellement prendre en compte le changement climatique. En constatant l'impuissance prétendument équivalente de la science et de la religion à se saisir correctement de toutes les entités qu'il faudrait intégrer dans le programme politique de sauvetage du monde, Latour instaure un panthéisme résolu. Autrement dit, le divin est partout dans l'univers, mais ne se réduit pas à l'univers. Il s'agit donc de constater les manifestations de la Providence dans toutes les entités naturelles. Mais la religion naturelle ainsi constituée fait obstacle tant au politique qu'à la démarche scientifique. Comment les sciences humaines et sociales, ainsi lestées d'un tel dessein, pourraient-elles offrir des appuis substantiels pour une analyse raisonnée des enjeux écologiques? Fondée sur un flou sémantique savamment entretenu (par exemple, «*être religieux*» renvoie au fait de «*se rendre attentif à ce à quoi d'autres tiennent*»), la nouvelle métaphysique écologique de Latour relève du discours théologique, qui, pour n'être jamais clairement formulé, affleure à de nombreuses reprises dans l'ouvrage, au point d'en constituer l'architecture profonde.

Dans son dernier livre, *Où atterrir?* (2), il propose une sorte d'application politique de son programme de réarrangement des catégories d'analyse. Essayant d'intégrer les ravages sociaux d'une mondialisation prioritairement organisée par l'accumulation toujours plus massive des capitaux, Latour défend l'idée d'une réorientation politique par l'attachement au sol. Même s'il prend soin de se dégager des potentiels fourvolements nationalistes ou ethnocistes qu'une telle approche pourrait laisser craindre, il reste

au seuil d'une interprétation solide des effets à la fois sociaux et environnementaux de l'hubris économique actuelle. Il ne suffit pas de constater cette dernière, encore faut-il dégager les grandes lignes théoriques et pratiques des systèmes de domination qui rendent possible le maintien de ce régime économique global. À défaut, le propos s'apparente à une pétition de principe bien inoffensive. Il est même assez nettement conservateur lorsque Latour envisage de congédier le clivage gauche-droite, pour lui préférer celui qui sépare les «*modernes*» des «*terrestres*». Les premiers ignoreraient délibérément l'attachement à un sol dûment respecté dans ses dimensions sociales et écologiques ; les seconds seraient, eux, capables d'orienter les attentes communes d'une sécurisation, au sens large, des lieux habités. Mais cette répudiation de la division gauche-droite fait fi de toutes les tentatives déjà à l'œuvre pour faire converger émancipation sociale et émancipation environnementale (3). Les expériences écosocialistes contemporaines témoignent qu'elles ne peuvent, pour être cohérentes, que s'ancrent à gauche. Latour semble ignorer que l'urgence climatique et environnementale a produit des effets politiques qui forment des projets alternatifs largement débattus (4).

Finalement, entre la promesse d'une théologie écologique et une politique environnementale peu intéressée par les ressorts profonds du capitalisme néolibéral, les propositions de Latour tournent à vide. Passé le charme un peu désuet d'une reformulation sémantique permanente, elles paraissent largement datées et, par leur versant religieux, dangereuses pour les sciences sociales.

JÉRÔME LAMY.

(1) Bruno Latour, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La Découverte, Paris, 400 pages, 2015, 23 euros.

(2) Bruno Latour, *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, Paris, 2017, 160 pages, 12 euros.

(3) Cf. notamment Razmig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, La Découverte, Paris, 2014.

(4) Cf. par exemple Michael Löwy, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Mille et une nuits, Paris, 2011.

## DANS LES REVUES

❑ **DISSENT.** Des partisans de M. Bernie Sanders bousculent l'entre-soi libertarien de la Silicon Valley ; révolte des domestiques libanaises, souvent immigrées ; une analyse du dernier livre de Thomas Frank, qui interpelle le Parti démocrate. (Vol. 64, n° 4, trimestriel, automne, 12 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Guerre de tous contre tous en Syrie ; l'accord nucléaire avec l'Iran : ce qui est en jeu ; islam politique et changement social en Mauritanie ; les fractures du Parti républicain. (Vol. LXIV, n° 18, 6 décembre, bimensuel, 8,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **COLUMBIA JOURNALISM REVIEW.** «*Trump, l'année qui a changé le journalisme*» (américain) : traitement obsessionnel de la personnalité et des propos du président, des questions raciales, des *fake news*, rôle de Twitter, etc. (Vol. 66, n° 2, automne, semestriel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **CHINA BRIEF.** À la manière de Louis XIV, le président Xi Jinping a semblé affirmer «*Le parti, c'est moi*», lors du XIX<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois, qui a eu lieu en octobre 2017. (Vol. 17, n° 14, 10 novembre, gratuit sur le site. – Jamestown Foundation, Washington.)

❑ **REVIEW OF ARMENIAN STUDIES.** Une analyse de la coopération militaire toujours plus poussée entre l'Arménie et la Russie. Selon un auteur, le conflit du Haut-Karabakh relevait moins d'une recherche de l'indépendance des populations locales que d'une tentative pour la diaspora arménienne de jouer un rôle. (N° 35, octobre, semestriel, 9 dollars. – Ankara, Turquie.)

❑ **POLITIQUE AFRICAINE.** Comment penser les moments de «*restauration autoritaire*» en Afrique, que ce soit par un coup d'État ou une élection ? Un dossier analyse ce qui est défini comme un processus, un «*devenir*», entre perte de confiance des citoyens et foisonnement de potentialités politiques. (N° 146, juin, trimestriel, 20 euros. – Karthala, Paris.)

❑ **FRANCE AMÉRIQUE LATINE MAGAZINE.** Un dossier consacré à la criminalisation des mouvements sociaux. Retour sur la situation insurrectionnelle de l'été 2017 au Venezuela, «*tragique*» pour les classes populaires. (N° 133, juillet, trimestriel, sur abonnement – Paris.)

❑ **PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE.** Les jeunes en Amérique latine : démographie, villes et réseaux, milieu rural, rapport à l'État. (N° 105, 2017/2, trimestriel, 30 euros. – Eska, Paris.)

❑ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Un ensemble très cohérent sur les classes sociales en Europe, l'articulation entre classes et nations et les difficultés de la comparatisme : l'Union européenne constitue-t-elle un espace social unifié ? (N° 219, septembre, trimestriel, 16 euros. – Paris.)

❑ **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE.** Une sociographie de Nuit debout : 42 % des participants avaient un père cadre (contre 14 % des actifs en France), 72 % un diplôme du supérieur (contre 34 %) et 67 % appartenaient au monde de l'art, de l'enseignement, des associations et des médias. Mais 20 % étaient au chômage... (Vol. 67, n° 4, août, bimestriel, 24 euros. – Presses de Sciences Po, Paris.)

❑ **ACTUEL MARX.** Toni Negri analyse l'enjeu Lénine dans l'Italie des années 1970 ; Kolja Lindner discute le livre de Vivek Chibber *La Théorie post-coloniale et le spectre du capital*, qui démolit les études subalternes à partir d'un point de vue marxiste. (N° 62, second semestre, semestriel, 25 euros. – Presses universitaires de France, Paris.)

❑ **RAISONS POLITIQUES.** Un article sur la réception du néolibéralisme américain en France dans les années 1970 et son utilisation comme une idéologie «*scientifique*» contre les gauches françaises. (N° 67, août, 4 numéros par an, 20 euros. – Paris.)

❑ **ESPRIT.** «*Paul Ricoeur, penseur des institutions justes*», actes d'un colloque consacré en avril dernier au philosophe préféré du président de la République française. (N° 439, novembre, 10 numéros par an, 20 euros. – Paris.)

❑ **PROJET.** Un dossier sur ce que l'on peut attendre des entreprises – ou non – dans la lutte contre le réchauffement climatique. (N° 360, octobre, mensuel, 13 euros. – Paris.)

❑ **POLITIQUE.** Sous la responsabilité du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), un hors-série de la revue belge a été conçu sur le thème «*Sens et avenir du travail*» pour décrypter les mutations en cours et organiser un «*espace de dialogue*» sur la question à gauche. (Hors-série, n° 26, octobre, 8 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.** Cent ans après sa création, la société anonyme à participation ouvrière (SAPO) trouve une seconde jeunesse dans les récentes reprises d'entreprises en difficulté par leurs salariés. (N° 346, octobre, trimestriel, 30 euros. – Nanterre.)

❑ **FUTURIBLES.** Un bilan des études qui prétendent mesurer la proportion d'emplois détruits par l'automatisation ; un autre sur les usages du temps dans seize pays depuis un demi-siècle : la part du temps de travail, rémunéré ou non, n'a pas baissé depuis quarante ans. (N° 421, novembre-décembre, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

## ART

## Le prix de l'inestimable

*Un petit tableau attribué à Léonard de Vinci vendu 385 millions d'euros en novembre dernier ; « Les Femmes d'Alger », de Pablo Picasso, adjugé en 2015 pour 160 millions d'euros : les placements spéculatifs ont investi le domaine de l'art. Loin des projecteurs, des dizaines de milliers d'œuvres « ordinaires » se vendent chaque année. Ce marché obéit à des règles bien particulières.*

PAR FRANZ SCHULTHEIS \*

COMMENT se forment les prix sur le marché de l'art ? L'observation des tarifs répertoriés dans les bases de données commerciales – Artprice, par exemple – donne l'irrésistible impression d'un marché mondial, optimal et transparent de 1,58 milliard de dollars (juillet 2016 - juin 2017) où ne jouent que l'offre et la demande. Pourtant, quiconque se demande comment on évalue concrètement ces biens « inestimables » s'enfoncé dans un mur de brouillard. Pour tenter d'y voir plus clair, notre équipe de sociologues a enquêté durant trois ans auprès des acteurs et des partenaires de l'une des manifestations-phares de cet univers : la foire Art Basel, cette « olympiade de l'art » qui se déroule chaque année à Bâle, à Miami Beach et à Hongkong (1).

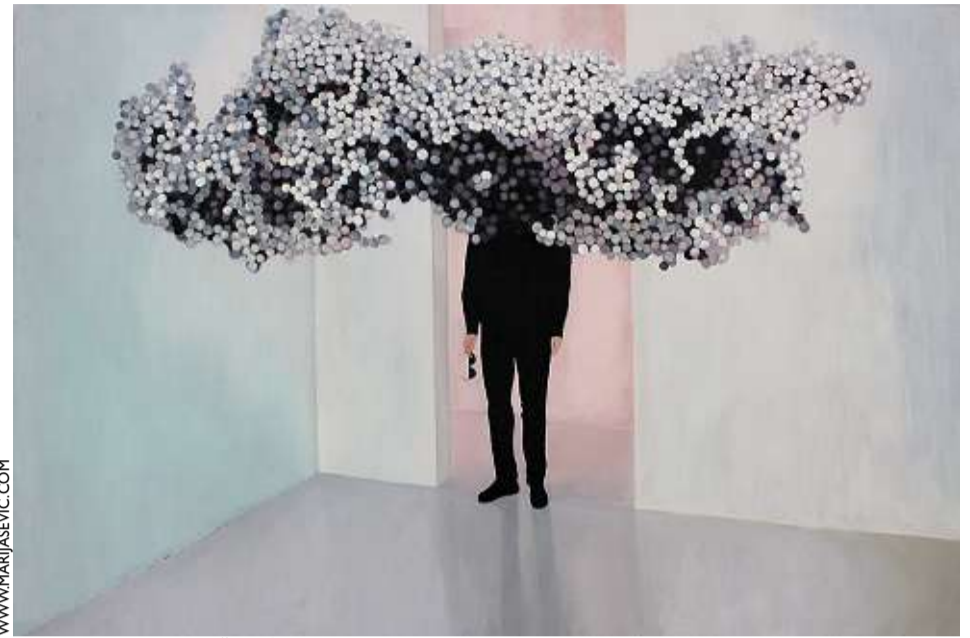
Afin de saisir la logique à l'œuvre, il faut porter son regard au-delà – ou plutôt en dessous – des transactions à grand spectacle et à gros budget mises en scène par les stars du secteur, comme l'achat en mai dernier d'une toile de Jean-Michel Basquiat pour 99 millions d'euros, et s'intéresser aux autres : la masse des professionnels « ordinaires » du marché primaire (où l'œuvre achevée trouve un premier acquéreur, essentiellement par l'intermédiaire d'un galeriste) et ceux du segment inférieur du marché secondaire (pour les reventes, notamment aux enchères). Les entretiens effectués avec ces derniers font apparaître un éventail de règles implicites.

D'abord, les prix ne sont pas sujets à discussion : pas de rabais, pas de tarif promotionnel. Une contrainte dont les professionnels s'accommodent en général d'autant plus volontiers qu'elle sert leurs intérêts, ainsi qu'en témoigne une galeriste : « On a l'exemple d'un grand collectionneur en Autriche qui possède ses propres musées et qui opère dans l'art de la même façon que dans les domaines où il a fait fortune. Sa collection ne se compose que d'œuvres de troisième ou de quatrième catégorie, parce qu'il réclame 30 % de rabais à chaque marchand qu'il approche. En conséquence, il ne récupère que les biens invendus, car aucun galeriste ou marchand n'ira brader de 30 % un catalogue qu'il peut vendre ailleurs au prix fort. »

Ensuite, les prix ne doivent jamais baisser. La directrice d'un grand musée privé allemand raconte que pendant le pic de 2006-2008, période hautement spéculative tant dans le domaine de la finance que dans celui de l'art, « tout le monde avait peur que les articles ne se vendent pas. Car, quand une œuvre ne trouve pas preneur aux enchères, elle est cramée... L'intérêt du marchand, c'est de soutenir la cote de son artiste, il va donc se dire : "Si personne ne veut de ses tableaux, je les rachète moi-même aux enchères, je les stocke, et dans deux ou trois ans je les remets en vente." Chacun veut sauver son marché ». Une stratégie largement répandue.

Autre règle : le produit de la vente se divise à parts égales entre l'artiste et le galeriste, le plus souvent sur la foi d'un simple accord verbal. Mais, « quand un artiste inconnu accède subitement à la notoriété, explique un galeriste de Zurich, il n'est pas rare qu'il se dise : "Maintenant que mon travail est reconnu, pourquoi ferais-je cadeau de la moitié de mes gains à mon galeriste ?" ». Les tarifs himalayens qui prévalent dans les grandes foires internationales de Paris, de Zurich ou de Londres ne représentent qu'une part minime – quoique surexposée – du total des transactions mondiales. Selon le gérant de l'une des plus grosses sociétés d'enchères allemandes, le prix moyen des œuvres échangées dans les salles des ventes et écoulées par les galeries ne dépasse pas 3 000 euros (2). Ce qui détermine les montants, c'est d'abord un mélange de flair et d'expérience. Comme le dit une collaboratrice : « C'est difficile à expliquer... On finit par développer une sorte de sixième sens. »

\* Sociologue. Auteur, avec Erwin Single, Raphaela Köfeler et Thomas Mazzurana, d'Art Unlimited? Dynamics and Paradoxes of a Globalizing Art World, Transcript, Bielefeld, 2016.



MARIJA ŠEVIĆ. – « Alone With the Art Market » (Seule face au marché de l'art), 2010

Qui veut estimer un objet « inestimable » tout juste sorti de l'atelier de l'artiste dispose d'une large palette de critères. Les données matérielles, d'abord : le matériau et le temps de travail investis dans la fabrication de l'œuvre. « Quand vous passez deux semaines entières à réaliser votre tableau, à raison de six à huit heures par jour, vous pouvez calculer à peu près le coût horaire de votre travail, observe un peintre. Il est dérisoire. Là-dessus, vous ajoutez le prix des matières premières. Puis l'idée que vous mettez dans tout ça. Celle-là, personne ne vous la paie. »

Pour un même artiste, les différences de prix ne s'expliquent ni par l'offre, ni par la demande, ni même par la qualité des œuvres, mais uniquement par leur format. Comme le précise un galeriste suisse, « quand les tableaux sont de même taille, leurs prix doivent être à peu près identiques eux aussi. C'est à moi d'y veiller. En fait, il existe un facteur : on multiplie la hauteur par la largeur, ça nous donne une surface que l'on multiplie par le coefficient propre à l'artiste. »

Se pose désormais une question épineuse : comment régler le niveau des prix sur un marché mondialisé où les acteurs des pays émergents occupent une place croissante ? Après sa première participation à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris, une galeriste mexicaine se trouve « sidérée » par les prix. « De retour à Mexico, j'ai dit : "Je vais devoir tripler les miens si je veux en faire partie." Vous devez mettre la barre très haut. En trois ans, un artiste qui démarre à 5 000 dollars se retrouve coté à 100 000, c'est absurde. Pour nous, c'est d'autant plus compliqué que nous avons un marché local. Je ne peux quand même pas dire à mes artistes que tout à coup ils valent 100 000 dollars. La concurrence, maintenant, porte sur qui sera le plus cher. C'est le jeu. Difficile de s'aligner quand on ne fait pas partie des gros joueurs. » Comme nombre d'acteurs venus des régions émergentes, la jeune femme peine encore à se frayer un chemin à travers les paradoxes du florissant marché de l'art planétaire, ce « monde renversé », dit-elle, où un tarif exorbitant vaut garantie de qualité.

ET QUE PENSE l'acheteur de la formation des prix ? Quelle logique leur trouve-t-il ? Nous avons soumis ces questions à un large échantillon de collectionneurs. « Oui, je voudrais bien le savoir moi aussi, dit l'un d'entre eux en souriant. En fait je n'y comprends rien. Il y a quelque temps, je me suis procuré un tableau de X. À l'époque il coûtait 300 000 euros, aujourd'hui il en vaut 1,5 million. Je ne l'ai pas acheté parce qu'il était cher, mais parce que personne n'en voulait. J'ai aussi fait l'acquisition d'une sculpture en bois de Y. Pour 2 000 euros, je crois. Puis il y a eu une exposition à New York, et ça se vend maintenant à 36 000 euros. »

Chez lui, comme chez la plupart de nos interlocuteurs, la fierté de posséder des objets sans valeur matérielle intrinsèque se mesure en données strictement comptables. À cette Bourse du capital symbolique, il y a plus de perdants que de gagnants, souligne un consultant néerlandais : « Après dix années passées à investir dans l'art, beaucoup revendent leur collection sans faire de profit. Si vous achetez à l'intuition, vous ne vous enrichirez pas. » En effet, « le marché de l'art est manipulé par les gros joueurs. Ils savent comment intervenir et où placer leur argent. Ils font des opérations auxquelles le commun des mortels ne comprend rien. Prenez X [un célèbre industriel et collectionneur français] : un beau jour, il décide de miser sur un jeune artiste. Il lui achète quinze œuvres et en choisit une qu'il va aussitôt remettre sur le marché, à l'occasion d'une grande vente de Christie's. »

L'astuce, c'est qu'il demande à un ami d'enchérir. Il lui dit : "Fais grimper le prix aussi haut que tu peux et je te rembourserai." Résultat, une œuvre de jeunesse à 10 000 euros se retrouve cotée à 200 000. Les habitués se doutent bien qu'il y a quelque chose qui cloche, mais d'autres pensent : "Bon sang, dire que l'année dernière j'aurais pu acheter ce machin pour 10 000 euros et qu'aujourd'hui ça vaut vingt fois plus..." Alors ils se jettent sur cet artiste, et voilà : la prophétie autoréalisatrice s'accomplit ». Quand bien même cette histoire appartiendrait aux mythes et légendes de l'art contemporain, les témoignages faisant état de pratiques commerciales opaques ou frelatées reviennent si souvent chez nos interlocuteurs, quels que soient les pays où ils exercent ou leur position sur le marché de l'art, que l'on est tenté de leur accorder un certain crédit.

LES MÉCANISMES mis au jour dans ces récits agissent de manière souvent fort subtile en amont même de la vente. Ce ne sont nullement des phénomènes secondaires, mais des usages parfaitement typiques d'un marché très atypique, où se révèlent les survivances de formes anciennes d'inclusion et d'exclusion sociales. « Ce qui se passe, c'est qu'aujourd'hui cette culture si convoitée ne se vend pas. Elle s'attribue et se transmet, note un collectionneur suisse bien établi. Vous devez faire partie intégrante du système pour satisfaire à ces critères d'attribution, sans quoi il ne vous reste plus qu'à vous payer votre culture vous-même. C'est ce qui explique certains prix aux enchères : les acheteurs, dans ces cas-là, sont ceux qui ne font pas partie du système. Les objets d'art, ils se les disputent comme des chiffonniers. » Il justifiera cette pratique d'exclusion par un adage de son cru : « Qui veut acheter de la culture doit avoir de la culture. »

Au bout du compte, la culture serait donc « ce bien que l'argent seul ne peut acheter » ? Du point de vue des galeristes, en tout cas, les arguments en faveur d'une stratégie de sélection des clients ne manquent pas. La propriétaire d'une prestigieuse galerie londonienne justifie ainsi la ligne de démarcation entre acteurs légitimes et illégitimes du marché : « Est-ce qu'il m'arrive de refuser une vente à quelqu'un qui vient me voir ? Oui, cela m'arrive. Les prix du marché primaire sont généralement très inférieurs à ceux du marché secondaire, et certains collectionneurs profitent de ces prix pour des raisons purement spéculatives. Je ne vois pas pourquoi je devrais leur vendre mes œuvres. »

Alors que le marché ordinaire représente pour Max Weber un monde qui n'a de « considération que pour les choses, aucune pour les personnes (3) », il en va tout autrement du marché de l'art, où l'acheteur fait au contraire l'objet d'une attention soutenue. On n'attend pas seulement de lui qu'il soit solvable, mais aussi qu'il se montre digne de confiance, avisé dans ses choix et disposé à acquérir une œuvre pour d'autres raisons que le seul appât du gain. Pour le galeriste et pour l'artiste, il s'agit de s'assurer par exemple que le client ne va pas se précipiter aux enchères pour y revendre à bon prix le tableau qu'il vient d'acheter – ou, pis, qu'il échoue à trouver preneur, au risque d'abimer sérieusement la cote de l'artiste.

(1) Cf. Franz Schultheis, Erwin Single, Stephan Egger et Thomas Mazzurana, *When Art Meets Money. Encounters at the Art Basel*, Buchhandlung Walther König, Cologne, 2015. Les entretiens ont été réalisés sous condition d'anonymat.

(2) Le prix médian des 57 100 œuvres (peintures, sculptures, installations, dessins, photographies, estampes, vidéos) adjugées en salles des ventes entre juillet 2016 et juin 2017 était de 1 314 dollars selon Artprice.

(3) Max Weber, *Économie et société*, tome I, *Les Catégories de la sociologie*, Plon, Paris, 1971.

## DANS LES REVUES

□ **LES CARNETS DU CAPS.** Le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie dessine les mondes possibles en 2030, et envisage les évolutions de sujets-clés, de la démographie aux idéologies, en passant par le climat ou les conflits. (Hors-série, été-automne, prix non indiqué. – Ministère des affaires étrangères, Paris.)

□ **LES RAPPORTS DU GRIP.** Ce « Compendium 2017 » propose une mise à jour des principales données mondiales concernant les dépenses militaires ainsi que la production et le transfert d'armes. (N° 2017/7, octobre, 8 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **RELATIONS.** Le corps est-il obsolète ? L'intelligence artificielle est-elle comparable à un cerveau amélioré ? Que peut être la biocitoyenneté ? L'idéologie transhumaniste en question dans cette revue soutenue par les jésuites du Québec. (N° 792, septembre-octobre, bimestriel, 7 dollars canadiens. – Montréal, Canada.)

□ **LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE.** – Une livraison consacrée aux « fonds vautours », ces sociétés privées qui rachètent à bas prix des créances d'État afin d'en tirer le plus grand bénéfice. Argentine, Espagne, Grèce, Irlande, Zambie. (N° 73, automne, semestriel, 5 euros. – Liège, Belgique.)

□ **REVUE D'HISTOIRE DE LA SHOAH.** Que penser de Martin Heidegger ? Une lecture d'Alexandre Douguine en heideggerien. Theodor W. Adorno et sa métaphysique de la catastrophe, Jürgen Habermas et la culpabilité allemande. (N° 207, octobre, semestriel, 25 euros. – Paris.)

□ **CRITIQUE.** Charles Péguy et sa « critique culturelle », par Jean-Luc Marion. Une réflexion autour du poète Christian Prigent, sur la tension entre la vision de l'écriture comme « aristocratique » et le souhait de l'ouvrir à un « horizon démocratique ». (N° 846, novembre, mensuel, 11,50 euros. – Les Éditions de Minuit, Paris.)

□ **RUPTURES.** Enquête sur la grande braderie de l'industrie française. L'impératif européen efface l'intérêt national dans l'esprit des dirigeants en France, mais pas en Allemagne. (N° 69, octobre, mensuel, par abonnement : 5,50 euros par mois. – Paris.)

□ **DÉLIBÉRÉE.** La revue du Syndicat de la magistrature interroge l'infraction, récemment créée, d'association de malfaiteurs terroristes. Si elle permet de poursuivre plus facilement ceux qui projettent des attentats, son imprécision fait courir le risque de criminalisation politique des mouvements sociaux. (N° 2, octobre, quadrimestriel, 12 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **PLEIN DROIT.** Comment l'Union européenne sous-traite le contrôle migratoire à ses voisins ; pour les jeunes de Dakar, l'émigration apparaît souvent comme la meilleure voie vers la réussite ; la « niche migratoire » des paysans du Bangladesh, qui partent « ramasser les déchets du voisin » en Inde. (N° 114, octobre, trimestriel, 10 euros. – Paris.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Un dossier, en forme de plaidoyer, entend mettre en valeur le combat de ceux qui, partout dans le monde, luttent contre l'interdiction des interruptions volontaires de grossesse (IVG). Avec des reportages en Pologne, en Irlande, à Malte ou au Salvador. (N° 372, novembre, mensuel, 3,50 euros. – Paris.)

□ **MÉDIACRITIQUE(S).** Un article sur les experts en attentats insiste sur l'« occidentalocentrisme » des médias qui se désintéressent des victimes des attaques terroristes lorsqu'elles sont africaines. Comment ne pas penser au cas de Nicolas Demorand sur France Inter, capable de bouleverser une « matinale » après un attentat à New York ou à Barcelone, mais pas à Mogadiscio ? (N° 25, octobre, trimestriel, 4 euros. – Paris.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Un entretien avec Jean-Claude Michéa titré : « On ne peut pas sauver à la fois la nature et le capitalisme ». Un autre avec Bernard Friot à propos de son dernier livre, *Vaincre Macron*. (N° 144, novembre, mensuel, 3 euros. – Lyon.)

□ **À BÂBORD !** Succès et échecs du syndicalisme révolutionnaire au Canada ; MM. Justin Trudeau et Philippe Couillard, le nouveau négationnisme climatique ; au Venezuela, la révolution dévoyée ; au Royaume-Uni, M. Jeremy Corbyn séduit les jeunes. (N° 71, octobre-novembre, bimestriel, 55 dollars canadiens par an. – Montréal, Canada.)

□ **LA GAUCHE.** La nouvelle formule de la revue de la Gauche anticapitaliste (section belge de la IV<sup>e</sup> Internationale) se propose de « rallumer la mèche du matériel explosif déposé dans le passé ». En se demandant, par exemple, s'il suffit vraiment de planter soi-même des laitues pour changer le monde. (N° 1, automne, trimestriel, 3 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **SCIENCE... & PSEUDO-SCIENCES.** Faut-il avoir peur de nos assiettes ? La revue s'applique à déconstruire des angouisses infondées et peu rationnelles, mais semble oublier certaines réalités très rationnelles de la « malbouffe » industrielle. Une réflexion sur la mobilisation des scientifiques : engagent-ils la science ? (N° 322, octobre-décembre, trimestriel, 5 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : [www.monde-diplomatique.fr/revues](http://www.monde-diplomatique.fr/revues)

## Avoir plus d'une idée

PAR FRÉDÉRIC LORDON \*

C'EST parfois les explosifs les plus puissants qui passent le plus aisément les portiques. De tous les ouvrages consacrés à la critique de l'Union européenne, et il n'en manque pas d'éruptifs, le plus dévastateur pourrait bien être l'un des plus discrets. L'un des plus décalés aussi. Travail méticuleux d'historien, publié aux très révolutionnaires éditions du CNRS, *Les « Collabos » de l'Europe nouvelle*, de Bernard Bruneteau, a de quoi faire du dégât. Mais, si l'on autorise l'oxymore, de quoi faire du dégât subtilement.

Que l'idée d'Europe puisse ainsi se trouver accolée au mot «collabos», c'est une conjonction dont la double propriété de nous sembler parfaitement aberrante et d'être pourtant avérée par l'histoire doit donner à penser. Pour mettre en question non pas tant l'idée elle-même que les aveuglements où peuvent conduire certaines manières de la poursuivre.

Épisode généralement passé sous silence par l'histoire sainte européenne, il se trouve donc que bon nombre d'intellectuels européens des années 1930, raliés à la cause dans le sillage du projet de fédération européenne d'Aristide Briand, ont cru voir dans l'invasion nazie une sorte d'occasion historique, sans doute fâcheuse à quelques égards, de faire, malgré tout, table rase du paysage des États-nations, préalable à la reconstruction de l'Europe comme un nouvel ensemble politique unifié. En conséquence de quoi ces intellectuels n'ont pas seulement accueilli l'embrassement du continent et l'occupation allemande avec un intérêt manifeste, voire un enthousiasme bruyant, mais pour certains d'entre eux ont rejoint le «mouvement» et se sont engagés activement dans la collaboration – puisque c'est là que l'histoire accoucheuse d'une «Europe nouvelle» tant désirée était en train de se dérouler.

On ne peut pourtant pas faire dire à l'ouvrage de Bruneteau ce qu'il ne veut pas dire, sinon en faisant offense à son travail d'historien – l'ouvrage compte presque cinq cents pages d'une documentation extraordinairement fouillée –, tel qu'il le retient de tomber dans les extrapolations interprétatives les plus grossières. Si d'abord tous les intellectuels européens n'ont pas cédé à l'«événement», nombre de ceux qui lui ont été favorables n'étaient nullement des fascistes en acte ou même en puissance – le groupe qu'ils composent est d'ailleurs d'une grande diversité interne dont Bruneteau donne une cartographie très précise. Pas davantage la période ne livre-t-elle une invariante essence de la pensée européenne, telle que l'europhisme d'aujourd'hui se lirait simplement à partir de celui d'hier, voire porterait la marque indélébile de ce premier rendez-vous avec l'histoire. Et cependant le travail de Bruneteau est parfaitement agencé pour laisser jouer à bas bruit une impressionnante série d'échos, sans que lui-même d'ailleurs se hasarde à les faire parler à voix haute, laissant au lecteur le soin de les élaborer pour son compte.

\* Économiste et philosophe. Dernier ouvrage paru : *Les Affects de la politique*, Seuil, Paris, 2016.



FRANÇOIS DOMAIN. – «The Good, the Bad, and the Idea» (Le Bon, le Mauvais et l'Idée), 2014

L'histoire commence donc à la fin des années 1920. Non pas que des utopies européennes n'aient pas vu le jour auparavant, mais parce qu'entre le *Pan-Europa* de Richard Coudenhove-Kalergi (1923) et le *Mémoire sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne* (1929) présenté par Aristide Briand à la Société des nations (SDN) c'est bien le moment où se forme quelque chose comme un courant politique européen répertorié, porté par une génération d'intellectuels socialisés dans l'idée européenne. On s'en figure sans peine les mobiles au lendemain de la première guerre mondiale... C'est pourtant le destin malheureux du mémorandum Briand qui va lui donner une impulsion décisive. Si la SDN n'est pas capable de faire droit à l'idée européenne, alors, la voie internationale s'étant avérée défailante, l'enjeu même de la paix sur le continent demande de passer à la voie supranationale.

Suprême paradoxe, ridiculisant jusqu'à la ruse de la raison hégélienne, c'est la guerre nazie qui va apparaître à ces gens comme la grande occasion de la paix européenne – future... En réalité, les diagnostiqueurs de crises – qui ne manquent pas de raisons de s'activer dans les années 1930 – observent chacun la convulsion depuis son point de vue particulier, mais elle leur apparaît à tous comme un moment résolu-toire. Pour les uns, les enjeux de la paix exigent d'en finir avec les nationalismes, donc avec les nations, quitte à en passer par un moment de destruction. Pour d'autres, une possibilité européenne affirme enfin une identité continentale hétérogène à celle du monde anglo-américain. Les partisans de la «révolution nationale» du maréchal Pétain voient, eux, la période comme celle de la grande réconciliation des classes, hors des voies symétriquement funestes du capitalisme et du bolchevisme.

Mais c'est surtout du côté des «réalistes économiques» que l'idée européenne prend une consistance caractéristique. Une consistance troublante également, aussi bien par la force des échos qui font résonner ces

années 1930-1940 dans les nôtres que par la tranquillité d'âme qui lui fait alors voir dans l'occupation allemande une occasion méritant tout à fait d'être considérée. Car c'est bien là que se produit le principal effet de déflagration de l'ouvrage de Bruneteau : en ceci que, dans la catastrophe de son époque, ce courant de pensée évoque tant de choses de la nôtre. C'est qu'en fait s'y annoncent tous les contenus du néolibéralisme européen naissant, tels qu'ailleurs ils se sont mêlés au pire sans ciller.

À commencer par le dépassement du clivage droite-gauche, inutile parasitage «politicien» de la rationalité gestionnaire. Sans doute a-t-on là affaire à une constellation idéologique explorée de longue date par les historiens des idées, où l'on retrouve les polytechniciens du groupe X-Crise, des cadres de l'école d'Uriage, des économistes comme François Perroux ou Francis Delaisi, tous militants d'une urgente «prise de conscience» de ce que la «réalité» désormais c'est non plus la politique, mais l'«économie». L'économie, qui livre donc le principe unique sous lequel doit être envisagée la conduite des grands ensembles humains, d'autant plus exclusif qu'il impose ses nécessités – celles de la «réalité» justement. Une conduite qu'il est grand temps de rendre aux techniciens de la rationalité neutre.

OR l'«Europe allemande» qui s'annonce est portuse, croient-ils, d'un double bénéfice. En premier lieu elle renverse les vieux États-nations, foyers incrustés de la politique prérationalnelle. Ensuite, abattant des frontières absurdes, elle fait advenir un espace continental intégré où peut se redéployer la division du travail à une échelle élargie, entraînant de nouvelles possibilités d'optimisation pour l'allocation du capital.

Un lecteur d'aujourd'hui ne peut pas ne pas reconnaître là l'argument même du Marché unique

européen de 1986 et son corollaire supposément nécessaire, la monnaie unique – à laquelle on réfléchit au cœur des années 1940! Et il ne peut pas non plus ne pas voir les origines de la dépolitisation technicienne qui vise à l'administration postsouveraine des choses.

Ce qu'il ne peut pas manquer davantage, c'est que de telles idées aient pu s'accommoder de la guerre hitlérienne et même l'envisager comme un cadre propice. C'est ici que se révèle la tare de l'europhisme de ces années : il n'a qu'une idée. «Faire l'Europe» est son unique idée, et comme il n'y a aucune deuxième idée pour fournir une évaluation critique des moyens... tous les moyens sont bons. L'histoire livre-t-elle l'Allemagne nazie comme opérateur historique de la *tabula rasa* nécessaire au surgissement de l'Europe nouvelle? Ainsi soit-il.

Ce qui laisse abasourdi à la lecture du livre de Bruneteau, c'est ce tableau d'un gigantesque égarement intellectuel, l'abolition massive du discernement dans une situation historique extrême, abolition commandée par la poursuite aveugle de l'idée unique devenue ignorante de toute considération extrinsèque. Et les égarés viennent de tous les bords – y compris de la gauche. Syndicalistes, socialistes, pacifistes et internationalistes délirants, pour qui défaire la souveraineté des États est un objectif qui prime tout. Mutatis mutandis bien sûr, on ne peut s'empêcher de penser ici à ces théoriciens de la gauche radicale qui, soixante ans plus tard, n'ont pas hésité à voir dans le capitalisme mondialisé un allié intéressant pour poursuivre le même objectif d'en finir avec l'État-nation – et ont donc appelé, «logiquement», à voter «oui» au traité constitutionnel européen en 2005.

Bruneteau se garde bien de tirer toute morale politique explicite des faits qu'il rassemble minutieusement. Il y en a pourtant bien une, mais très générale : c'est qu'il faut avoir plus d'une idée. Spécialement quand l'histoire vient nous tester. Cette morale est d'une parfaite actualité. Elle concerne d'ailleurs aussi bien les partisans que les opposants à l'actuelle Europe. Le monodéisme de la sortie de l'euro voue aux pires frayages. Or, si nécessaire cette sortie soit-elle, on ne la négociera ni n'importe comment, ni avec n'importe qui. Quant aux partisans de la monnaie unique, ils ont eu la chance de ne pas croiser une guerre fasciste, mais pas celle d'éviter le capitalisme néolibéral. Personne n'aura l'idée de mettre les deux sur le même plan. Mais l'identité formelle des situations s'impose. À l'Europe de l'europhisme, il est possible de tout sacrifier – dans le cadre de ce que l'époque détermine comme sacrificable. En celle du capitalisme néolibéral : inégalités, précarité, souffrance au travail, suicides... Pour ces petits dommages collatéraux, l'europhisme d'aujourd'hui dans son époque, pas plus que celui d'hier dans la sienne, n'a aucun égard. Parce qu'il n'a aucune deuxième idée – notamment pas celle de la justice sociale. Et que, comme à son prédécesseur, ce défaut pourrait bien lui aménager sa place dans l'histoire.

## SOMMAIRE

## PAGE 2 :

La vérité en sous-traitance, par **PIERRE RIMBERT**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

## PAGE 3 :

Les prospérités du vice, par **DANY-ROBERT DUFOUR**.

## PAGES 4 ET 5 :

Comment l'État chinois a su exploiter la mondialisation, par **PHILIP S. GOLUB**. – La roue de la fortune (**P. S. G.**).

## PAGES 6 ET 7 :

Enlèvement saoudien au Yémen, suite de l'article de **LAURENT BONNEFOY**. – Singulière amitié entre Riyad et Washington, par **IBRAHIM WARDE**.

## PAGES 8 ET 9 :

Le djihadisme sous la loupe des experts, par **AKRAM BELKAÏD** et **DOMINIQUE VIDAL**.

## PAGES 10 ET 11 :

Au Brésil, la crise galvanise les droites, par **ANNE VIGNA**. – Haro sur les enseignants marxistes! (**A. V.**).

## PAGES 12 ET 13 :

Ingérence russe, de l'obsession à la paranoïa, par **AARON MATÉ**.

## PAGES 14 ET 15 :

Invisible pénibilité du travail féminin, par **CÉCILE ANDRZEJEWSKI**.

## Décembre 2017

## PAGES 16 ET 17 :

Syndicats et SCOP, un mariage de raison, par **MARGOT HEMMERICH** et **CLÉMENTINE MÉTÉNIER**. – La nécessité de légiférer (**M. H. ET C. M.**). – La coopérative au secours de l'emploi?, suite de l'article de **CHARLES MATHIEU**.

## PAGES 18 ET 19 :

Microentreprise, une machine à fabriquer des pauvres, par **JEAN-PHILIPPE MARTIN**.

## PAGE 20

Débâcle de l'accusation contre M. Gbagbo, par **FANNY PIGEAUD**. – Essor d'une gauche souverainiste au Kosovo, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**.

## PAGE 21 :

Lente progression d'Israël en Afrique, par **ALHADJI BOUBA NOUHOU**.

## PAGES 22 ET 23 :

Ce que les abeilles murmurent à l'oreille des humains, par **RAÚL GUILLÉN**. – Camions pollinisateurs (**R. G.**).

## PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : «Volia Volnaïa», de Victor Remizov, par **ÉRIC DUSSERT**. – «Les Ombres de l'Araguaia», de Guiomar de Grammont, par **WILLIAM IRIGOYEN**. – Diversité des esclavagistes, par **MICHEL GALY**. – Enquêtes au long cours de Pigalle à Tokyo, par **JEAN STERN**. – Briseurs d'avenir, par **EVELYNE PIELLER**. – Mettre en scène les crises, par **MARINA DA SILVA**. – Une religion si «naturelle», par **JÉRÔME LAMY**. – Dans les revues.

## PAGE 27 :

Le prix de l'inestimable, par **FRANZ SCHULTHEIS**.

